



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
FEDERALE**

SAMEDI 04 FEVRIER 2012

SAINT DENIS DE LA REUNION

LISTE DES PARTICIPANTS

LIGUES REGIONALES		
LIGUE REPRESENTEE	NOM / PRENOM	FONCTION
ALSACE	POULET Patrick	Président de Ligue
AQUITAINE	CAMBOT Jean Pierre	Président de Ligue
AUVERGNE	MORIN Ludovic	Représentant de la Ligue
BOURGOGNE	MAIRE Denis	Président de Ligue
BRETAGNE	VIDIL Andrée	Présidente de Ligue
CENTRE	PORCHER Patrick	Président de Ligue
CHAMPAGNE ARDENNES	SOIN Patrick	Président de Ligue et membre du CD (secrétaire général)
CORSE	GRAZIETTI Michel	Président de Ligue
COTE D'AZUR	BARRAUD Elisabeth	Présidente de Ligue et membre du CD
FRANCHE COMTE	LANG Philippe	Président de Ligue
GUADELOUPE	BOULEMAR Brigitte	Représentante de la Ligue
ILE DE FRANCE	SAMMUT Thierry	Représentant de la Ligue
LANGUEDOC ROUSSILLON	PETRONIO Olivier	Président de Ligue
LORRAINE	ZIENKIEWICZ Jean Claude	Président de Ligue
MIDI PYRENEES	SERRADELL Michel	Président de Ligue
NORD PAS DE CALAIS	BUNIET Jean Michel	Président de Ligue et membre du CD
NORMANDIE	PETEL Gérard	Représentant de la Ligue
NOUVELLE CALEDONIE	MEUNIER Eric	Président de Ligue
PAYS DE LA LOIRE	BAZOGUE Daniel	Président de Ligue
PICARDIE	WUILLOT Simone	Présidente de Ligue
POITOU CHARENTES	HASCOET François	Représentant de la Ligue
PROVENCE ALPES	OREGGIA Gérard	Président de Ligue
REUNION	HUOT-JEANMAIRE Françoise	Présidente de Ligue et membre du CD
RHONE ALPES	GROSSETETE Jean Marc	Président de Ligue et membre du CD

COMITE DIRECTEUR	
NOM / PRENOM	FONCTION
BARTHOD Anne-Zélie	Membre du CD
BAUDRAND Jacky	Membre du CD
BIGOT Pierre	Membre du CD et Président de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel
CAMOUS Isabelle	Membre du CD
CHABANNES Emmanuel	Membre du CD
DELAGRANGE-GAUTHIER Valérie	Membre du CD
FOUMANN Laila	Membre du CD
FRIZZA Dominique	Membre du CD et Président de la Commission Nationale Sportive
GASQUET Frank	Membre du CD et Président de la Commission Nationale de la Communication et Marketing
GODEL Pascal	Membre du CD et Président de la Commission Nationale d'Arbitrage
JAEGER Denis	Trésorier Général
LAPARADE Jacques	Président d'Honneur

LEGRAND Christophe	Membre du CD et Président de la Commission Nationale de Discipline
LESCURE Philippe	Président
LHUISSIER François	Membre du CD et Président de la Commission Nationale Médicale
MONSERAT Michelle	Membre du CD et Présidente de la Commission Nationale de la Formation
PY Alexandre	Membre du CD
SABATHE Jean Claude	Membre du CD
SAGARY Dominique	Membre du CD et Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves
VINCENT Grégory	Membre du CD

ORGANISATION ET AUTRES PARTICIPANTS	
NOM / PRENOM	FONCTION
BIGNET Franck	Directeur Technique National
DEMARY Jean Luc	Accompagnant
FORTIER BEAULIEU Marc	Président de la Commission Nationale Disciplinaire de Première Instance de Lutte contre le Dopage
FRITSCH Guillaume	Directeur Administratif
GROSSETETE Marie Catherine	Accompagnant
LABDANT Eric	Accompagnant
LANNOY Marie	Assistante Administrative
MASSIAS Laurent	Directeur Technique National Adjoint
MOREUX Catherine	Accompagnant
PETRIC Yohann	Accompagnant
SAINT JEAN Bernard	Directeur Général
THIBAUT David	KPMG
ZIMMER Stéphane	Directeur Technique National Adjoint

INVITES	
NOM / PRENOM	FONCTION
AVRIAMA Nicolas	Ancien élu de la Ligue de la Réunion Triathlon
BARET Patrick	Président Club TCM
BEAULIEU Jean François	Président du CROS
BERTOGLI Régis	Directeur du CREPS St Denis
BUTTY Emmanuel	CTL Réunion
CACHERA Albert	Président fondateur du 1 ^{er} club de triathlon Réunion
CASCADE Mickael	Ancien Président de Ligue Réunion Triathlon
DEKETEKAERE Thierry	Journaliste de Triathlète Magazine
FALVY Tharcil	Arbitre
HONG HOC CHEONG Denise	Directrice DRJSCS
IMACHE Bénédicte	Présidente Club CAC
LACROIX FAVEUR Marie Andrée	Elue au Sport du Conseil Régional
LOUISE Axel	Membre CD Ligue de la Réunion
PAJANIANDY Patrick	Membre CD Ligue de la Réunion
PASSE Jack	Président Club Mayotte
RAOELINA Pierre	Président Triathlon Madagascar
REYNAUD Sylvie	Secrétaire Ligue de la Réunion
RIVIERE Richard	Président Club TCD
SAINT LOUIS Alain	Vice Président de l'ATU Ile Maurice
SALESSES Sylvia	Agent de Développement Ligue Réunion

**ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE
SAINT DENIS DE LA REUNION
SAMEDI 04 FEVRIER 2012**

Ouverture de l'Assemblée Générale Fédérale par Monsieur Philippe LESCURE, Président de la Fédération Française de Triathlon.

Philippe LESCURE :

Je remercie le Président de la Région Réunion, représenté par Madame LACROIX-FAVEUR, élue au sport, de nous avoir permis d'utiliser cette salle habituellement dévolue aux travaux de l'assemblée plénière. Je voulais saluer le président du CROS qui nous fait aussi l'honneur et l'amitié d'être à nos côtés, mais je ne serai pas plus long dans ces quelques mots d'introduction et de bienvenue, je vais vous laisser la parole si vous le voulez bien Madame la vice présidente.

Marie Andrée LACROIX-FAVEUR :

Merci Monsieur le Président, bienvenue à vous toutes et à vous tous dans cet hémicycle comme l'a dit le Président, que nous consacrons bien évidemment aux travaux de l'assemblée plénière, ou à l'accueil de nos partenaires.

Au mois de novembre dernier, nous avons accueilli l'ensemble des président(e)s de ligues et de comités sportifs, aujourd'hui c'est vous et cela me fait énormément plaisir, nous y avons longuement travaillé avec la Présidente de la Ligue de Triathlon de La Réunion.

Je tiens donc, au nom du Président de la Région Monsieur Didier ROBERT que je représente ici, qui s'excuse de ne pouvoir être parmi nous, à vous adresser ses salutations sincères. C'est vraiment avec beaucoup de bonheur que pour la première fois, car je pense que c'est un moment historique pour vous comme pour nous, nous accueillons l'assemblée générale de la Fédération Française de Triathlon ici. A ce titre il m'est agréable de formuler combien nous sommes honorés de votre choix de délocaliser Outremer, votre assemblée générale annuelle.

L'île de la Réunion est une île sportive que vous avez identifiée comme destination remarquable pour cette circonstance et avant tout pour nos pratiquants sportifs.

Ils sont au nombres de 147.000 licenciés, cette terre d'initiation, de détection et d'épanouissement est éminemment sportive et nous la chérissons, elle est en quelque sorte un berceau privilégié, un point de départ pour notre jeunesse qui en a bien besoin dans une île où vous le savez, nombre de problématiques sociales et économiques viennent entacher quelque peu le parcours de vie de notre jeunesse.

C'est une pépinière de champions en devenir. La vitalité de notre réseau associatif sportif avec 1641 entités, la vigueur d'engagement de nos 70 ligues ou comités locaux concourent également à l'épanouissement et à l'accompagnement du haut niveau ici à la Réunion.

« Réunion terre de champions », c'est, je dirais, un terme qui nous est cher, que nous portons et c'est en tout cas une notion que nous voulons développer, une idée, un message que l'on veut faire passer auprès de vous et auprès de l'ensemble du milieu sportif des fédérations nationales.

C'est une rampe de lancement pour atteindre des objectifs plus ambitieux et plus lointains et là je veux parler bien sur du très haut niveau national et international.

S'il vous est aisé aujourd'hui de comprendre, vous qui avez effectué quelques 10 000 km pour venir sur notre territoire, que cette traversée à partir du territoire hexagonal n'est pas chose facile, n'est pas chose aisée d'organiser, alors vous prendrez conscience également que tout sportif réunionnais qui aspire à atteindre ce haut niveau doit lui aussi surmonter ce handicap, bien réel. C'est un handicap de distance quand il lui faut le dépasser, pour avoir cette reconnaissance nationale, ce premier niveau qui concourra au parcours de sportif de haut niveau.

Il vous est aisé de comprendre que nous devons faire beaucoup ici pour permettre à notre jeunesse d'atteindre ses rêves, et c'est pour cela que le Conseil Régional de la Réunion s'engage auprès des acteurs du mouvement sportif local dans des dispositifs propres tels que le passeport mobilité, des subventions allouées à réduire le coût des déplacements. Parallèlement, ces efforts conjugués avec les autres partenaires institutionnels nous permettent de mesurer quelques résultats probants et vous ne me direz pas le contraire, c'est le cas pour le triathlon avec David HAUSS, pressenti pour participer aux Jeux Olympiques de Londres.

Alors il m'est agréable de souligner le fait qu'il ait été désigné comme ambassadeur sportif de l'île de la Réunion pour la promotion de notre territoire, pour la promotion de notre destination Réunion.

Je suis aussi vice présidente de l'IRT, notre Comité de Tourisme.

Hier, vendredi 03 février, David a bien voulu accepter de porter cette mission au travers des rencontres sportives, de ses championnats, de ses compétitions qu'il aura à faire à travers le monde sur le territoire national et international. C'est important de valoriser la destination Réunion.

L'année 2010 a été consacrée « année du tourisme » dès notre installation, pour la nouvelle mandature, par notre Président, Didier ROBERT, car c'est un levier économique formidable, et par le sport, je pense que nous sommes sur la bonne voie. Vous êtes présents aujourd'hui pour faire valoir ce que nous défendons.

Vous avez su adapter, Monsieur le Président, avec le concours du Ministère des Sports, un statut particulier à David HAUSS lui permettant d'optimiser ses entraînements, c'est au travers de ce type d'exemple, fruit d'échanges nombreux, constructifs et ambitieux, avec vous et avec la Présidente Françoise, merci pour tout ce que tu fais pour la jeunesse réunionnaise et pour le triathlon ici.

C'est ainsi que nous pourrons continuer à faire progresser notre politique sportive outremer. Je voudrais remercier, féliciter cette collaboration instaurée entre la Fédération Française de Triathlon, la Ligue et la Région Réunion pour l'organisation de cette AG 2012. Puisse t'elle tracer la voie à d'autres, pour d'autres rencontres dans d'autres disciplines sur notre territoire.

Et j'en terminerai, Monsieur le Président, en vous souhaitant, une très bonne journée, une bonne séquence de travail car je sais que cela va durer jusqu'à ce soir, vous êtes courageux, je vous souhaite donc un travail riche en échanges, fructueux et un agréable séjour.

Merci de votre présence, merci de faire honneur à notre région Réunion, je vous remercie.

Je voudrais saluer Madame Denise HONG HOC CHEONG, Directrice de la DRJSCS, Monsieur Jean François BEAULIEU, Président du CROS, j'aimerais saluer le nouveau directeur du CREPS de la Réunion, Monsieur Régis BERTOGLI et l'ensemble de votre équipe bien évidemment Monsieur le Président de la Fédération Française de Triathlon. Et bien sur, bravo encore à Françoise HUOT-JEANMAIRE pour avoir tout mis en œuvre afin de mettre en place cette Assemblée générale à La Réunion, c'est une grosse organisation.

Et bien sur, bravo à tous nos amis sportifs ici réunis pour le travail que vous faites. Permettez-moi, Monsieur le Président, au nom du Président de la Région Réunion, Didier ROBERT, de vous remettre ce modeste présent.

Philippe LESCURE :

Merci Madame la Vice Présidente pour vos mots d'accueil chaleureux qui nous vont droit au cœur et qui illustrent parfaitement le sens de notre visite et la manière dont vous la recevez. Encore une fois très sincèrement, merci de nous avoir permis de tenir congrès ici à la Réunion. Si vous me le permettez, je voulais saluer toutes les personnes et personnalités que vous avez présentées, je m'associe à vos mots de bienvenue, je saluerai aussi nos amis de Madagascar, de l'île Maurice qui sont présents parmi nous et je voulais les saluer et les remercier d'être présents, bien entendu saluer les Présidents des Clubs et membres du Comité Directeur de l'île de la Réunion, je voulais leur adresser de très chaleureuses salutations. Madame la Directrice, si vous le voulez bien, la parole est à vous.

Denise HONG-HOC-CHEUNG :

Madame la vice présidente du Conseil Régional, Monsieur le Président de la Fédération Française de Triathlon, Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligue, Madame la Présidente de la Ligue Réunionnaise de Triathlon, Monsieur le Président du CROS, Mesdames et Messieurs, c'est avec un immense plaisir que je participe à cette assemblée générale fédérale d'autant que c'est la première fois, depuis que je suis à la tête de la DJSCS de la Réunion que j'assiste à une assemblée de si grande importance.

Cette organisation n'est pas fréquente à la Réunion, je tiens à vous remercier ainsi que l'ensemble des élus de la discipline d'avoir accepté ce défi majeur porté par la dynamique et opiniâtre Présidente de la Ligue Réunionnaise de Triathlon, Madame Françoise HUOT-JEANMAIRE.

Je salue au passage son travail, sa force de persuasion et son courage qui ont permis la tenue de cet événement à la Réunion aujourd'hui. Il est en effet important pour le mouvement sportif réunionnais, d'être reconnu et entendu par la Fédération.

Au-delà d'un site exceptionnel de pratique que, j'espère, vous aurez le temps de découvrir, dans un environnement international riche, la présence des responsables des pays voisins que je salue.

L'éloignement, la situation économique de l'île, la sécurisation des sites de pratique, la crise du bénévolat sont autant de freins au développement de la discipline. Or, ces derniers sont difficiles à appréhender lorsqu'on est à 10 000 km d'ici.

Votre écoute, votre soutien sont indispensables à la poursuite de l'important travail entrepris par toute l'équipe Réunionnaise de Triathlon, l'une des rares, je tiens à le souligner, présidée par une femme. J'en profite pour féliciter Monsieur le Président pour la composition de votre Comité Directeur qui s'est largement féminisé m'a t'on dit, avec 8 femmes, je vous félicite pour cet engagement aussi.

Si l'ensemble des dossiers de la DRJSCS sont, je vous le concède, de plus en plus complexes et chronophages, par exemple les projets de développement, les demandes de subventions, l'organisation des compétitions et des manifestations, les projets de formation, nous soutenons la Ligue dans sa demande de déconcentration du BF4 (Brevet Fédéral niveau IV).

Il serait très profitable non seulement à la Réunion mais aussi à nos pays voisins de la zone de l'Océan Indien.

En 2012, mon service devrait conduire, en relation avec le Parc National, une étude d'incidence sur l'impact des manifestations sportives dans le cœur du parc. Mon objectif est ici de défendre la pratique dans un environnement de choix en participant à la rédaction d'une charte qui resterait compatible avec les activités sportives.

Nous serons attentifs également, aux côtés des collectivités, à la problématique des déplacements sans lesquels les confrontations sportives permettant de stimuler les progressions et d'atteindre le plus haut niveau sont impossibles.

Nous poursuivrons si nécessaire notre aide à la restructuration des instances fédérales des pays membres de la CJSOI, l'inscription du triathlon aux Jeux des Iles de 2015 étant une ambition affirmée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Réunionnaise à laquelle j'ai pu assister le 21 janvier dernier.

La présence de nos amis des îles sœurs aujourd'hui peut nous permettre de penser que c'est possible malgré le chemin restant à parcourir.

Enfin, nous venons de procéder à l'évaluation de la structure familiale associée inscrite dans le parcours d'excellence sportive de la Fédération Française, je salue la présence de David HAUSS (présent tout à l'heure) mais aussi de Joël HAUSS qui seront présents et assisteront au déroulement de la journée. Nous avons à cœur de pérenniser et de permettre aussi aux meilleurs réunionnais de la discipline, d'atteindre les plus hauts sommets mondiaux. Ainsi, je remercie très chaleureusement les forces vives du triathlon français, bien sur l'ensemble des Présidentes et Présidents de Ligue ici présents mais également à travers eux tous les bénévoles qui dans les clubs sont les acteurs au tout premier rang de la Cohésion Sociale et de l'excellence sportive. Vous faites vivre le sport réunionnais et le sport français et je vous en suis très reconnaissante. Je vous souhaite un débat très riche et des travaux fructueux

pour cette journée ô combien importante pour la vie fédérale. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne journée.

Philippe LESCURE :

Merci Madame la Directrice pour votre intervention.

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Fédérale 2012.

Je voudrais excuser la ligue du Limousin et son Président Michel FAUBERT, qui a des ennuis de santé et nous avons une pensée pour lui. Nous excuserons également Gérald IACONO qui ne pouvait être présent. Des excuses aussi pour la Ligue de Martinique qui est dans une situation particulière, notre ami Jean Michel BUNIET nous en dira quelques mots d'information au cours de cette assemblée.

Je vous propose d'aborder le point N°1 de l'ordre du jour avec l'approbation des procès-verbaux des assemblées générales des 19 février 2011 et 26 septembre 2011.

Je demanderai au secrétaire général de faire le point sur le quorum et le nombre de voix.

Patrick SOIN :

Le Président l'a dit, la quasi-totalité des ligues sont présentes, il ne manque à l'appel que le Limousin et la Martinique, soit 203 voix sur un total de 209 voix possibles. Le quorum est largement atteint et nous pourrions délibérer régulièrement. Je vous remercie également de votre présence et notamment de la présence des ligues régionales.

Philippe LESCURE :

Merci Patrick pour cette précision et cette information, je vous propose d'aborder le point N°1, à savoir l'approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales des 19 février 2011 et 26 septembre 2011. Si aucun de ces procès-verbaux ne fait l'objet de remarques, je les soumetts à votre approbation. Quels sont ceux qui sont contre ?(aucune voix contre) Quels sont ceux qui s'abstiennent ?(aucune abstention) Quels sont ceux qui sont pour ? Les procès-verbaux des Assemblées Générales des 19 février 2011 et 26 septembre 2011 sont approuvés à l'unanimité, je vous en remercie..

Je vous propose d'aborder le point N°2 qui est le rapport moral dont je vais vous donner lecture :

Mesdames et Messieurs les Président(e)s et les représentant(e)s de Ligues Régionales,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur Fédéral, Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Commissions Nationales,
Mesdames et Messieurs les élu(e)s, Mesdames et Messieurs, Mes chers ami(e)s,

La Ligue Régionale Réunionnaise de Triathlon accueille ce jour la Fédération Française de Triathlon et son assemblée générale 2011.

Je veux en premier lieu remercier sa Présidente, Françoise HUOT-JEANMAIRE, qui a beaucoup œuvré pour nous recevoir ici, à La Réunion. Je veux associer à ces remerciements l'ensemble du comité directeur de la Ligue Régionale ainsi que les clubs et les organisateurs réunionnais.

Vous me permettez de souligner et de saluer l'engagement fédéral de Françoise HUOT-JEANMAIRE, également Secrétaire Générale adjointe de notre fédération, qui est une ambassadrice indéfectible des départements et territoires ultra-marins.

Merci de ton total investissement, chère Françoise, pour notre sport, pour le sport et plus particulièrement pour la réussite de cette assemblée générale outre-mer.

Je veux aussi remercier les collectivités régionales et territoriales pour leur soutien, qui nous permettent de tenir ici, trois jours durant, des rencontres que j'espère riches pour l'avenir de notre discipline.

Je me réjouis que la Fédération Française de Triathlon tienne à nouveau son assemblée générale dans un département d'outre mer, aujourd'hui à La Réunion, tout aussi naturellement que dans un département métropolitain.

Je salue la présence à nos côtés, ce jour, des autres Ligues Ultra-marines que sont la Ligue de Triathlon de la Guadeloupe, ainsi que celle de Nouvelle Calédonie. Je salue aussi la belle unité fédérale et la présence ici à la Réunion de l'ensemble des représentants de nos ligues régionales. Nous attachons une grande importance et nous portons une attention particulière au développement de nos disciplines sportives en outre mer comme sur l'ensemble de nos départements.

Nous sommes allés pour la première fois en 2006 tenir notre assemblée générale en Guadeloupe. Aujourd'hui, quelques six ans après, c'est la deuxième assemblée générale en Outre Mer de l'histoire de notre fédération.

C'est le témoignage de l'égale reconnaissance fédérale à tous ses représentants et acteurs qu'ils soient du territoire métropolitain ou des Dom Tom.

Je suis donc particulièrement heureux d'ouvrir nos travaux à La Réunion et vous remercie à nouveau de votre présence à toutes et à tous.

A une époque où tout va de plus en plus vite, où tout nous entraîne à nous installer dans la « réponse instantanée », nous avons, patiemment, lors des dix dernières années, mis en œuvre un travail de fond, un travail de réflexion et d'analyse, avant d'engager des projets fédéraux dans des secteurs d'actions réfléchis et choisis.

Nous avons donc œuvré, collectivement, avec prudence, sagesse mais aussi résolution et ténacité. Les résultats sur la durée nous permettent de constater que depuis plus de dix ans, la F.F.TRI. a constamment progressé dans tous les secteurs de ses activités.

La Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées a réuni en 2011 35.000 licenciés et plus de 45.000 pratiquants occasionnels. Ce sont, respectivement, 9 % de licenciés en plus dans nos clubs, eux aussi en augmentation de 4% pour un total de 672 clubs en 2011. Voilà deux indicateurs très importants de notre développement.

Un troisième a retenu mon attention, il concerne l'augmentation de 38 % du taux de participation « extérieure » sur nos épreuves. Le grand public, phénomène relativement nouveau, « s'essaye » de plus en plus au triathlon et aux disciplines enchaînées.

Dans son rapport, le Directeur Technique National reviendra en détail sur les évolutions significatives de la pratique chez les féminines, chez les jeunes, et chez les paratriathlètes.

Chacune de ces catégories faisant l'objet d'un plan de développement fédéral particulier.

Notre calendrier fédéral recense un nombre toujours croissant de triathlons, de duathlons, mais aussi depuis quelques années, de bike and run, d'aquathlons, d'épreuves enchaînées diverses sur toutes les distances et tous les formats.

Cette ouverture des pratiques sur des distances appropriées et adaptées au plus grand nombre, ainsi que des conditions d'accès facilitées, sont les raisons principales de cette progression du nombre d'épreuves organisées sous le label F.F.TRI..

Le calendrier fédéral est un véritable baromètre du développement. De 2010 à 2011 le nombre d'épreuves labellisées a augmenté de 5% et cela témoigne aussi de la vitalité de nos activités.

Un autre témoin de la gestion fédérale concerne nos résultats financiers. Dix exercices comptables positifs successifs nous amènent à la clôture budgétaire au 31 octobre dernier à un montant de fonds propres de l'ordre de 373.000 €.

Nous pouvons saluer ces résultats qui relèvent d'une gestion rigoureuse, sérieuse et qui nécessite, chaque année, exercice après exercice, un effort collectif et individuel pour maîtriser nos budgets et leurs réalisations.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette situation financière, garante de la stabilité de nos actions et projets. Nos experts en la matière vous communiqueront toutes les précisions lors du rapport financier.

L'année 2011 nous a permis d'étoffer notre structure administrative fédérale et de proposer un nouveau site internet fédéral. Nous avons entrepris cette évolution pour que nos adhérents, clubs, organisateurs mais aussi nos représentations internes, ligues et comité départementaux, puissent disposer d'outils de communication adaptés à notre époque.

Nous projetons pour la nouvelle olympiade d'ouvrir encore plus largement l'accès par internet, en permettant à tous (licenciés ou non) de s'inscrire aux 1600 courses du calendrier annuel.

En terme de communication, nous devons être en évolution permanente et beaucoup reste à accomplir. Néanmoins, il convient de constater les progrès réalisés en quelques années par la communication fédérale.

Je voulais aborder à présent quelques thèmes importants de l'année écoulée.

Je parlerai en premier lieu de la réalisation et de la concrétisation de l'agenda 21 de notre fédération. C'est un travail remarquable qui a été accompli et j'en remercie les auteurs et acteurs.

A mes yeux, c'est un engagement et une voie essentielle pour notre jeune fédération. Nous proposons une approche transversale des problématiques environnementales et sociétales de la politique sportive fédérale.

Notre sport, en lien direct avec la nature, l'eau, l'air, doit un être un exemple de pratique sportive soucieuse de son environnement mais aussi de tous les autres aspects de préservation du milieu naturel et plus largement de l'équilibre de nos activités sportives humaines sur notre planète.

Chacun d'entre nous peut maintenant s'approprier cet agenda 21 et être un ambassadeur de celui-ci.

Je suis certain que grâce à la prise de conscience collective, nous atteindrons nos objectifs ambitieux en ce domaine.

Un autre projet me paraît essentiel pour l'avenir et notre développement. Il concerne l'aide à la professionnalisation des Ligues Régionales qui a connu d'importantes évolutions depuis 2009.

Cette véritable coopération entre l'instance fédérale et les représentations régionales permet d'accompagner et de soutenir les ligues régionales par la professionnalisation. Cette coopération est primordiale car elle permet une véritable irrigation vers nos clubs, licenciés, organisateurs des projets fédéraux à partir d'objectifs communs partagés.

Il s'agit là aussi d'une orientation fédérale majeure qui favorise la fonction d'employeur de nos ligues régionales.

Je veux remercier les ligues régionales et les instances nationales qui ont longuement travaillé autour de cette nouvelle articulation de notre relation et qui permettra une évolution significative des objectifs assignés à cette aide à la professionnalisation des ligues régionales.

Je souhaite que les moyens et les efforts fédéraux consentis à cette coopération renforcée puissent être encore accrus dans les prochaines années.

En cette année 2011, pré olympique, la France est restée sur le podium des nations au classement international. Depuis 2007 nous n'avons jamais quitté ce podium et il convient de souligner notre permanence à ce niveau.

Ce classement d'ensemble me réjouit particulièrement parce que lui aussi me semble refléter le dynamisme et la performance durable de notre haut niveau.

Une comparaison, très d'actualité en cette période, avec nos voisins et amis allemands nous montre que l'Allemagne également habituée aux premières places ne figurent plus dans le top 5 mondial. Pas de conclusion hâtive mais seulement le constat que ce podium international des résultats cumulés par nation est un indicateur significatif de notre niveau de performance.

Vous me permettrez dans l'ensemble de nos résultats 2011 de saluer et souligner les performances d'Emmie Charayron pour son titre de Championne d'Europe Elite gagné à Pontévedra et son podium sur la WCS de Madrid ainsi que celle de David Hauss pour sa saison 2011 et son podium à Hambourg – sans oublier Sandra Levenez pour son titre de championne d'Europe de duathlon.

Je voudrais dire enfin combien il me semble important que nos athlètes en triathlon courte et longue distance, duathlon, lorsqu'ils portent les couleurs de l'équipe de France puissent en permanence montrer le meilleur d'eux même et par la même de notre fédération.

Cela va bien au-delà du résultat sportif - il en va de l'image de notre pays et de ses valeurs.

Voilà pourquoi j'attache une importance prépondérante à la représentativité de nos athlètes au plan sportif mais aussi au plan humain.

Bien sûr tous nos regards se tournent vers Londres et je suis certain que nous aborderons

cet objectif olympique dans les meilleures conditions de préparation et d'encadrement que nous puissions espérer.

Nous serons tous en soutien de nos athlètes tout au long des prochains mois et le Jour J.

Sur ce secteur du Haut Niveau, Frank Bignet, vous apportera toutes les informations et précisions utiles.

Dans le domaine des grandes épreuves internationales je me réjouis vivement que nous ayons pu accueillir, à Tours, les Championnats d'Europe Jeunes et je me réjouis également que Nancy puisse accueillir les championnats du monde de Duathlon en 2012. D'ores et déjà Belfort prépare les championnats du monde de longue distance 2013. Nous soutiendrons avec enthousiasme ces grandes épreuves internationales qui contribuent au rayonnement de la F.F.TRI.

Je souhaiterais avant de conclure aborder quelques sujets importants pour notre fédération.

En premier lieu les conditions d'organisation et la structure juridique et organisationnelle des Grand Prix de Paris et Nice. Depuis plusieurs mois, c'est un sujet qui anime une réflexion qui nous conduira à examiner ensemble les décisions à prendre.

A ce titre, dans les prochaines semaines, et après avoir évoqué à nouveau ce sujet ici même demain en Comité Directeur ouvert aux Présidents de Liges, je serai appelé à vous demander de prendre les décisions qui nous apparaissent les plus appropriées à la gestion et au développement des triathlons de Paris et Nice pour les années à venir.

Je suis certain que notre maturité et notre sens de l'intérêt fédéral nous permettront d'effectuer ensemble le meilleur choix.

Pour cela je proposerai que nous réunissions un Comité Directeur téléphoné sur ce sujet ainsi qu'une Assemblée Générale Extraordinaire également téléphonée, après que vous ayez disposé de tous les éléments et documents nécessaires.

En effet notre choix d'évolution en ce domaine influera aussi sur l'organisation de l'ensemble de notre Grand Prix pour les années à venir.

A ce titre, la réunion particulièrement constructive avec nos clubs de division 1 la semaine dernière, me conforte dans l'idée que toute évolution passe par une réflexion partagée permettant d'aboutir au plus large consensus possible.

Les réflexions, et les contributions de chacun, seront utiles pour construire ensemble, en 2012, les principaux axes de nos évolutions et perspectives pour la prochaine olympiade.

Je sais pouvoir compter aussi sur l'ensemble de nos commissions nationales pour préparer ce travail prospectif.

Mesdames, Messieurs, mes chers ami(e)s,

Au terme de ce rapport moral, je mesure tous les sujets que j'aurais pu aborder tellement notre vie fédérale est riche d'actions, de réalisations et de projets.

Je laisserai les intervenants qui vont me succéder établir un bilan plus exhaustif de la vie fédérale.

Pour ma part je conclurai en soulignant le remarquable essor et engouement pour notre sport.

Demain, je veux dire avant la fin de la prochaine olympiade, nous serons 50 000 licenciés, demain nous accueillerons 5000 participants à Paris et plusieurs milliers sur les grandes épreuves hexagonales.

Demain, notre sport connaîtra de nouveaux succès, de nouveaux développements, de nouvelles ambitions.

Je mesure le chemin parcouru par notre fédération et notre sport dans le paysage du sport qu'il soit national ou international.

C'est grâce à celles et ceux qui œuvrent jour après jour pour donner au triathlon et aux disciplines enchaînées la place qu'ils méritent.

Permettez-moi de vous remercier chaleureusement et à travers vous l'ensemble de notre famille triathlétique.

Je sais que l'histoire de notre encore jeune fédération, est nourrie par la passion commune, parfois véhémement, mais toujours animée par le désir de faire plus et mieux pour notre cause commune.

Ce sport qui embellit la vie, ce sport qui est évasion, santé, ce sport qui est un lien social

irremplaçable, ce sport qui est la vie, il porte pour nous tous ici un nom d'avenir « TRIATHLON ».

Merci de votre fidèle soutien et de votre attention.

Y a t'il des questions suite à la lecture de ce rapport moral, des interventions ?

Thierry SAMMUT :

J'aimerais juste revenir, si vous le permettez, à moins qu'on puisse le faire ce soir sur les questions diverses, sur un aspect important que vous avez évoqué sur l'avenir du Grand Prix, sur le Triathlon de Paris et sur le Triathlon de Nice. Vous savez que la ligue Ile de France est très attachée à ce projet, est-ce que vous souhaitez qu'on en dise quelques mots maintenant ou qu'on y revienne en fin de soirée ?

Philippe LESCURE :

On peut en discuter maintenant, je ne sais pas si c'est dans le timing de cette assemblée générale mais je suis toujours ouvert aux questions et à la discussion, on peut l'aborder maintenant, il n'y a pas de problème. C'est prévu essentiellement dans le comité directeur de demain puisque c'est le lieu même de la discussion de ce sujet mais toute question en assemblée générale est la bienvenue.

Thierry SAMMUT :

C'est pour cela Monsieur le Président, si vous le permettez, en prévision du comité directeur de demain, qu'il est intéressant de revoir deux ou trois points sur cet aspect-là. Vous l'avez dit, vous souhaitez que cette décision, cette réflexion se fasse largement donc on entend vos propos et on y est très attaché bien évidemment. Vous avez évoqué l'avenir du Grand Prix, nous pensons que ça va bien au-delà de la vie du Grand Prix. Le Triathlon de Nice, dans une moindre mesure, est en train de relancer une dynamique forte. Le triathlon de Paris c'est, et ça va continuer à devenir certainement la vitrine du triathlon en France et bien au-delà de la France. Le triathlon de Paris, c'est aussi l'avenir puisqu'on le voit bien, toute fédération existe à travers la communication, et dieu sait si la communication aujourd'hui est un vecteur important de développement au travers de ses grandes épreuves.

Le triathlon de Paris demain c'est aussi le développement, vous l'avez aussi évoqué par rapport à un nombre extrêmement important de participants qui ne sont pas forcément aujourd'hui dans des clubs, mais qui à travers la découverte du triathlon de Paris ou d'autres triathlons, sur l'ensemble de notre territoire viennent se greffer ensuite sur les clubs pour développer leur pratique. Donc l'avenir du triathlon de Paris et l'avenir du triathlon de Nice se jouent bien au-delà du Grand Prix et donc nous y sommes extrêmement attachés. Aussi, on vous demande à tous d'être extrêmement vigilants sur la façon dont on va envisager les partenariats, puisque nous sommes conscients aujourd'hui que de telles épreuves ne peuvent se développer sans un partenariat fort avec des professionnels qui savent maîtriser les aspects du sponsoring, de la communication, de l'évènementiel en général.

Pour autant, soyons très vigilants, au regard de l'obligation qui nous est faite de par la délégation du ministère jeunesse et sport pour le portage de notre pratique, à ne pas mettre en péril le triathlon de Paris et son avenir à court, moyen ou long terme, au travers des contrats de partenariat qui pourraient être scellés.

Monsieur le Président, on a eu l'occasion d'échanger sur cette question-là, vous nous avez indiqué qu'un certain nombre de garanties serait apporté, nous souhaitons simplement rappeler à l'ensemble de cette assistance que ces garanties doivent être extrêmement fortes. Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci pour cette intervention, nous aurons l'occasion au cours de nos travaux de demain mais le cas échéant, au cours de questions diverses si nécessaire, d'y revenir mais soyez certain que nous partageons totalement, et à la fois l'enjeu que cela représente et l'attention

particulière que nous devons avoir sur ce dossier mais je puis vous assurer que mes collègues du bureau fédéral, du comité directeur fédéral seront tout à fait attentifs et vigilants à ce que cette perspective soit traitée avec la plus grande attention et dans le seul intérêt de l'ensemble de la Fédération Française de Triathlon, soyez-en également assuré.

Y a t'il d'autres interventions ou d'autres questions ?

Albert CACHERA :

Monsieur le Président, je ne suis pas très assuré que ce soit dans le cadre du rapport moral. J'ai deux questions à vous poser. Vous avez évoqué les DOM TOM, la question qui me vient à l'esprit : n'y a t'il plus de commissions DOM TOM à la fédération ? Y a t-il un développement particulier du triathlon du soleil ou une opération de ce style qui serait également bienvenue. Vous êtes à la Réunion, vous voyez combien le soleil, l'air, la mer et la terre sont présents évidemment, un triathlon du soleil à travers les DOM TOM mériterait peut être votre attention mais c'est vraisemblablement un projet pour le futur.

Et le deuxième point : vous avez évoqué la communication, c'est essentiel c'est même fondamental. Avez-vous passé convention avec l'image télévisuelle ? Vous avez fait allusion à Internet, mais l'image télévisuelle est essentielle. Etes-vous sur le point de passer convention notamment vous avez des épreuves labellisées, est ce qu'il ne vous paraît pas intéressant pour l'avenir de vous rapprocher des télévisions et de passer avec eux convention sur par exemple, le triathlon de Paris, pourquoi pas ? Celui de Nice, me semble t'il était et il doit le demeurer, très télévisé, ce sont les deux directions qui me paraissent fondamentales. Je ne vais pas vous dire que je m'étonne de ne pas avoir RFO ici ou une télévision présente, pardonnez-moi, ce n'est pas un reproche à quiconque, tout est bien organisé et c'est parfait, mais c'est vrai que nous devons y songer, ça fait partie de nos démarches pour le futur.

Philippe LESCURE :

Merci Monsieur CACHERA, j'en profite pour vous présenter : Président fondateur du premier club de triathlon à La Réunion, organisateur du Triathlon des Cimes.

Albert CACHERA :

23 Triathlons. Ma première mission à la Réunion a été d'amener 3 chaînes de télévision à La Réunion. Patrick MONTEL, quand il parle du triathlon des Cimes, vous dira que c'est un des plus beaux triathlons de la planète, comparé à Nice ou à Hawaï, je ne suis pas chauvin mais nous sommes à la Réunion et c'est vrai que l'image télévisuelle me paraît fondamentale.

Philippe LESCURE :

Vous me permettrez cette petite discussion personnelle...

Albert CACHERA :

Je termine pour vous dire...

Philippe LESCURE :

Rapidement s'il vous plait car il faut qu'on puisse poursuivre nos travaux, votre intervention a toute sa place mais je souhaiterais pouvoir vous répondre afin que nous avancions dans le déroulement de cette Assemblée générale.

Albert CACHERA :

Juste vous dire que je suis le triathlon du 20^{ème} siècle, vous êtes celui du 21^{ème} siècle, c'est parfait et je pense que cela ne vous aura pas échappé.

Philippe LESCURE :

Monsieur CACHERA, je dois vous dire que pour ce qui me concerne, je suis à la fois du 20^{ème} et du 21^{ème} siècle, les deux, j'ai participé, pour la petite information, au triathlon des

Cimes en 1989 où j'étais un concurrent modeste mais enthousiaste. J'ai aussi couru sur le triathlon de Nice et bien d'autres, j'ai donc pu faire des comparaisons, je vous en garderai pour midi mes commentaires.

Simplement pour vous dire que la télévision, elle n'était pas là, mais elle était à la descente de l'avion pour nous accueillir et que j'ai eu l'occasion d'intervenir sur les chaînes locales, je n'irai pas jusqu'à dire internationales, mais hier à ma descente d'avion pour exprimer encore une fois notre vision du triathlon et de son avenir, ça ne passe pas par pertes et profits, loin s'en faut, et sur les deux points que vous avez évoqués, je vous apporterai les informations suivantes : la commission Outremer existe bel et bien dans notre fédération, c'est une commission extrêmement dynamique et hier après-midi, elle s'est réunie pendant plusieurs heures en présence des représentants des ligues d'outre mer de nos amis de l'océan indien, en présence de la quasi totalité du bureau fédéral et nous avons dressé des perspectives tout à fait, je crois, encourageantes pour favoriser, développer, soutenir le triathlon dans les territoires ultramarins. Et enfin lors de notre assemblée générale à la Guadeloupe, dont je faisais référence il y a quelques instants, nous avons pris des dispositions particulières, là aussi pour favoriser le développement du triathlon et notre seule présence ici montre, me semble-t-il l'attachement et l'intérêt que nous portons au développement du triathlon outre mer.

Pour la télévision, nous avons un contrat avec CANAL+, SPORT+ qui retransmet l'ensemble de notre Grand Prix, c'est-à-dire les 5 étapes et parfois les championnats de France. Il y a un contrat renouvelé depuis de nombreuses années, le vice président Frank GASQUET, expliquera tout cela dans son rapport de communication, donc nous avons bien un contrat avec le groupe CANAL+ et notamment SPORT+ et c'est un contrat de diffusion importante.

Pour autant, nous ne restons pas, passez moi l'expression, les deux pieds dans le même sabot, nous avons eu des contacts l'an dernier avec France Télévision, nous avons, et c'est même au-delà de la Fédération Française de Triathlon, il s'agit du Comité Olympique et Sportif Français, adopté, voté lors de notre assemblée du 23 décembre, afin qu'une des 6 chaînes de la TNT qui va voir le jour dans quelques semaines, soit 100% Sport, 24h/24.

Le CSA formulera son choix dans quelques mois, et je suis certain que l'on parlera de triathlon sur cette chaîne, notamment du fait qu'il soit olympique.

Je voulais vous apporter ces compléments d'information.

S'il y a d'autres questions évidemment, elles peuvent être posées.

En l'absence de questions ou remarques, le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité par les Président(e)s et représentant(e)s mandatés, des Ligues régionales.

Philippe LESCURE remercie l'assemblée.

Philippe LESCURE

Nous allons aborder les rapports d'activités comme nous le faisons traditionnellement, ce rapport d'activités vous est présenté en plusieurs volets successifs par les différents intervenants en charge des secteurs, des responsabilités au sein de notre fédération et en premier lieu, je vais passer la parole à notre secrétaire général Patrick SOIN.

Je vous indique que nous ferons une pause à 10h30, de manière à donner un peu d'oxygénation à nos travaux.

Patrick SOIN :

Avant de vous faire lecture de mon rapport, je vous indique que tous les rapports qui vont suivre ont été envoyés par messagerie électronique. Nous souhaitons qu'ils ne soient pas forcément relus mais bien sûr que les points essentiels soient développés. Les rapports du Président et du Secrétaire Général seront aussi à votre disposition, ces derniers n'étant jamais remis avant les travaux.

Dans mon rapport, je vais développer les éléments chiffrés c'est-à-dire les statistiques, parler du fonctionnement et vous retrouverez malgré tout des points déjà évoqués par le Président

puisque ce sont des points essentiels pour notre fédération, des points d'actualité mais également quelques perspectives d'avenir.

Notre siège social est situé à ST DENIS LA PLAINE. Nous avons parcouru 10 000 km pour vous accueillir en assemblée générale à ST DENIS DE LA REUNION, mais nous sommes aussi ici en terre de triathlon. La ligue de la Réunion est d'ailleurs une des ligues qui a le plus progressé en terme de nombre de licenciés.

Au 31 octobre 2011, nous comptabilisons 34 891 licenciés au niveau national et nous enregistrons sur la saison 2011, une augmentation de 8,9 %. Cette augmentation est conforme à la moyenne des dernières années, notre croissance est continue depuis maintenant 10 ans. A ce rythme, nous compterons près de 50 000 licenciés dans 4 ans. La population de jeunes augmente de façon plus importante encore avec une progression de 11,4 %. Cela traduit bien la politique ciblée et mise en œuvre depuis des années pour développer cette pratique et l'engagement des clubs dans ce sens. A l'inverse, si le nombre de féminines progresse encore, on constate un léger tassement. Toutefois, les initiatives pour favoriser la pratique des féminines se poursuivent avec une vraie volonté d'encourager la pratique féminine et l'implication des femmes dans notre fédération. Une nouvelle fois, c'est l'effectif des vétérans qui augmente le plus, cette catégorie représente maintenant plus de 39 % du total de nos licenciés, cela devra bien sûr être pris en compte dans l'évolution de notre offre de pratique. A la fin de la saison, nous comptons 672 clubs soit 25 de plus que l'année précédente. Ces créations de club à la hausse sont primordiales pour répondre au développement très rapide de nos licenciés, les autres lieux ou modes de pratique sont également à développer, il n'y a pas eu d'ouverture d'espace triathlon 2011, néanmoins plusieurs projets sont à l'étude.

Le nombre d'épreuve continue également d'augmenter, la répartition entre les disciplines est la suivante : le triathlon représente maintenant 50 % du total des épreuves, le duathlon 17 %, l'aquathlon et le bike & run 11 % chacun, et les animations environ 10 %. On observe un ralentissement de ces animations et une nette progression de l'aquathlon et du bike & run. Le nombre de pass journée distribué est en explosion, si cela est dû pour partie à un meilleur recensement sur le terrain, cela confirme surtout l'intérêt des non licenciés pour nos disciplines en compétition et sur l'ensemble des distances du format découverte jusqu'au longue distance. Le développement de nouveaux circuits de plus en plus souvent organisés par des structures du secteur marchand confirme également l'intérêt croissant pour nos disciplines. Nous devons veiller à encadrer au mieux et accompagner le développement de ces activités. Tous les indicateurs sont à la hausse. La fédération est en bonne santé grâce au travail de structuration, de développement, de communication qui est fait, notre fédération est sur une courbe de progression que bien d'autres nous envient.

L'ensemble de nos activités se développe et la structure fédérale grandit également. Les effectifs de notre fédération sont maintenant de 15 salariés auxquels il faut associer les 20 cadres de la direction technique nationale. Le siège fédéral est maintenant trop petit. Nous prospectons d'ailleurs pour trouver des locaux plus adaptés. Plusieurs mouvements de personnel sont également intervenus pendant l'année écoulée. Le secteur communication marketing récemment renforcé par l'arrivée d'une nouvelle intervenante a été réorganisé durant l'année. Un nouveau site Internet plus complet a été mis à disposition et les aspects réseaux sociaux ont été développés. Cela donne une nouvelle dynamique. Les valorisations des articles parution Web, diffusion radio et TV sont en nette hausse également. La stratégie communication et marketing de la fédération est bien notée par l'ensemble des observateurs. Au-delà des partenaires traditionnels, des sujets triathlon ont été développés dans des supports ou dans des émissions à diffusion élargie. Le triathlon, sport en vogue, séduit. Malgré tout, cela ne se traduit pas pour l'instant par des apports en partenariat nouveau.

Un recrutement est intervenu en fin de saison dans le secteur de la formation avec la création d'un poste administratif attaché au centre de formation sur le site d'Aix en Provence. Il est à noter que le financement de ce poste est couvert par les OPCA et la taxe d'Apprentissage. C'est bien sur un secteur en plein développement. La deuxième session du DEJEPS est en cours, d'autres niveaux de formation sont également avancés. La future offre devra répondre aux besoins des clubs.

Le service adhésion a connu le départ d'un des deux salariés en juin et son remplacement n'a eu lieu qu'en septembre. Malgré tout, nous nous sommes organisés pour pouvoir assurer un service satisfaisant à l'ouverture de la nouvelle saison. C'est dans ce domaine le pic d'activité de l'année. Les salariés de la fédération sont au contact des opérateurs des ligues tout au long de l'année mais c'est à cette période que les sollicitations sont les plus importantes pour les uns comme pour les autres, ce fut encore un peu plus le cas cette année avec les questions liées à la dématérialisation de la licence. Toutefois, nous avons constaté une alimentation du système en matière de saisie de licence beaucoup plus rapide que l'année précédente, mais l'amélioration de la qualité de service est conditionnée au déploiement du futur outil informatique. Nous venons de choisir comme prestataire la société ANEWCO. Les travaux vont s'étaler sur plus d'un an et mettre à contributions salariées et bénévoles, élus fédéraux et correspondant de ligue. La réussite du projet passe par l'implication de la part de tous, c'est là un enjeu majeur pour notre fédération.

Le secteur des grandes épreuves a beaucoup évolué depuis quelques années avec le développement du Grand Prix et de l'ensemble des grandes épreuves. La dimension prise par le triathlon de Paris et l'ajout de l'épreuve de Nice depuis l'année dernière ont augmenté encore sensiblement l'activité. Même si nous travaillons en collaboration avec les ligues régionales concernées sur ces deux épreuves, des moyens supplémentaires seront nécessaires. Très rapidement, une évolution vers un secteur événementiel élargi s'impose, cela impactera également le service communication marketing.

L'activité de la fédération s'accroît rapidement et tout s'accélère. Nos recettes et nos dépenses augmentent aussi sensiblement. Dans ces conditions la maîtrise de l'équilibre budgétaire est toujours aussi délicate. Le résultat de l'exercice est certes une nouvelle fois positif, le résultat net comptable est de 33976 € mais cela a nécessité des efforts de tous suite à l'intervention de notre trésorier général lors du comité directeur du mois de juin. Ce résultat correspond à 0,8 % du budget. Si l'entreprise fédérale se porte si bien aujourd'hui, elle le doit à l'ensemble de ses composantes élus, cadres fédéraux et salariés. Je remercie chacun d'entre eux pour leur contribution.

Les responsables de secteur Présidents de commission vont maintenant se succéder à la tribune. Vous avez été destinataire de leur rapport qui traduisent l'ensemble des activités de la fédération. Vos interventions vont permettre de revenir sur les effets marquants de l'année écoulée dans les différents secteurs de la fédération. Depuis le lancement de notre plan de développement, plusieurs projets d'envergure ont été enclenchés. Certains dossiers sont déjà aboutis ou le seront prochainement. Ainsi l'année 2011 aura été celle de la diffusion de l'agenda 21 de notre fédération. Une charte d'adhésion a ensuite été lancée. Nous souhaitons qu'une majorité d'acteur adhère à cette démarche. Issue de notre plan de développement, cette dimension est transversale à l'ensemble de nos activités. Dans le cadre de la structuration, la fédération a souhaité aider les ligues à se professionnaliser, la plupart de nos ligues ont maintenant au moins un emploi équivalent à un temps plein, le dispositif est important et doit être maintenu et amplifié. Un prochain accord cadre précisera d'une part le soutien financier et l'accompagnement de la fédération et d'autre part les engagements et les objectifs partagés. Le lien ligue/fédération s'en trouvera renforcé. Les réflexions en cours sur les appellations de type de licence ou bien encore des distances amèneront plus de lisibilité. L'ouverture des distances pour les jeunes redonnera de l'intérêt pour certaines catégories. La possibilité pour les non licenciés d'essayer un mois dans les

clubs avec une couverture assurance gratuite devrait permettre de convaincre encore de nouveaux adhérents. L'ensemble des actions de développement est retranscrit dans le document très complet de la direction technique nationale, vous y retrouverez également les résultats et l'activité du secteur haut niveau. Le directeur technique national reviendra sur ces différents aspects. Je rappellerai toutefois que la France se situe en 2011 au 3^{ème} rang mondial toutes disciplines confondues, également 3^{ème} chez les hommes comme chez les femmes au classement olympique. Cela est porteur d'espoir en cette année olympique qui débute. Comme le dit notre Directeur Technique National, nous avons le droit d'y croire. Une médaille aux Jeux Olympiques nous rapporterait sans aucun doute exposition médiatique et reconnaissance accrue. L'afflux de licenciés serait encore plus important et rapide. D'autres fédérations auraient récemment connu ce phénomène. Ces nouveaux licenciés viendraient grossir nos clubs, cela ne sera pas sans poser des problèmes d'accueil et d'encadrement. Nous devons tous être convaincus de l'importance du développement en nombre de nos clubs. Il nous faudra les accompagner dans leur structuration, leur besoin en encadrement. Les brevets fédéraux et notamment le BF5 récemment rénové permettront de compléter les besoins en éducateurs. Les travaux de l'Ecole Française de Triathlon, relancés durant l'année devront apporter le véritable outil ressource correspondant aux besoins des clubs pour l'accompagnement des jeunes triathlètes. C'est un des défis de demain, accueillir plus de licenciés dans les meilleures conditions possibles. Je vous remercie pour votre attention ainsi que pour votre engagement, votre accompagnement et votre implication au service du triathlon et des disciplines enchainées. Merci encore.

Philippe LESCURE :

Merci Monsieur le Secrétaire Général. Je vous propose pour ce rapport d'activités que nous le votions. Des questions à chacun des rapports mais que nous puissions faire un vote groupé si vous en êtes d'accord à la fin de l'ensemble des rapports. Des questions à chaque intervenant et ensuite je soumettrais à votre approbation, le cas échéant, l'ensemble du rapport d'activités constitué par les différents rapporteurs.

Y a-t-il des questions suite au rapport d'activités de Patrick SOIN ?

Albert CACHERA :

Le triathlon scolaire : je n'ai pas entendu la représentante de la jeunesse et des sports, présente avec nous, est-ce qu'il y a eu de sa part, une volonté en acte de faire participer le monde scolaire qu'il soit du premier degré ou second degré à l'effort de promotion de ce sport ? Je ne l'ai pas entendu mais peut être l'avez-vous appelé sous d'autres formes.

La deuxième question plus importante ; il s'agit du secteur commercial ou marchand que vous avez évoqué. Je l'ai rencontré, vous savez, quand nous cherchons des sponsors, des budgets, ce n'est pas une chose simple et ce que j'avais constaté il y a très longtemps, au départ, c'est que le triathlon allait trop vite, il se laissait phagocyter par le monde commercial, par l'argent. J'en avais fait part à Mr Cotte, en son temps, il était comme moi persuadé qu'il fallait faire quelque chose pour ralentir l'appétit des marchands.

Et vous avez évoqué, Monsieur le Secrétaire Général, le secteur marchand, à cette époque, j'avais déjà suggéré un cahier des charges qui associait et qui défendait, qui préservait la promotion du triathlon et le triathlon discipline sportive d'une instrumentalisation éventuelle de son image à la faveur du sport, or à la faveur de la marque publicitaire, c'est important. Vous avez parlé également de partenariats avec l'évènementiel, c'est important aussi, et cela fait partie de ce que je viens d'évoquer. Voilà mes deux questions. Alors, comment les abordez-vous, en êtes-vous maître ? Et ce fameux cahier des charges, l'avez-vous établi ou pensez-vous l'établir ? Comment voyez-vous les choses ? Merci de bien vouloir y répondre.

Patrick SOIN :

Effectivement, plusieurs questions, d'ailleurs, on pourrait ouvrir des débats très longs. Ce sont bien sur des sujets que nous évoquons régulièrement dans nos instances et lors de séminaires de réflexion.

Donc sur la toute première question, je vais répondre rapidement et globalement parce qu'on aura des temps d'échanges plus longs à travers d'autres temps possibles de questions. Sur la première question, bien sûr, les aspects scolaires, jeunes etc. sont travaillés, il y a notamment dans la commission de développement d'animation territoriale, des missions spécifiques autour de ces pratiques. Sur l'aspect organisation événementielle par les structures marchandes, on peut faire le lien aussi avec la fin de votre question sur tout l'aspect événementiel bien sûr, là aussi, on y travaille. Malgré nous, le secteur marchand privé se développe qu'on le veuille ou non, il faut l'encadrer au mieux et c'est dans ce sens là que nous œuvrons, il faut essayer de « faire avec » je dirais plutôt que de « faire contre », mais pas au détriment de nos organisateurs traditionnels qu'il faut continuer de soutenir et d'accompagner. Malgré tout c'est un élément à prendre en compte et nous devons être vigilant par rapport à certains aspects pour pouvoir accompagner aussi ce développement. Sur l'événementiel, question aussi un peu entrouverte par Thierry SAMMUT juste avant, là aussi il y a des avancées, il y aura des propositions qui seront faites au prochain comité directeur et des démarches, des orientations pour l'immédiat et pour les années suivantes, dans des associations possibles mais là ce sera bien sûr le comité directeur qui décidera suite aux propositions qui seront faites.

Philippe LESCURE :

Merci. Je voulais saluer la présence parmi nous de notre président d'honneur Jacques LAPARADE qui est ici, merci de participer à nos travaux mon cher Jacques. La présence aussi de TRIATHLETE MAGAZINE, représenté par Thierry DEKETELAERE, merci également d'être présent et de retranscrire dans les prochaines éditions nos travaux, merci Thierry. Je vous propose de donner la parole à Jean Marc GROSSETETE.

Jean Marc GROSSETETE :

Merci Patrick. Dans ton rapport, tu as bien expliqué l'évolution de nos structures et l'augmentation de nos licenciés. J'ai une question un peu plus terre à terre. Pour me rendre de temps en temps au siège fédéral, je m'aperçois que les locaux sont de plus en plus exigus, au regard du nombre de personnes y travaillant. Je sais que certains élus ne sont pas forcément convaincus de l'importance à faire évoluer notre siège fédéral, et de l'agrandir. Peut-on envisager quelque évolution ?

Patrick SOIN :

Jean Marc, je vais te rassurer, je l'ai dit dans mes propos, le Président a missionné le directeur général et le directeur administratif pour se mettre en recherche de locaux. Nous disposons actuellement d'environ 285 m², il nous en faudrait au moins le double, soit au moins 600 m². L'idée du Président serait de se rapprocher si possible un peu plus de PARIS. Après, il faudra rester bien évidemment dans des limites raisonnables par rapport à notre budget. En tout état de cause il nous faut disposer rapidement, de préférence dans l'année, de locaux d'une dimension du double de celle dont nous disposons actuellement. Nous avons déjà quelques orientations et nous viendrons rapidement vers le comité directeur. Pour compléter, nous sommes actuellement propriétaires de nos locaux, et sommes dans la dernière année de remboursement de l'emprunt contracté à l'achat, ce qui rend la situation plus simple si nous voulons nous porter acquéreur ou locataire de nouveaux locaux, en conservant probablement les locaux actuels que nous pourrions louer.

Philippe LESCURE :

Oui, juste pour compléter, nous sommes très, très conscients de l'urgence de cette évolution. Nous avons déjà prospecté, et n'avons pas donné suite pour des raisons essentiellement financières. Mais comme l'a dit Patrick SOIN, j'ai demandé il y a quelques semaines d'accélérer le processus, de prospecter en première couronne de la région parisienne de manière à avoir une capacité d'acquisition, voire de location car si nous ne pouvons pas acheter, et bien nous louerons nos nouveaux locaux quitte à louer ceux que nous possédons aujourd'hui, de manière à ne pas différer beaucoup plus cette évolution et

ce changement de siège qui, je partage tout à fait ton point de vue, est désormais une quasi urgence.

D'autres questions par rapport au rapport d'activité du secrétaire général ? S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose de poursuivre l'examen de nos différents rapports et les intervenants vont ainsi se succéder à la tribune.

Je donne la parole à Frank GASQUET, vice président, chargé de la Communication et du Marketing.

Frank GASQUET :

Bonjour à vous tous. En guise d'introduction, la diapositive maintenant habituelle qu'il ne faut surtout pas oublier et qui relativise la communication et le marketing du triathlon dans le sport français. Je vous rappelle que nous ne sommes ni le football, ni le rugby, ni le tennis, ni le handball, que nous sommes le triathlon et que nous sommes quasiment au même niveau que le kayak, même si on commence à leur passer devant. Si sur le plan communication, l'action de la saison 2011 est dans le prolongement des décisions importantes qui ont été prises en 2010, sur le plan marketing, la continuité est malheureusement de mise. Certes, comme vous le voyez sur cette diapositive, une crise s'en est allée mais une autre probablement plus dure et plus longue est arrivée. Les effets de celle-ci sont pour l'instant minimes sur le plan purement fédéral en raison des contrats qui nous lient à nos partenaires principaux. Ils sont par contre toujours aussi lourdement « parlants » sur les épreuves organisées par notre fédération.

Entrons dans le détail. Si l'organisation du secteur communication marketing n'a enregistré aucune évolution sur le plan quantitatif, sa réorganisation fonctionnelle entamée dans le premier semestre 2011 porte ses fruits. Les tâches sont mieux réparties et la transversalité fonctionne bien. Notons toujours les actions ponctuelles, trop ponctuelles du Président et de certains autres cadres élus ou employés dans la communication ou le marketing fédéral. Légèrement réactualisé, l'outil financier interne créé en 2010 remplit ses rôles d'information vis-à-vis de ses membres et de la commission, et permet un suivi efficient et de proximité avec le trésorier. Deux outils supplémentaires ont été créés en septembre 2011. Le premier recense les perspectives annuelles de ressources partenariales envisageables pour le marketing fédéral du triathlon de Paris et de Nice ainsi que leur suivi trimestriel. Il est systématiquement présenté en bureau et en comité directeur. Le second, interne au secteur compile les contacts et rendez-vous pris.

Pour 2012, nous sommes ravis de l'heureux événement qu'attend Fabienne LORDET, son congé maternité est pour nous une expérience nouvelle, quelque peu anxiogène mais dont nous pallierons les effets.

Concernant la commission nationale de la communication et du marketing, une refonte fonctionnelle a été opérée en début d'année 2011, elle porte ses fruits. Des référents ont été nommés qui ont travaillé à des projets de l'amélioration du secteur. Parmi les succès, Isabelle CAMOUS a remis en place un comité de relecture des documents de communication avec l'appui de nombreux membres de notre fédération. Patrick LORIGNY a assuré l'organisation de la communication de proximité, en a fait l'analyse et a fourni des solutions pour l'améliorer en 2012. Eric BRONDY a centralisé les défauts de la version 1 du site Internet qui ont abouti à la finalisation d'une version 2 qui sera effective fin février 2012. Un échec lié au défaut de communication chronique des grandes épreuves fédérales hors Grand Prix Lyonnaise des Eaux et Championnats de France de Triathlon, la procédure testée par Jacky BAUDRAND étant imparfaite, des modifications sont à l'étude pour 2012. A noter l'ouverture d'un nouveau chantier, les 30 ans du triathlon de Nice, je vous rappelle que le premier triathlon français date du 20 novembre 1982, nous fêtons donc les 30 ans du triathlon de Nice. Les deux référents sont Elisabeth BARRAUD et Isabelle CAMOUS. Pour finir, même si elle ne fait pas partie de la commission, je tiens à remercier Mme Françoise HUOT-JEANMAIRE qui écrit la plus grande partie des éditoriaux fédéraux.

Deux mots de budget : sur le plan des recettes, hors les triathlons de Paris et de Nice, dont nous reparlerons, après les échanges de service et les tenues groupe d'âge équilibré en recette/dépense, on constate une légère augmentation de 17 000 euros du marketing fédéral, lié au retour d'ISOSTAR, notre partenaire énergétique. Malheureusement, nos dépenses ont aussi augmenté de 12 000 euros et ce malgré la réduction du nombre d'envois de triathlète magazine à nos licenciés. En cause, la création essentiellement du nouveau site internet et l'augmentation du coût des productions télévisées. Vous ne voyez dans ce tableau que les dépenses affectées au secteur, soit 278 000 euros. Pour obtenir le chiffre des charges globales de la communication marketing, il faut ajouter les dépenses liées aux triathlons de Paris et Nice et les emplois que vous retrouverez dans les charges de structure. Ce chiffre se situe aux environs de 500 000 euros, ce qui représente environ 12% du budget fédéral, c'est un chiffre superposable à ce que l'on constate dans les autres fédérations sportives.

Passons au secteur communication. Dans le cadre de la communication médias, presse spécialisée, notre relation avec triathlète magazine a changé puisqu'en 2011, seuls trois numéros ont été envoyés à nos licenciés. Cette évolution est passée inaperçue puisqu'un numéro promotionnel incluant le guide des grandes épreuves fédérales a été envoyé par Triathlète magazine en avril. Il en sera de même en 2012, mis à part la transformation du guide des Grandes Epreuves Fédérales acceptée par les clubs de D1 et organisateurs du Grand Prix Lyonnaise des Eaux, la semaine dernière le 28 janvier, dont la valeur médiatique moyenne nous a incité à supprimer l'envoi. Peu de remarques concernant le calendrier et le triathlon de Paris qui semblent donner satisfaction. Le magazine devait réaliser un CD ROM regroupant les grandes courses de l'année : ce projet a été annulé. Néanmoins, un CD ROM a été distribué aux organisateurs et clubs de D1 du Grand Prix Lyonnaise des Eaux, la semaine dernière.

Pour la communication médias, presse audiovisuelle, la mi-mandat est le moment de renouvellement de certains contrats. La production et diffusion télévisées étaient concernées. Pour la production, nous avons signé à nouveau un contrat pour 2 ans, après appel d'offre avec la société DIGIVISION, il faut noter que le contrat prévoit un tarif constant sur ces 2 années pour l'ensemble des productions. Une nouveauté parmi celle-ci, des clips commentés de 5 minutes qui sont diffusés sur TV5 MONDE et visualisables sur notre site internet. Pour la diffusion, SPORT+ reste notre partenaire pour 2 ans dans un contrat d'échange avec quelques améliorations que vous pouvez voir sur cette diapositive, notamment le terme du contrat, l'heure de la première diffusion et la réduction de la durée des reportages qui les rend beaucoup plus dynamique. Notre partenaire radio, RMC, nous soutient toujours, a étendu son offre en 2011 et l'étendra encore cette année. Dans la communication média, relation presse, le contrat avec notre agence de presse BLANCO NEGRO a été renouvelé après appel d'offre, pour deux ans et à tarif constant, et ce malgré une extension de leur domaine d'intervention au triathlon « sport pour tous » et à l'équipe de France Olympique. Dans son bilan de fin d'année, BLANCO NEGRO mentionne une augmentation de 63 % du nombre des articles publiés 741 contre 402 en 2010 et une valorisation des retombées sur les 45 meilleurs articles de 1 662 300 euros.

Toujours dans cet aspect relation presse, nous avons conclu un partenariat particulier avec SANTE SPORT MAG, un journal gratuit sur la santé dans le sport, distribué en 300 000 exemplaires tous les mois dans des chaînes de distributions d'articles de sport DECATHLON, GO SPORT en particulier, et chez certains professionnels médicaux du sport. C'était un essai, pour concrétiser en partie la formule créée en 2002, « le triathlon est un sport santé, nature, aventure ». Il nous a semblé réussi, aussi en 2012, la relation va s'intensifier avec ce magazine, notamment avec la réalisation d'un numéro hors série en mars. La concrétisation de cette formule nous semble importante pour la communication de notre sport et passera lorsque le budget le permettra par d'autres partenariats afin d'objectiver les mots nature et aventure.

Pour en terminer avec la communication médias, l'aspect internet a été le gros chantier de la saison 2011. Il découle des décisions prises par le Comité Directeur en 2010. Ouvert en avril 2011, le nouveau site www.fftri.com semblait donner satisfaction. Le nombre de visites et d'adeptes de réseaux sociaux rattachés ne cesse d'augmenter, certes, il n'est pas parfait, une étude analytique des retours écrits a été faite, elle conduira à une version 2 qui sera finalisée fin février. Au-delà, certaines voix se manifestent tardivement pour critiquer gentiment l'ergonomie, la navigabilité et la construction de cet outil : voir et écouter sont deux principales qualités d'un médecin. « Voir » devient difficile avec la routine et l'habitude. Dans ce cas précis, celle-ci diminue la vision des intervenants directs du site. « Ecouter » doit alors palier le « voir », ainsi dans les prochains jours ces voix et les autres plus muettes recevront une courte et simple étude visant à écrire et préciser leur pensée. « Lâchez-vous ! ». Il s'agit de ne pas retomber dans les travers du site précédent car nous avons maintenant les moyens d'agir pour les éviter. A priori, pas de voix concernant les deux sites événementiels de notre fédération. « triathlondeparis.fr » fonctionne en continue, voit ses visites augmenter régulièrement et la page du réseau social qui lui est rattachée compte de plus en plus d'adeptes. « triathlondenice.fr » en est à ses débuts mais suivra probablement le même chemin que son homologue parisien. Concernant les envois de Newsletter, à côté de celles adressées mensuellement aux licenciés et aux cadres dirigeants, deux ont vu le jour en 2011, une Newsletter internationale et quelques hors séries, il y en a eu 2 en 2011. Le nombre d'adresses d'envois augmente régulièrement et le taux d'ouverture supérieur à 55 % est toujours aussi élevé. En 2012, le secteur communication fédéral créera une Newsletter Olympique spécifique à cet événement.

Passons maintenant à la communication hors médias.

Initiée en 2010, la communication de proximité est maintenant intégrée par l'ensemble des acteurs fédéraux. Sur les événements ciblés triathlon, la fédération s'est déplacée sur les 5 étapes du Grand Prix Lyonnaise des Eaux et sur les championnats de France de Triathlon Courte et Longue Distance. Ce dispositif a donné satisfaction tant aux organisateurs qu'aux licenciés ou au public : Patrick LORIGNY en est le grand artisan, son analyse de fin d'année permettra sensiblement d'améliorer cette forme de communication en 2012 qui devra multiplier les déplacements, puisque les Championnats de France Jeunes et le Championnat du Monde de Duathlon s'ajoutent au programme. Nous étudions actuellement l'opportunité de notre présence à Vichy.

Je rappelle que ce matériel peut être mis à disposition des structures fédérales sur présentation d'un dossier. C'est ce qui s'est passé à Parthenay lors de la Coupe de France des Clubs.

Sur les événements ciblés « grand public », seul le running expo, attendant au Marathon de Paris, a fait l'objet d'un montage opérationnel, en étroite collaboration avec la ligue Ile-de-France, sans laquelle l'action n'aurait pu se dérouler. Un constat d'échec est à dresser pour l'opérationnalisation du dispositif sur le salon des sports. Alors que 2 villes sur 5 étaient pressenties, nous avons dû renoncer, devant l'instabilité, le manque de positionnement de l'organisateur. Même constat pour la soirée spéciale à l'ADIDAS STORE Champs Elysées, mais dans ce dernier cas une relance sera effectuée pour tenter d'aboutir en 2012.

Il n'y a pas de bonne communication sans outils. Pour ce qui est des outils de communication institutionnelle, il y a peu de changements. Le calendrier, le guide des Grandes Epreuves Fédérales, le programme de Paris, la licence ou la carte de vœux sont certes améliorables mais globalement, ils donnent satisfaction. Notons pour 2012, une carte de vœux papier, déclinable pour les ligues régionales, cette extension des déclinaisons sera poursuivie pour la fin d'année 2012. Le guide des Grandes Epreuves Fédérales ne sera plus envoyé par TRIATHLETE MAGAZINE, il sera transformé, et l'aspect internet sera amplifié. Une réflexion sera menée pour envisager l'introduction de pages pour les organisateurs de Grandes Epreuves Fédérales et les clubs Elite dans le calendrier de début d'année, seul véritable outil conservé toute l'année par le triathlète.

Concernant les outils de communication « grand public », le secteur communication a finalisé tous les flyers et toutes les affiches, ces outils tous déclinables seront utilisés jusqu'à la fin de la saison 2012.

Le grand rendez-vous sportif de 2012 aura lieu en août à LONDRES. La communication olympique fédérale a commencé dès la saison écoulée, d'une part avec un déplacement presse sur le test événement de LONDRES en août 2011, d'autre part avec l'organisation du classique « jeu concours crédit coopératif », qui enverra 8 dirigeants de notre fédération aux Jeux Olympiques, et enfin avec la présentation détaillée de l'ensemble des opérations prévues durant toute cette année. Schématiquement, 3 phases vont se succéder d'une durée approximative de 4 mois chacune. Si au cours des 2 premières la communication interne et les relations presse seront prépondérantes, la troisième phase, celle d'après les Jeux est aléatoire, puisque conditionnée par les résultats de l'équipe de France et la trésorerie fédérale. D'ailleurs, le budget de cette phase est absent du budget prévisionnel que l'on vous présentera tout à l'heure. Puisque l'on parle « gros sous », examinons maintenant le marketing. Deux aspects sont à différencier.

Le premier concerne le marketing fédéral au travers des équipes de France et des Grandes Epreuves Fédérales et notamment du Grand Prix Lyonnaise des Eaux, la crise financière a peu touché cette partie du marketing puisque les contrats qui nous lient aux partenaires courent jusqu'à la fin de la saison 2012. Le cash est en augmentation de 25 000 euros soit plus 12,5 % grâce à l'accord conclu avec ISOSTAR notre partenaire énergétique, idem pour les produits et services en augmentation de 124 000 euros soit plus 54 % grâce aux arrivées d'ISOSTAR, de SUNTO, de MAVIC et de SANTE SPORT MAG. Je rappelle que les ministères principalement celui des Sports mais aussi celui des Armées restent nos plus gros partenaires. Le partenariat informatique via les Newsletter et les sites Internet est embryonnaire mais devrait se développer en 2012 grâce au travail d'Audrey PEROT et à la signature d'un contrat avec la régie publicitaire spécialisée sur le WEB, ICEMEDIA, c'est une tentative qu'il nous faudra analyser en septembre 2012 lors du terme de ce contrat, on ne prend pas de grands risques avec celui-ci puisque c'est de l'argent que nous n'aurions jamais eu.

Le deuxième touche le marketing événementiel. Aux dires de mon trésorier préféré, c'est le point noir du secteur. Pourtant entre 2010 et 2011, le cash perçu pour le triathlon de Paris, hors subventions des institutionnels, est en augmentation de 28 000 euros soit plus 31 % et celui des produits et services de 48 000 euros soit plus 29 %, néanmoins, je lui accorde qu'il a raison. Ne nous laissons pas aveugler par le nombre de nouveaux partenaires que vous pouvez voir sur cette diapositive, les apports d'ADIDAS, ALLIANZ, SIMALTI, PEUGEOT, TICKET SURF ou des Vedettes de Paris ne compensent pas les frais engagés pour que cette épreuve soit de haute qualité. Je parlerai à peine du marketing du triathlon de Nice. Difficile d'entamer une démarche commerciale moins de 3 mois avant l'épreuve. La volonté fédérale de s'associer avec un leader de l'événementiel sportif peut faire changer les choses mais ça ne sera sûrement pas avant 2013. En 2012, il faudra surtout compter sur la participation pour équilibrer les comptes même si le marketing du triathlon de Paris peut aider à la chose avec les pistes que nous avons actuellement.

Pour conclure, même s'il reste un nombre important de projets à construire ou d'actions existantes à améliorer, la politique de communication et de marketing de la FFTRI est saluée et reconnue par les observateurs. Pour preuve, le sondage de SPORT STRATEGIE qui positionne la politique marketing de la FFTRI au 7^{ème} rang de toutes les fédérations, devant le basket, l'équitation et la voile et l'étude sur les réseaux sociaux menée par l'agence EVEN où notre fédération ressort 5^{ème} sur FACEBOOK et 8^{ème} sur TWITTER.

Je tiens à remercier tous les intervenants de la communication marketing de la Fédération, employés ou élus, qui contribuent par leurs idées, leurs travaux et leurs disponibilités à donner une image positive du triathlon dans notre pays. Merci de votre écoute.

Philippe LESCURE :

Merci Frank. Si vous m'y autorisez, je vous propose de conclure momentanément nos travaux. Les questions ou les observations sur ce rapport pourront avoir lieu après notre pause café, soyez rassurés, vous pourrez ensuite poser des questions ou faire les observations que vous souhaitez. Je voulais pour conclure cette première fin de matinée, donner la parole, en la remerciant très chaleureusement, non seulement de sa présence mais aussi du concours de l'ensemble de l'institution régionale à notre assemblée générale, Madame la Vice Présidente, je vous laisse conclure ce premier moment de notre assemblée générale.

Marie-Andrée PENCHARD :

Oui, je voudrais rester avec vous tout au long de cette journée, je voulais donc profiter de cette pause et donc avant de vous laisser à vos travaux encore une fois vous remercier de votre présence, encore une fois remercier ce choix que vous avez fait de la Réunion pour la mise en œuvre de travaux de votre assemblée générale de la fédération de triathlon ici à la Réunion. Je n'ai pas pu m'empêcher tout à l'heure de compter le nombre de femmes que nous étions dans cette salle : 17 femmes la presse comprise sur un petit peu plus de 60 hommes, c'est peu et comme Denise HONG HOC FEUNG, la Directrice de la DJSCS, c'est vrai nous avons du travail à faire, encore beaucoup, pour inciter l'implication des femmes dans le mouvement sportif. Moi je le constate régulièrement depuis que j'ai cette délégation sport au sein de l'équipe de la majorité régionale. Donc bravo les filles parce que nous savons toutes, nous femmes, que ce n'est pas évident de concilier vie personnelle, vie sociale, vie associative d'autant que vous le faites bénévolement comme bien sur l'ensemble des hommes ici. Je salue également ce bénévolat là. Je voudrais vous dire aussi que David HAUSS est pressenti pour les Jeux Olympiques de LONDRES et vous vous doutez bien que nous sommes dans l'expectative, dans l'impatience peut être de voir s'officialiser effectivement sa sélection et vous dire enfin que vous avez fait le choix de la Réunion pour votre assemblée générale. Nous étions faits pour nous rencontrer. Cette année 2012, le Président de la Région, Didier ROBERT, a consacré cette année à l'écologie et à la biodiversité. Votre discipline rapproche effectivement l'homme de la nature et je sais que vous avez ce souci en permanence de protéger notre environnement pour notre génération d'aujourd'hui mais aussi pour les générations futures. Je vous souhaite vraiment de passer un excellent séjour pour ceux qui auront l'opportunité de la découvrir après la fin de vos travaux et surtout revenez nous voir pour ceux qui n'auront pas l'occasion de séjourner plus longtemps. Au revoir.

Philippe LESCURE :

Je vous propose une pause de 15 minutes si vous le voulez bien.

Philippe LESCURE :

Je vous propose que nous reprenions nos travaux. Merci de votre attention. Nous en étions aux questions suite au rapport présenté par Frank GASQUET concernant la communication et le marketing de notre fédération. Y a t'il des questions ? Oui, Marc, présentez-vous.

Marc FORTIER BEAULIEU :

Je suis ici en tant que Président de la Commission Nationale Disciplinaire de Première Instance de la Lutte contre le Dopage, mais là je voulais juste poser une question ou apporter un éclairage en tant que Président d'un club qui se trouve être parisien à propos du triathlon de Paris qui représente un coût pour la fédération, qui n'est pas une épreuve pour l'instant rentable, mais qui au point de vue de ses retombées, sur notre club qui se trouve être parisien mais je pense que c'est vrai dans l'ensemble des clubs français, sont énormes en terme de nombres d'inscription, de nouveaux inscrits, tous les nouveaux inscrits qu'on a eu cette année viennent du triathlon de Paris. Mais ce n'est pas le seul impact que ça a dans nos démêlés avec notre partenaire privé LAGARDERE, j'ai eu à prendre contact avec la

mairie de Paris et j'ai reçu un accueil extrêmement favorable entre autre, et ils nous l'ont dit, lié à ce triathlon de Paris qui est pour eux un évènement majeur et un évènement qui est lié au mouvement sportif. C'est à dire qu'ils nous considèrent comme des intervenants et des participants à plein de cet évènement qui est pour eux quelque chose qu'ils voient avec beaucoup de sympathie et d'intérêt, et donc dans les réflexions qui auront lieu à ce propos, je pense qu'il faudra surement tenir compte de ça. C'est à dire que ça a un coût, l'épreuve n'est certes pas rentable, mais les retombées sont positives, c'est une opération de communication absolument fabuleuse pour la fédération. Déjà dans son état actuel et vu nos démêlés avec nos partenaires privés vu l'accueil qu'on reçoit de certains partenaires institutionnels, garder une part très institutionnelle et associative à ce triathlon est peut être quelque chose qui reste un objectif important.

Philippe LESCURE :

C'est un objectif que nous partageons pleinement.

Jean Claude ZIENKIEWICZ :

J'aurai une question à poser concernant donc le développement d'internet. Est-ce que dans la progression que tu veux faire réaliser dans la qualité de service il serait encore utile de conserver TRIATHLETE MAGAZINE ?

Frank GASQUET :

Certainement oui, parce que l'aspect internet de TRIATHLETE MAGAZINE est complémentaire du notre. Notre site fédéral est un site fédéral où il y a des choses que nous ne pouvons pas faire, notamment toutes les parties actualités, toutes les parties nouvelles, toutes les parties compte rendu d'épreuves, nous n'avons pas les possibilités humaines de faire toute cette partie des choses mais le site fédéral, grâce au site de TRIATHLETE MAGAZINE, est très complémentaire sur ces aspects. Le contrat avec TRIATHLETE MAGAZINE va jusqu'à la fin de l'année 2013, c'est-à-dire au delà des élections et je suis toujours en contact avec Thierry pour un renouvellement de ce contrat qui se fera par appel d'offres, il n'y a aucun soucis mais pour asseoir notre site non seulement sur la partie purement fédérale qui doit être améliorée mais pour avoir ce complément d'actualité que nous offre TRIATHLETE MAGAZINE.

Philippe LESCURE :

Un mot peut être en complément. Evidemment comme tous nos partenariats qu'ils soient dans ce domaine de la communication avec TRIATHLETE MAGAZINE ou dans tous les autres domaines, quand les contrats arrivent à échéance et un peu avant l'échéance, nous engageons une réflexion interne à notre fédération pour analyser la pertinence de ces partenariats et engager les négociations et les discussions pour leur reconduction. C'est une manière générale, c'est ce que nous faisons actuellement avec la Lyonnaise des Eaux avec une perspective positive, avec ADIDAS également et nous le ferons bien entendu avec les partenaires médias comme l'a dit Frank GASQUET, que ce soit avec SPORT+ ou que ce soit avec TRIATHLETE MAGAZINE. Mais sur ce point plus particulier, je voulais souligner à mes yeux le partenariat positif qui existe entre TRIATHLETE MAGAZINE et notre fédération. Je rappelle que cela permet depuis de nombreuses années d'avoir une expression fédérale dans les pages de TRIATHLETE MAGAZINE et c'est aussi un certain nombre de numéros, 4 aujourd'hui, qui sont attribués à l'ensemble des foyers de licenciés, je crois que c'est un élément important et je n'oublie pas le calendrier fédéral mais cela fera l'objet d'un bilan d'une analyse et d'une prospection. Enfin, j'ajouterai à notre réflexion, que pour ce qui me concerne, les outils de communication que l'on dit modernes informatiques, notamment la dématérialisation diverse et variée, ne remplacent pas à mes yeux les éditions traditionnelles papier, je pense que c'est complémentaire, cela doit s'ajouter et non pas se retrancher, donc je pense que la pertinence de l'édition papier dans beaucoup de domaine, tout en étant soucieux de notre agenda 21, je crois que cette complémentarité de la communication via

les outils internet mais aussi via des supports plus classiques est toujours d'actualité. Voilà pour compléter les propos de Frank GASQUET.

Y a t'il d'autres questions sur la communication ?

Denis MAIRE :

Frank, ta présentation que j'ai bien appréciée est toujours aussi carrée. Tu as employé le terme « interventions ponctuelles », j'aurais aimé que tu apportes un éclairage sur ce mot si c'est un manque de ressources, si c'est un manque d'implication.

Frank GASQUET :

Ah oui les interventions ponctuelles de certains membres de la fédération. Dans les aspects marketing, nous avons un cadre, Paul-Farell COUCHE, qui s'occupe de la commercialisation de notre image, il n'en demeure pas moins qu'à certains moments, le président, le directeur général, le DTN, peuvent rencontrer ces partenaires potentiels et je dois te dire que je me fais houspiller, bureau directeur après bureau directeur, parce que le président me dit « tu ne m'utilises pas assez, il faut m'utiliser davantage » et en plus il a raison. Paul est une première marche mais le président en est une plus importante et à un moment donné, dans les conversations de commercialisation avec un nouveau partenaire, qu'il soit médiatique ou qu'il soit commercial, le président doit intervenir et c'est une action un petit peu interne de relance vis à vis de Paul pour que le président soit davantage utilisé sur ces rencontres là. Il n'en demeure pas moins que le président est quand même très occupé, le directeur général aussi et que je mesure aussi son calendrier. Donc c'est pour ça que j'ai utilisé ce mot de « ponctuel » mais la ponctualité sera plus fréquente.

Philippe LESCURE :

En clair, nous considérons que la fonction de président fédéral est aussi une fonction de premier VRP de la fédération et à ce titre effectivement, dans un certain nombre de discussion, je pense qu'il est utile que je puisse être l'interlocuteur du numéro 1 de la Lyonnaise des Eaux, le numéro 1 ou 2 d'ADIDAS etc. Donc, je suis attentif et je souligne souvent le fait que je suis disponible et que je prends des initiatives mais que évidemment dans la prospection très riche de la fédération aujourd'hui, il y a des dizaines voire des centaines de prospection marketing, j'attends que l'on m'interpelle et que l'on me dise, voilà je propose tel rendez-vous à tel moment et je suis disponible pour faire autant de rendez-vous que nécessaire pour trouver des partenaires fédéraux. Je le fais mais j'attends une sollicitation un peu plus grande y compris en interne. Voilà pour la réponse.

Alors, souhaitait prendre la parole Thierry SAMMUT qui voulait intervenir et Jean Pierre CAMBOT.

Thierry SAMMUT :

L'objectif de mon intervention est simplement de faire un appel et je m'adresse plus particulièrement à Frank. On a créé un club des journalistes le « TEAM-journalistes Triathlon » pour essayer de créer du lien avec les professionnels de la communication, au quotidien, toute l'année sans attendre un événement majeur pour les solliciter. Maintenant tout reste à mettre en œuvre, on est tout à fait, si tu en es d'accord Frank, preneur pour qu'un travail de fond ensemble soit impulsé, que vous puissiez nous accompagner avec les membres de la fédération qui peuvent aussi avoir un rôle moteur dans la dynamique de partage et de portage de notre pratique, nous on le fait d'une façon tout à fait spontanée et bénévole avec les limites que ça représente et je pense que ça peut être un facteur de plus pour la fédération de faire rentrer ces gens là à travers des entraînements spécifiques, à travers des visites de club spécifiques, à travers une Newsletter spécifique, voilà si vous êtes d'accord, on pourrait travailler à développer ce club qui est tout récent puisqu'il a 3 ou 4 mois. On envisage également de faire rentrer des personnalités qui peuvent être des vecteurs forts de communication, si l'on veut que notre pratique soit portée médiatiquement, il faut également attirer des personnes susceptibles de valoriser notre message.

Jean Pierre CAMBOT :

Dans ton rapport Franck, tu faisais allusion à la défection de certaines villes concernant des animations éventuelles ou de développement vers l'extérieur, donc nous on a quelque chose d'intéressant en Aquitaine qui existe dont ça sera la 24^{ème} édition cette année au mois de novembre, c'est un salon des sports qui se déroule dans le cadre de confort expo, ça sera cette année du 02 au 11 novembre et toutes les ligues et comités régionaux sont présents sur ce salon des sports qui se trouve à une des deux entrées de confort expo. Donc, cela veut dire que tout le volet sport extrêmement visité notamment le mercredi soir où il y a un nocturne, où des visiteurs ne viennent que pour le salon des sports et pratiquer. Nous, on va développer notre travail sur ce salon mais je souhaiterai que l'on puisse collaborer encore plus alors pas forcément par stand gonflable parce que ça ne pourra pas fonctionner mais peut être plus avec la présence de membre de la DTN, voire de membre de l'équipe de France si c'est faisable puisqu'on va se tourner vers les jeunes et vers aussi les paratriathlètes puisque « sport pour tous » ça veut bien dire pour tous, donc on a déjà des contacts avec « Aquitaine Sport pour tous » qui maîtrise ce salon avec la DRJSS et avec le CROS, donc pour nous ça va être une vitrine sur le triathlon en Aquitaine et je crois qu'il faut pas la louper et rester dans le cadre où on était plus du stand, je souhaiterai qu'on puisse collaborer ensemble sur ce plan là parce qu'il me semble que c'est le seul salon qui existe en France et en Europe de 10 jours où il y a la présence de sports de 10 h à 19 h.

Philippe LESCURE :

Je ne peux que confirmer les propos du président de la ligue d'Aquitaine, je me suis déjà rendu à l'assemblée générale de la ligue d'Aquitaine et par la même occasion à cette manifestation très très importante, effectivement, nous pourrions évoquer les évolutions, les coopérations que nous pourrions envisager.

Jean Claude ZIENKIEWICZ :

Philippe, tu disais que vous faisiez pas mal de prospects, donc il y a pas mal d'échecs, vous ne pouvez pas exploiter, est-ce que l'on ne pourrait pas nous les ventiler dans les ligues peut être que là dedans il y a des gens qui sont plutôt intéressés pour travailler au niveau régional par d'autres voies et nous, ça nous éviterait un travail si vous avez les référents. Merci.

Franck GASQUET :

J'ai parlé d'un outil interne avec les nombres de contacts téléphoniques, les prises de rendez-vous des échecs et des réussites, les proportions sont toujours à peu près les mêmes, 98% c'est non et 2% c'est oui. Cette liste là peut être communiquée bien évidemment.

Philippe LESCURE :

Et je rajouterai Jean Claude, inversement, nous pouvons parfaitement vous communiquer ces listes et vous donner une ligne d'observation sur le suivi ou le rendu de ce contact mais inversement, j'en profite pour lancer un appel, lorsque vous avez des partenaires régionaux mais qui pourraient être intéressés par un partenariat étendu au plan national, nous sommes disponibles, nous sommes preneurs. Ca peut aller dans les 2 sens sans vous déshabiller bien entendu mais ce peut être parfois un moyen de renforcer votre partenariat et de l'étendre, vous êtes les mieux placés pour mesurer éventuellement l'intérêt que pourrait avoir un partenaire pour la dimension nationale.

S'il n'y a pas d'autres questions...

Albert CACHERA :

Je voulais intervenir dans cette ligne de pensée qui est très riche et très constructive et très intéressante qui peut nous permettre de nous associer aux autres disciplines sportives car, on a peut être, vous savez dans notre sport on est persuadé qu'on détient la vérité qu'on fait la meilleure chose etc., en tout cas très peu de communication entre nous, et je pense et nous l'avons fait à la Réunion, nous avons avec la Chambre de Commerce et une mairie,

nous avons fait un salon de tous les sports avec des stands tenus pendant 8 jours par en particulier le triathlon était présent et avec la participation d'un partenariat celui des Chambres de Commerce et d'Industrie dont c'est un petit peu la vocation des commerçants, le monde marchand n'était pas absent de la manifestation et vous parliez tout à l'heure d'élargir au champ hexagonal, ça pourrait être, en la réfléchissant, et peut être aussi en leur donnant une chronologie, une opportunité de nous faire connaître, c'est une communication intéressante. Tout à l'heure, Président et j'ai terminé, vous avez évoqué les 3 valeurs : santé, nature, aventure qui sont, quelque part, quand on les associe, une forme de triathlon, et j'avais rencontré en particulier EUROSPORT il y a quelques années qui était très très intéressé par ce type d'association, pas triathlon mais certes il y avait triathlon dans la définition arithmétique de l'addition mais il n'y avait pas le vélo etc. c'était autre chose. Alors, c'est une question que je vous pose comment et dans quel cadre l'avez-vous évoqué tout à l'heure ? Est ce que le triathlon serait associé un peu à ces 3 valeurs là : nature, aventure et santé ? Je vois bien la santé, la nature bien évidemment, l'aventure, je la vois moins ou alors elle est maîtrisée.

Franck GASQUET :

C'est une réflexion qui, en 2002, dans un après midi, le vice président de la communication Pascal BECHAIN, avait voulu avec Bernard définir les mots et une ligne politique de communication pour le triathlon. Après une discussion de 2, 3 heures, ils étaient ressortis sur ces 3 mots, l'aspect santé, je pense que tout le monde c'est évident, nature parce qu'à l'époque, le cyclisme sur route était également combiné au VTT donc c'était l'aspect nature, l'aspect aventure vous le comprenez moins peut être parce que vous avez fait du triathlon mais pour les gens qui font leur premier triathlon, croyez moi quand ils se mettent dans l'eau c'est une aventure donc on en est arrivé à cette formule, cette formule on l'a toujours tous utilisé, le triathlon est un sport santé, nature, aventure, moi, j'essaye de le médiatiser un petit peu, j'ai médiatisé un peu l'aspect santé avec ce magazine « santé sport mag ». Je voudrais médiatiser un petit peu plus l'aspect nature et l'aspect aventure. Pour l'instant le budget ne nous le permet pas et nous n'avons pas l'opportunité mais ça viendra parce que je pense que le triathlon est un sport santé, nature, aventure, c'est parfait pour le triathlon.

Albert CACHERA :

Si je me suis permis de l'évoquer c'est que dans notre zone géographique dans laquelle vous vous trouvez, il y a Madagascar effectivement, la chaîne 5 et EUROSPORT y était, du canoë kayak, du cheval, de la course à pieds, il y avait du vélo, je crois pas 4 mais 3, ça s'est vu aussi à Maurice dans les champs de canne même chose....

Philippe LESCURE :

Merci Monsieur CACHERA. Je propose que nous passions au rapport du Directeur Technique National s'il n'y a pas d'autres questions, d'autres intervenants sur les questions de communication.

Je donne la parole à notre Directeur Technique National Frank BIGNET.

Frank BIGNET :

Bonjour. Monsieur le Président, cher Philippe, Madame la Directrice de la DJSCS, Monsieur le Directeur du CREPS, Mesdames et Messieurs les Membres du bureau et du Comité Directeur, Mesdames Messieurs les Président(e)s de Ligue, chers collègues, chers triathlètes.

Depuis 1989, la Direction Technique Nationale accompagne la Fédération dans l'élaboration et la réalisation de son projet. Elle met en œuvre les politiques publiques prioritaires définies par notre ministère. Le rapport complet de 90 pages vous a été adressé, je me contenterai simplement de vous présenter les principaux résultats et les perspectives sans trop m'attarder sur les plans d'actions développés. Permettez moi de remercier l'ensemble des acteurs qui y ont contribué, les conseillers techniques sportifs placés auprès de la fédération,

les agents de l'Etat œuvrant à l'administration centrale dans les services déconcentrés, dans les établissements qui sont pour nous des précieuses personnes ressources. Egalement, les personnes œuvrant dans les collectivités locales et territoriales, les conseillers techniques de ligue, les membres des commissions fédérales, l'ensemble du personnel fédéral et enfin tous les acteurs de notre vie fédérale. J'en profite pour renouveler mes remerciements à l'Etat pour son engagement et pour son soutien en faveur du triathlon, la convention cadre nous a amené à 20 postes de personnels techniques et pédagogiques placés auprès de la fédération depuis le 1^{er} septembre 2011. En 2011, la convention d'objectif liant la fédération au Ministère des Sports s'élevait à 757 295 € soit une hausse de plus 2,1% par rapport à 2012. Le financement de l'ensemble du monde triathlétique via le CNDS se situe pour lui aux alentours de 800 000 €. Nous devons, via les clubs, les comités départementaux et les ligues régionales continuer à optimiser nos demandes. En cela, la DTN invite les différentes instances fédérales à s'inscrire dans une démarche toujours plus proactive en direction du financement de nos actions via le CNDS, entre autres. En résumé, c'est notre capacité à décliner des plans d'action aux différents niveaux de notre vie fédérale qui nous permettra d'assurer notre développement, notre structuration et de pérenniser nos emplois.

Partons du principe qu'un projet ne peut être abouti seulement si l'ensemble des acteurs de la vie fédérale se l'approprie, la DTN peut pour cela s'appuyer sur un modèle collaboratif qu'elle défend et par son fort engagement. Cette démarche associée à une formation professionnelle tout au long de la vie organisée proactive doit nous permettre de réaliser notre mission de service public. La présentation suivante s'appuie sur le plan annuel de performance du programme sport défini en 4 actions :

La première action : la promotion du sport pour le plus grand nombre.

La deuxième action : le développement du sport de haut niveau.

La troisième action : la prévention par le sport et la protection des sportifs.

La quatrième action : l'accompagnement de l'emploi par la professionnalisation et la formation.

Bien évidemment, ces 4 champs d'action évoluent en interactions permanentes et nous invitent à un travail s'inscrivant dans la transversalité. L'un des enjeux pour l'année 2012 est de promouvoir la mise en œuvre de notre agenda 21. Nos enjeux devront nécessairement trouver leur traduction dans une approche durable et s'inscrire chaque fois qu'il est possible dans les orientations de notre agenda, agenda qu'il faut adapter et promouvoir de façon pragmatique avec l'ensemble des acteurs afin de contribuer à notre structuration. Revenons sur la promotion du sport pour le plus grand nombre. La fédération, comme ça a été dit, approche de la barre des 35 000 licenciés (34 891 au 31 octobre 2011) soit une hausse de 8,9 %. Cette augmentation se décline également sur les publics identifiés par notre ministère avec lesquels nous partageons des objectifs, plus 11,4 % chez les jeunes soit 7 953 jeunes et plus 5,9 % chez les femmes adultes. Le nombre d'épreuves est également en augmentation : plus 5 % pour arriver à 1 669 épreuves et à 672 clubs soit une augmentation de 3,8 %. L'ensemble de cette progression est lié à l'engagement de bon nombre d'acteurs : organisateurs, dirigeants de clubs, de comités départementaux, de ligues régionales, éducateurs de clubs, sans oublier tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien. La DTN, pour sa part, porte ses efforts sur différents dispositifs de plans actions, le soutien aux structures régionales, l'expertise et le conseil porté aux structures fédérales, la diversification de la pratique et des politiques ciblées pour des publics identifiés, les jeunes, les féminines, les personnes en situation de handicap, le renforcement des partenariats avec d'autres fédérations et la présence internationale. Les enjeux pour l'année 2012 sont de finaliser le plan de féminisation et l'offre de pratique jeune, notre action vers ces publics cibles doit nous permettre d'y assurer une pratique sportive de qualité.

Sur l'action « le sport de haut niveau », comme l'a dit le président, malgré les bons résultats enregistrés par nos sportifs en 2011, la France n'occupe plus que le 3^{ème} rang derrière la Grande Bretagne et les USA. Sans réelle surprise, la Grande Bretagne obtient le plus grand nombre de points marqués en indice BOP depuis 2006, leurs athlètes sont présents dans les 3 disciplines reconnues de haut niveau et rapportent le plus grand nombre de titres et de

médailles. A noter que l'Allemagne, première nation en 2010 ne figure plus dans les 5 premières nations, cela montre bien la réelle difficulté pour chaque pays de maintenir un rendement élevé, année après année. En comparaison des années précédentes, le nombre de podiums obtenus par la France sur les disciplines non olympiques est en légère baisse et affaibli notre rendement général. La rigueur d'écriture et le respect des modalités de sélection en équipe de France sont un filtre pertinent qui vise à améliorer la compétitivité internationale de nos sportifs. Pour exemple 68,8 % des femmes et 52,6 % des hommes retenus en équipe de France, sélectionnés, ont été finalistes sur ces grands rendez-vous. Plusieurs d'entre eux et le Président l'a également rappelé, se sont illustrés dans nos disciplines non olympiques et reconnues de haut niveau : Sandra LEVENEZ, championne d'Europe et médaillée de bronze au Championnat du Monde de Duathlon, Sabrina MONTMARTEAU GODARD, médaillée de bronze au Championnat d'Europe, Benoit NICOLAS également champion d'Europe de Duathlon, Alexandra CASSAN FERRIER, championne d'Europe et du Monde en Duathlon en courte distance en moins de 23 ans et Etienne DIEMUNSCH, champion du Monde en Duathlon en courte distance en moins de 23 ans. Au niveau du triathlon longue distance Sylvain SUDRIE, après avoir été champion du monde l'an passé, doit se contenter cette année d'une médaille de bronze sur l'épreuve américaine. Dans la discipline olympique, notre discipline phare, on retiendra bien évidemment le titre de championne d'Europe d'Emmie CHARAYRON, les françaises et les français sont de plus en plus présents dans les 8 premiers de la série Championnat du Monde, la diapositive qui vous est présentée en atteste puisque nos français depuis le début de l'olympiade sont passés d'une position de demi finalistes à finalistes et ces places de finalistes ont été obtenues à 11 reprises en 2011 contre 5 en 2010. A noter, bien évidemment, les 3^{ème} places de David HAUSS sur l'étape d'Hambourg et d'Emmie CHARAYRON sur l'étape de Madrid. Lors de la grande finale de la série Championnat du Monde à PEKIN, les hommes ont obtenus 3 places de finalistes : Laurent VIDAL 5^{ème}, David HAUSS 7^{ème}, Vincent LUIS 8^{ème} et les femmes 1 avec Jessica HARISSON à la 7^{ème} place. Cette performance collective n'est pas un cas isolé puisque 4 athlètes ont terminé dans le top 10 du TEST EVEN de LONDRES. Sur les 2 épreuves les plus significatives de 2011, ils ont répondu présents en performant le jour J, reste à les accompagner vers le podium olympique pour continuer d'avancer, restons pour le moment des insatisfaits. Au regard des modalités de sélection pour les Jeux Olympiques, la Fédération Française de Triathlon a mis en position sélectionnable 3 triathlètes : Emmie CHARAYRON, Laurent VIDAL et David HAUSS, en position de sélectionnable puisque c'est le CNOSF à travers, après avis de la commission du sport de haut niveau qui publie officiellement la liste des sélections au titre de l'équipe de France olympique et cela se fera aux alentours de mi juin avec une date butoir fixée par le CIO au 9 juillet.

Du côté de la relève, nous souhaitons que les jeunes athlètes s'engagent dans de véritables projets de performances en y généralisant la culture de la performance et en la partageant avec toutes les personnes agissant dans leur environnement proche, les entraîneurs, les dirigeants de clubs mais aussi les parents. L'accompagnement des athlètes et de leur staff va dans ce sens. Aucune médaille n'a été obtenu en 2011 sur les catégories juniors et moins de 23 ans sur les championnats d'Europe et du Monde, toutefois, la fédération a enregistré des performances encourageantes : 2 places de finalistes au Championnat du Monde des moins de 23 ans, 3 places de finalistes au Championnat d'Europe des moins de 23 ans, 2 places de finalistes au Championnat d'Europe Junior et des médailles malgré tout qui sont venues de la catégorie YOUTH, ce qui correspond à nos minimimes 2^{ème} année et à nos cadets 2^{ème} et 1^{ère} année avec un titre de championne d'Europe chez les filles et une médaille d'argent chez les garçons. Le dispositif IATE (Identification et Accompagnement des Triathlètes Émergents) pose les bases de l'avenir. Je vous invite à consulter dans le rapport les pages 40 à 44 qui vont vous permettre de mieux comprendre ce dispositif et les enjeux qui en ressortent. Pour 2012, l'objectif est bien évidemment d'être performant pour les Jeux Olympiques, comme je vous l'ai dit précédemment, les triathlètes français montent

en puissance sur le déroulement de cette olympiade, il reste maintenant à les accompagner vers la médaille olympique synonyme de reconnaissance du travail accompli.

Trois autres enjeux également :

Préparer la relève, depuis 3 ans, les moyens humains et financiers sont nettement plus conséquents, les résultats d'ensemble sont meilleurs mais nous devons être encore meilleurs pour accompagner l'élite de demain qui devra s'adapter à de nouveaux enjeux, à nous de les y préparer.

Finaliser le parcours de l'excellence sportive : cet outil au service de la performance va évoluer au regard d'un diagnostic protégé et d'une ambition définitivement tournée vers la performance.

Finaliser le projet « Jeux Paralympiques » : l'ambition est simple, remporter des médailles, des titres aux Jeux Paralympiques de RIO en 2016. Le paratriathlon rentre dans cette nouvelle dimension et nous devons poser les bases d'une collaboration solide avec le Ministère des Sports et la Fédération Française Handisport.

La troisième action est la prévention par le sport et la protection des sportifs. La bonne réalisation de cette action est fortement liée à l'importante et essentielle implication des médecins et des kinésithérapeutes. Deux axes prioritaires sont définis : la surveillance médicale réglementaire, elle est efficiente mais il faut accentuer nos efforts pour nous rapprocher d'une réalisation complète, 81,5 % des sportifs de haut niveau ont réalisé le bilan complet, les 18 % restants réalisent un bilan partiellement complet. L'encadrement sanitaire de l'équipe de France, il est de grande qualité et le nombre de jour de présence est en forte hausse. L'équipe médicale et paramédicale fait partie intégrante de l'équipe de performance, cela renforce l'accompagnement réalisé auprès de chaque sportif identifié, que ce soit sur les compétitions internationales, les stages mais aussi le suivi à distance et puis je tiens à rappeler que chaque éducateur doit veiller et alerter le corps médical des comportements nuisibles à la santé, il doit également rappeler aux sportifs de haut niveau la nécessité d'être à jour de sa localisation auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Sur l'action 4, l'accompagnement de l'emploi de la professionnalisation et de la formation, l'objectif sera bien évidemment de former le plus grand nombre d'éducateur, d'améliorer la qualité et la pertinence des contenus pédagogiques afin de permettre à chaque structure d'accueillir et d'encadrer les licenciés tout en s'assurant de leur sécurité. La coordination et l'organisation des formations fédérales et d'Etat doivent nous garantir l'atteinte de cet objectif. La réorganisation totale des thèmes de formation du BF5 a été finalisée suite à l'étroite collaboration entre la DTN et les Conseillers Techniques de Ligue. Cette modalité de travail s'encre désormais dans le calendrier fédéral, elle a vocation de venir un temps de réflexion, de partage, d'échange et de production sur les thématiques en lien avec la mise en cohérence de l'ensemble du cursus de formation fédérale. Les BF4 et BF3 continuent de jouer pleinement leur rôle au sein du dispositif actuel. L'année 2011 a vu la fin de la première promotion de formation préparant au Diplôme d'Etat de la Jeunesse et de l'Education Populaire du Sport Spécialité Perfectionnement Triathlon, mention Triathlon (DJEPS Triathlon) et le lancement du second lancement de préparation à l'obtention de ce diplôme. A ce jour, 11 diplômés laissent la place à 11 nouveaux stagiaires. La DTN a tiré les enseignements des difficultés rencontrées lors de cette première formation afin d'améliorer les mises en situation pédagogique et la fonction tutorale. Pour cela, le département emploi formation est composé de 3 CTS et d'1 agent administratif depuis septembre 2011. Il mettra en place 3 visites en entreprise, un regroupement avec les tuteurs et les dirigeants et un autre regroupement avec les tuteurs, le but est d'harmoniser les différents temps de formation en alternance de chaque stagiaire. Bien former nécessite des moyens financiers conséquents. Pour cela, nous avons travaillé sur le fléchage de la taxe d'apprentissage afin de financer et accompagner les formations professionnelles. Ainsi 14 000 € ont été recueillis en 2011 et la culture de la performance devant être partagée par tous les acteurs de la vie fédérale, un effort collectif et ambitieux ne nous amenait à la somme de 50 000 €, votre contribution est la bienvenue. L'un des enjeux de 2012 sera donc de finaliser l'offre de formation fédérale pour l'olympiade 2016, des formations adaptées et de qualité sont les piliers du développement et la structuration de notre fédération. L'avenir, ça a été évoqué,

sera aussi réalisé à travers l'accompagnement de nos jeunes pousses par la mise en œuvre d'une démarche pédagogique tant attendue, l'Ecole Française de Triathlon. Au cours de l'année, la DTN a réalisé le catalogue des actions et des conduites motrices, a validé des fiches pédagogiques et a sensibilisé les éducateurs en s'appuyant sur les formations fédérales et d'Etat. Les objectifs 2012 seront de valider l'ensemble de ces fiches et d'élaborer des niveaux de certification en collaborant avec des clubs supports.

En conclusion, je souhaite à nos sélectionnés olympiques des résultats à la hauteur de leur engagement. Je tiens également à vous remercier par avance pour votre engagement quotidien et vous rappeler que la DTN souhaite rester un collaborateur privilégié. Merci.

Philippe LESCURE :

Merci à notre Directeur Technique National de ce rapport.

Y a t'il des questions à l'attention de Frank BIGNET ?

Elisabeth BARRAUD :

Juste une petite question par rapport au suivi médical des athlètes qui courent en D1, savoir si les jeunes U23 sont soumis au même suivi médical ou pas ?

Frank BIGNET :

Non pas que je ne veuille pas répondre à cette question mais je vais laisser François répondre à cette question.

François LHUISSIER :

Oui, on en avait parlé d'ailleurs en Comité Directeur et on avait décidé que comme ils prenaient part à la course de la même façon que les athlètes de l'équipe, il n'y avait pas de raison qu'ils ne suivent pas la même surveillance médicale, la plupart des clubs m'ont déjà posé la question.

Philippe LESCURE :

D'autres questions ?

Patrick POULET :

Est-ce qu'on pourrait avoir quelques informations sur les raisons de la faible évolution voire de la régression du nombre de BF4 ?

Frank BIGNET :

On a une stagnation au final des personnes qui rentrent en formation BF4. Alors, il y a une régression par rapport à la session de 2007 puisqu'en fait c'était la dernière session qui a permis de travailler contre rémunération avec ce diplôme, puis ensuite avec l'évolution via la RNCP, le BF4 obtenu après aout 2007, ne permet plus de travailler contre rémunération d'où cet afflux important de personnes qui en 2007 ont voulu, ou ont souhaité régulariser leur situation mais on constate depuis 2008, une stabilité voire une légère évolution du nombre de personnes formées à ce niveau là.

Pierre BIGOT :

Juste une question : tu disais avant que 83 % suivent le suivi médical donc j'en conclu qu'il y en a 17 % qui ne l'ont pas complètement suivi, est-ce que c'est un chiffre bon ou est-ce que ce n'est pas bon ? S'ils ne l'ont pas fait, pourquoi cela n'a pas été fait ?

Frank BIGNET :

En fait François, je t'ai coupé l'herbe sous le pied, je me sentais obligé d'en parler parce qu'on est sur un financement de l'Etat.

François LHUISSIER :

Je l'aborderai tout à l'heure.

Philippe LESCURE :

Après le rapport médical de François, la question sera d'actualité.

Olivier PETRONIO :

J'ai 2 questions à te poser : premièrement, sur le haut niveau des femmes. Sans connaître les projets notamment de Jessica HARISSON ou de Carole PEON mais la pré olympiade risque d'être assez difficile puisque hormis CHARAYRON on ne voit personne émerger chez les jeunes donc quels vont être les moyens mis en œuvre pour avoir justement une relève ? et la deuxième question c'est par rapport aux conventions de l'emploi sur ton rapport, on voit une diminution de 26 à 36 emplois sur la période 2007/2012, des emplois conventionnés donc savoir si la crise était une des causes de cette diminution ?

Frank BIGNET :

Pour revenir sur la première question relative au niveau et plus particulièrement chez les féminines, ce constat que tu fais ce jour moi je pouvais le faire dès 2009, c'est-à-dire qu'accompagner un sportif dans une démarche de performance, c'est un long chemin, c'est un chemin singulier qui est complexe et ça demande un travail de fond alors pas que de la DTN mais véritablement par l'ensemble des acteurs de la vie fédérale que ce soit les clubs, les ligues, les éducateurs. Je ne suis pas si pessimiste que ça, pourquoi ? Le projet IATE que je voulais expliquer, devrait poser les bases de l'olympiade 2017/2020.

Maintenant sur cette olympiade 2013/2016, ce qui est important c'est d'avoir du nombre mais ce qui est important c'est avoir de la qualité et je préfère personnellement vivre une olympiade 2013/2016 avec une athlète qui est potentiellement Championne Olympique qu'avec 3 athlètes qui sont simplement capables de rapporter les quotas à la France. Donc, en effet, une période qui va s'avérer délicate, mais on l'avait anticiper à travers le IATE, mais cela ne répondra pas à nos besoins à court terme. Maintenant, j'ai dit aussi en décembre 2008, je n'étais pas à l'époque DTN mais Directeur de l'équipe de France, que les quotas ne sont pas un objectif, c'est un repère. Alors, oui c'est plus confortable d'arriver avec un quota de 6 athlètes aux Jeux que d'arriver avec 3 athlètes aux Jeux. Par contre, si on arrive au Jeux avec 6 athlètes et qu'on ne fait pas de médailles et qu'en partant avec un athlète on fait une médaille, je peux t'assurer que le premier bilan sera préférable au second bilan.

La deuxième question était sur les emplois conventionnés : je n'ai pas de réponses précises à te donner, l'ambition portée par le Président, c'est véritablement d'avoir un emploi équivalent au temps plein par ligue, on va dire que c'est le minimum, maintenant il appartient aussi à chaque ligue à travers ses spécificités, son diagnostic, d'évoluer à son rythme en accueillant les directives techniques fédérales.

Olivier PETRONIO :

Ce n'était pas la question des emplois conventionnés des CTL, ma question était surtout sur les sportifs de haut niveau avec les conventionnements éducation nationale, ministère ou autres, donc on est passé de 36 à 26 %.

Frank BIGNET :

Oui alors j'ai une explication très simple. Quand j'ai été nommé officiellement en aout 2009, dès la première apparition des listes de haut niveau qui sont rentrées en vigueur au 1^{er} novembre 2009, on a fait un petit peu table rase, on a redonné un sens au mot performance et on a fait moins 40 % sur les athlètes inscrits sur liste, cela explique en partie la diminution et également la directrice de la DJSCS et le Directeur du CREPS sont également témoins que ces CIP (Convention d'Insertion Professionnelle) au niveau national sont de plus en plus difficiles à obtenir, qu'elles sont véritablement réservées à une élite au potentiel olympique et donc, derrière, on est plus sur des accompagnements, des dispositifs régionaux via des services déconcentrés qui nous accompagnent, qui sont de véritables partenaires, de véritables personnes ressources mais il est vrai que les CIP sont de plus en plus difficiles à obtenir, à valoriser auprès des entreprises.

Philippe LESCURE :

Merci. Christophe LEGRAND.

Christophe LEGRAND :

Dans le cadre de la formation BF4, au vu du nombre de réussite, est-ce qu'il peut être envisager des concentrations, des décentralisations au travers des ligues qui en feraient les demandes et en fonction des disponibilités ?

Frank BIGNET :

Cela faisait partie des questions diverses mais du coup je vais y répondre maintenant. Avant de répondre concrètement à ta question, je souhaite l'inscrire dans une démarche un peu plus globale. Dans ma présentation orale, j'ai souligné que l'offre de formation de l'olympiade 2013/2016 devait être rénovée et c'était un enjeu fort de cette année 2012. Donc l'objectif est bien évidemment de mieux former mais aussi de plus former afin d'accompagner la structuration de nos clubs. Pour cela, il est nécessaire aussi de partager un diagnostic en s'appuyant à la fois sur une réflexion croisée et sur une enquête envers les clubs, quelles sont les attentes des clubs dans le dispositif de la formation ? Concernant la mise en œuvre de cette offre, la fédération doit aussi organiser à travers sa direction technique nationale, des moyens financiers, d'où mon appel sur la taxe d'apprentissage et également des moyens humains, c'est pour cela que, depuis septembre, le département pour la formation est composé d'un agent administratif et de 3 conseillers techniques supérieurs. Juste pour rappel sur la précédente olympiade, le département emploi formation, on ne pouvait pas appeler cela département, il y avait une personne qui s'en occupait, donc on l'a étoffé maintenant il faut qu'on s'organise. Pour revenir à la question initiale, je poserais 2 préalables à cette évolution, la première c'est d'assurer au même titre que le BF5, la rénovation des contenus d'enseignement du BF4, ça renforcera cette cohérence avec le BF5 et pour cela un début de collaboration est mise en œuvre avec nos conseillers techniques de ligue. Il faut également se mettre dans la disposition de former des formateurs et pour cela il fallait déjà qu'au niveau de la DTN nous puissions nous organiser pour gérer cet accueil. Mais après, j'irai plus loin, parce que j'ai l'impression qu'on se cristallise sur le BF4, c'est très bien, cela montre que vous êtes sensibles à cette formation fédérale mais je crois qu'en parallèle de ce BF4 qui ne permet pas de travailler contre rémunération, il faut aussi et c'est un travail que l'on mène également, travailler avec d'autres partenaires comme les CREPS pour mettre en place des UCC Triathlon qui sont des Unités Complémentaires Capitalisables qui sont adossés à des BP (Brevet Professionnel) Jeunesse Populaire d'Education et Sportive activité Aquatique et nautique et activité physique pour tous qui vont permettre pour le coups d'enseigner le triathlon sur un niveau BP contre rémunération. Je crois qu'il faut qu'on arrive à avancer sur ces 2 aspects, formation fédérale et formation d'état et ne pas forcément axer notre structuration qu'à travers l'aspect non rémunérateur.

Philippe LESCURE :

D'autres questions ?

Eric LABDANT :

La première promotion des DEJEPS, 11 personnes, naïvement, est-ce que cela veut dire 11 professionnalisés aujourd'hui ?

Frank BIGNET :

Non, puisqu'on en a un qui est parti sur une autre formation puisqu'il n'a pas souhaité s'engager sur l'emploi tout de suite et sinon sur les 10 autres, 9 ont intégré des structures fédérales. En fait, notre force je crois qui est notre volonté c'est véritablement d'en faire des formations professionnalisantes, on ne va pas multiplier les promotions, on ne va pas multiplier le nombre de personnes que l'on forme parce qu'on veut véritablement les accompagner et je l'ai souligné dans ma présentation le fait de se déplacer 3 fois sur les structures quand vous avez déjà 11 stagiaires, cela fait 33 visites en une année. Quand vous

avez du personnel technique et pédagogique à hauteur de 3, les autres conseillers sportifs viennent également donner un coup de mains. Je vous donne un exemple : on a fait une visite dernièrement à POISSY pour une stagiaire qui est sur le club de POISSY, c'est 2 CTS qui se déplacent un minimum une journée donc c'est un travail qui est conséquent, l'enjeu ce n'est pas d'avoir 11, 15, 20 ou 30 personnes qui ont un DE c'est peut être d'en avoir qui vont pérenniser leur emploi et s'intégrer et consolider le projet fédéral au sein de leur territoire.

Philippe LESCURE :

D'autres questions ?

Je voulais remercier le DTN pour ce rapport mais aussi pour la qualité de la conduite de l'ensemble de la DTN et les travaux réalisés en expertise de notre fédération. Merci.

Je vous propose de poursuivre les différents rapports que nous avons à entendre. Je vais vous donner la liste des intervenants ou plutôt des commissions qui vont intervenir par la voie de leur président successivement : par ordre alphabétique de commissions nationales, les affaires internationales, l'arbitrage, le développement et l'animation territoriale, la discipline dans ses différentes composantes, la commission des finances, de la formation, des grandes épreuves, médicale, réglementation sportive et outremer.

Et nous commençons par les affaires internationales.

Denis JAEGER :

Je pense que vous avez eu, par mail, les 25 pages de mon rapport que je vous avais envoyé en allemand, en anglais et en créole, je vais juste vous en faire un petit résumé.

Au regard des missions qui nous ont été confiées, nous avons proposé conjointement avec les fédérations suisses, espagnoles, brésiliennes et néo-zélandaises, une résolution au dernier congrès de l'ITU, une résolution qui a été adoptée par le congrès. Nous avons soutenu la candidature de Nancy au Championnat du Monde de Duathlon 2012. Nous avons été présents sur les épreuves européennes de la série WCS et sur divers Championnats du Monde et Championnats d'Europe. Nous avons entretenu des relations cordiales et amicales avec nombres de dirigeants et présidents de pays étrangers notamment certains messages de félicitations lors de remises de médailles ou de décorations. Nous avons également envoyé des messages de condoléances ou de soutien aux fédérations japonaises, chinoises et égyptiennes lors d'évènements tragiques qui se sont déroulés dans leur pays. Les déplacements des groupes d'âge n'ayant pas été de gros succès en 2009 et 2010 n'ont pas été reconduits en 2011 et je dois aussi vous dire que les élus français dans les instances internationales aussi bien ETU que ITU sont Bernard SAINT JEAN, Philippe FATTORI et moi-même et que Jessica HARISSON et Laurent VIDAL, qui ne font pas partis de notre commission, représentent également les athlètes dans ces mêmes instances.

Pour terminer, je dois vous apprendre aussi que nous entretenons des relations de confiance avec la Présidente de l'ITU Marisol CASADO qui nous interroge de temps à autres sur divers sujets.

Merci beaucoup.

Philippe LESCURE :

Y a t'il des questions ? Merci Denis.

Pour la Commission d'Arbitrage : Pascal GODEL.

Pascal GODEL :

Bonjour à tous. Je vais faire comme Denis, je ne vais pas vous relire le rapport. Je vais revenir sur les grands points 2011 de l'arbitrage où notre plus grand cheval de bataille a été la formation, où nous avons plus développé les groupes d'arbitre formateur avec la commission formation, merci à la commission de Michel.

Aujourd'hui, nous sommes à même d'avoir des équipes de formateurs qui commencent à se professionnaliser doucement, qui j'espère avec le temps, deviendront d'excellents animateurs de formation. Rappelons que, des groupes de travail sur la fin 2011, ont donc

travaillé sur les futurs programmes 2012 de formations. Donc aujourd'hui la formation, ce n'est plus le travail de la CNA c'est le travail de toutes les CRA avec leurs représentants au sein de ce groupe formateur. Rappelons que les formations d'arbitres principaux ont eu lieu sur 5 lieux, ont rassemblé 131 participants ce qui fait 30 % de plus qu'en 2010 donc très gros succès, grosse demande qui apparemment semble répondre à leur besoin. Petit sujet sur l'arbitrage international suite à ce qu'a dit Denis. Nous avons essayé de nous forcer à être plus représentatif et aujourd'hui on est au niveau international, juste une parenthèse : l'international représente 3 niveaux de technical official, il y a un niveau 1 où sont plus de 600 technicals officials, il y a 8 français, un niveau 2 où il y a 151 technicals officials où il y a 1 seul français pour le moment et un niveau 3 où il y a 27 technicals officials et dedans on a exclu les professionnels de l'ITU, qui eux, sont salariés de l'ITU et là il y a 1 français qui n'est pas arbitre mais qui nous représente bien merci Dominique, très récemment nommé niveau 3. Je pense que prochainement on aura la chance, déjà en 2011 on a eu une opportunité avec l'épreuve de Tours, merci la fédération, merci Dominique, d'avoir permis à plusieurs arbitres français de côtoyer ces réglementations ITU qui sont légèrement différentes des nôtres. 2012, nous avons Nancy, très grand rendez-vous ; 2013, merci Philippe puisqu'il y aura un nouveau rendez-vous. Donc quelque part en France, on va enchaîner les épreuves internationales, ce qui devrait permettre à beaucoup d'officiels français de se parfaire sachant quand même qu'au niveau international il faut un petit peu maîtriser l'anglais et c'est un petit pas à franchir chez nous, pas simple. Nous continuons notre politique de développement chez les jeunes arbitres, ce n'est pas facile car on sait que chez les jeunes la motivation c'est très aléatoire, pendant 2 ans, vous croyez que vous avez un talent puis 3^{ème} année il passe sur un autre sport ou il a autre chose à faire, ils ont des études aussi, c'est très compliqué pour eux donc pour l'instant la politique d'avoir de jeunes arbitres est très ponctuelle, ça marche dans certaines ligues ça ne marche pas dans d'autres ligues, on ne va pas relâcher l'effort, on va essayer de développer tout doucement mais c'est vrai qu'au niveau arbitral il est très difficile de fidéliser les jeunes. En quatrième point, on avait souhaité en 2011 d'avoir un peu un recensement des activités des CRA un peu pour voir sur le terrain comment ça se traduisait, est-ce que la politique fédérale de remise en conformité des athlètes par rapport au côté répressif : est-ce qu'on ressentait les choses ? Effectivement, 17 ligues ont répondu à la sollicitation de la CNA et nous avons eu quelques chiffres que nous avons mis dans le rapport et que je vais redonner rapidement sachant qu'il y a 815 sur 17 ligues qui ont répondu, 815 remises en conformité, 248 disqualifications dans ces 17 ligues, rappeler que 2 ligues ont bien voulu nous donner des estimations beaucoup plus précises, Bourgogne et Rhone Alpes, pour vous situer qu'à l'arrivée il en ressort 0,3 % des licenciés ont un carton rouge en France, ont une disqualification, alors quand on entend des discours comme « l'arbitrage met des cartons rouges, l'arbitrage disqualifie » 0,3% : vous calculerez c'est pas beaucoup. Ensuite, un grand sujet, ce qui permet de dire qu'on est dans le correctif que dans le répressif, donc la politique qu'on recherche, on va dans le bon sens même si malheureusement et malgré toute la bonne intention des arbitres à remettre en conformité un athlète, quelques fois ils n'ont pas la solution pour l'athlète, l'athlète a vraiment commis l'irréparable et malheureusement on est obligé de disqualifier et c'est jamais un plaisir pour un arbitre. Un des derniers grands thèmes de l'arbitrage c'est son évaluation parce qu'il faut s'autocritiquer, s'évaluer c'est aussi la validation de ces arbitres, plusieurs expériences ont été menées au niveau des arbitres nationaux, maintenant sont descendues au niveau des ligues, au niveau des évaluations mais aussi des validations, plusieurs ligues essaient de valider différents systèmes, on ne dit pas qu'on a la science infuse mais il est intéressant après de mutualiser ces systèmes de validation du corps arbitral afin d'arriver à des arbitres qui, quelque part, nous représentent sur le terrain et représentent la fédération. Ce qui fera qu'en 2012, nous avons un grand projet de reclassification qui a déjà cogité en 2011 ou on pense revoir la classification de l'arbitrage, la développer afin d'avoir différentes classes d'arbitres et peut être motiver les arbitres, sachant que cette classification permettra d'avoir un niveau mais rappellera aux arbitres que ce niveau ne sera jamais acquis à vie c'est à dire que quelque soit le niveau il y aura des validations à faire à un moment donné et que quelque soit son niveau l'arbitre devra faire des efforts pour montrer qu'il maîtrise ce niveau.

Une mise en place d'une cellule AP (Arbitre Principal) qui était demandée par beaucoup d'arbitres principaux pour des fois sur des questions techniques, on ne pouvait pas toujours leur répondre donc on se mettra à leur disposition, c'est un projet qui va démarrer d'ici mars une fois que les formations d'arbitres principaux seront faites, on restera à leur disposition même s'ils trouvent déjà beaucoup de réponses dans leur ligue. Voilà la synthèse de mon rapport. Merci pour votre écoute.

Philippe LESCURE :

Merci Pascal.

Y a t'il des questions ?

Philippe LESCURE :

Mr CACHERA, vous allez me permettre de vous donner la parole mais de vous faire une précision, normalement dans cette assemblée générale peuvent intervenir les représentants des Ligues Régionales, on vous entend avec grand plaisir, je vous demanderai quand même de limiter vos interventions parce que normalement dans cette assemblée générale ne prennent la parole que ceux qui sont habilités à le faire. Je vous donne la parole mais tenez-en compte s'il vous plait.

Albert CACHERA :

Merci de cette précision vous disant que l'esprit de faire avancer la réflexion est commune et non pas de monopoliser la parole et notamment quand notre ami nous a dit qu'il avait des difficultés à maintenir la fidélité des arbitres, la question qui me vient à l'esprit est : sont-ils payés et avez-vous le sentiment que s'ils étaient payés davantage, ils resteraient davantage ? Et la deuxième question c'est : pour être arbitre, est-ce qu'il faut avoir pratiqué le triathlon autrement dit avoir été licencié et l'avoir pratiqué ?

C'était mes 2 questions, elles sont relativement courtes.

Pascal GODEL :

Je vais répondre à votre deuxième question déjà. Non il n'y a pas d'obligation de pratique du triathlon pour être arbitre, pour l'instant ce n'est pas dans nos statuts, il n'y a pas obligation d'avoir à justifier une pratique d'épreuve, d'avoir un certain nombre d'épreuve pour dire maintenant je vais essayer d'être arbitre, on en est pas encore là. La première question : chaque ligue est indépendante, il y a 26 ligues en France, chacune à un système de financement qui est le sien et chaque ligue indemnise, ils ne sont pas payés, ils sont indemnisés. Le mieux, et dans beaucoup de ligues ça se passe comme ça, c'est qu'ils soient indemnisés au moins de leurs kilomètres, à minima, beaucoup de ligues essaient de travailler sur le covoiturage dans le cadre du développement durable mais aussi ça réduit les couts de la ligue, l'arbitrage a un cout pour les ligues, pour l'instant il n'y a pas d'arbitre de cout national ou au niveau de l'arbitrage, chaque ligue indemnise ses arbitres selon son mode de fonctionnement, donc, entre guillemets, il y a des ligues qui indemnisent mieux que d'autres mais c'est comme ça, pour l'instant on n'a pas travaillé sur l'uniformisation de l'indemnisation.

Olivier PETRONIO :

Tout d'abord je tiens à féliciter Pascal parce que l'arbitrage c'est jamais facile, c'est plus facile de les critiquer que de les féliciter donc profiter de la tribune pour le faire. Moi, c'est juste une remarque purement comptable, c'est que il y a 4 ans l'arbitrage coutait en Languedoc Roussillon 4500 €, cette année on est à 9000 €, alors, on a certes améliorer les conditions puisqu'il y a les indemnités kilométriques et effectivement une base forfaitaire, donc si à l'avenir il y a des travaux qui sont faits en commission pour alléger un petit peu ces charges, qui sont quand même de plus en plus lourdes, même si évidemment l'arbitrage est nécessaire.

Pascal GODEL :

Alors je vais répondre à Olivier. On a un responsable de la commission d'arbitrage au sein de la CNA qui a renvoyé un sondage, alors je réitère ma question quand on envoie un sondage à 26 ligues ça serait sympa que les 26 ligues répondent car très souvent, il n'y en a que 17 qui répondent et pourtant la question est envoyée à 26, donc c'est dommage parce qu'avec les chiffres et tout ce qu'on emmagasine ça peut servir à des ligues. Certains modes de fonctionnement de ligues à d'autres ligues, on n'y a pas pensé, ah oui c'est très intéressant. Après, on a quand même le côté géographique de certaines ligues, tout le monde n'a pas des autoroutes, tout le monde n'a pas des TGV, tout le monde n'a pas le système de déplacement facile, en plus il y a des épreuves à certains endroits c'est pas simple, un exemple, je viens du Rhône Alpes quand il faut aller à l'Alpes d'Huez et bien il faut y aller, il n'y a qu'une route, donc effectivement il y a un coût. Après, pour l'instant je m'interdit de rentrer au niveau des CRA pour leur dire ce qu'ils ont à faire, ils ont des présidents de ligue, ils travaillent avec leur président de CRA, je pense comme ça. On va essayer de voir un peu qu'est ce qui est pratiqué dans chaque ligue, je suis sûre qu'il y a beaucoup de ligues qui font la même chose, peut être que ça servira à d'autres, le travail est relancé, en espérant et je lance le message que toutes les ligues, puisque vous êtes tous présents ou presque, puissent répondre à ce petit sondage qui va peut être nous permettre d'avancer.

Philippe LESCURE :

Merci. Pas d'autres questions sur ce sujet ?
Merci Pascal.

Jean Marc GROSSETETE pour la Commission de Développement et d'Animation Territoriale, dernier intervenant de la matinée.

Jean Marc GROSSETETE :

Développement Durable oblige, j'emmène mes papiers avec moi. Je vais essayer de ne pas tout relire ce que je vous avais envoyé. Simplement, pour rappeler que le champ d'intervention de la Commission Nationale d'Animation et de Développement Territoriale est vaste, beaucoup de lignes budgétaires sont répercutées au niveau du budget, du bilan, et toutes ces lignes souvent sont ciblées dans la convention d'objectif avec le ministère et c'est pour ça qu'on travaille main dans la main avec la DTN et tous les cadres techniques puisqu'on a 1, voire 2, cadres techniques sur chacune des actions, donc l'évolution, Patrick en a parlé et Franck aussi pour les Clubs, je ne vais donc pas y revenir dessus. Au niveau de la pratique féminine, par contre, en 2011, on n'a pas reconduit les journées du Triathlon féminin parce qu'on a vu qu'elles s'essouffaient, c'est une action qui s'essouffait, par contre on a mis en place un concours, le triathlon c'est aussi pour elle, il y a eu un gros succès, on a reconduit sur 2012 puisqu'on avait 27 dossiers, sur les 27, 3 ont été primés. Ces dossiers ont fait l'objet d'une récompense au club mais aussi une communication sur le site Internet où les dossiers sont en ligne et consultables et de façon assez aisée donc je pense que sur le site, il n'y a pas de problème, ils sont bien valorisés. Une chose importante qui a été mise en place aussi : la commission féminine a mis en place des rencontres Triathlon au féminin et pour 2012, on veut mettre en place un réseau de référentes pour constituer un groupe de travail et mettre en place un plan de développement de Triathlon au féminin pour avoir non seulement une augmentation un peu plus importante de pratique féminine mais aussi développer l'engagement au sein des structures aussi bien en tant que bénévoles qu'au niveau cadre technique dans les clubs, les comités voir les ligues. Au niveau du paratriathlon, l'objectif d'atteindre les 100 licenciés a été atteint en 2011, on a un bon espoir sur 2012 puisqu'il y a 15 jours il y avait à peu près 80 licenciés, chiffre officiel de nos amis de la DTN, pourquoi 100, c'est qu'à 100 licenciés, on envisage objectivement de pouvoir mettre en place un championnat de France Paratriathlon, n'oubliez pas qu'en 2016, le paratriathlon sera aussi aux Jeux Olympiques donc c'est aussi de préparer cet objectif de RIO 2016. Pour ça effectivement, la mise en place du challenge paratriathlon est important avec une

participation maximum autant en 2010, la participation avait été importante, autant en 2011, ça s'est un peu essoufflé, soit avec un manque de communication, des épreuves organisatrices mais aussi des calendriers qui se sont un petit peu entrecrochés entre les épreuves internationales et les épreuves de ce challenge national donc 2012 sera un approfondissement des actions qui avaient été faites en 2011. Pratique animation : petite déception car il n'y a pas eu de nouveaux espaces triathlon 2011 mais 2 ou 3 dossiers sont dans les tiroirs, ce sont des projets qui sont longs à aboutir parce que soumis à un engagement des collectivités locales et territoriales important et que c'est souvent ça qui est le plus long à bouger pour obtenir effectivement les accords et les subventions qui vont avec. Par contre la rando triathlon si vous regardez les chiffres, ont boosté et je crois que 2012 va être aussi un bon cru pour cette pratique. Pratique jeune : la labellisation des Ecoles de Triathlon s'est améliorée et l'accompagnement des clubs 3 étoiles a été réalisé. L'année 2012 sera une année de transition pour préparer la nouvelle olympiade et une réflexion sur l'offre de pratique jeune, évolution des distances, accessibilité des jeunes aux différents formats de courses, évolution des droits de formation, tout cela fait partie des réflexions qu'on a au niveau de la CNDAT. L'école Française de Triathlon a été relancée en 2011 avec les fiches pédagogiques a été repris, près de 100 fiches ont déjà été rédigées et plus de la moitié validée d'après les derniers chiffres que j'ai et l'objectif c'est que tout sera validé en 2012 pour une inauguration de l'objectif complet en 2013. L'année 2011 donc a vu la naissance de notre agenda 21 après un travail de longue haleine, on était peut être un peu en retard sur notre planning prévisionnel de départ mais je pense que la qualité du travail accompli valait ce retard là, donc cette fois ci on l'a diffusé largement aussi bien en envoi électronique que même en envoi papier, ça paraît important d'avoir pu démarcher et de présenter le document papier au final à nos collectivités entre autres. Il a été accompagné d'une charte Développement Durable, à ce jour une quarantaine de structures ont adhéré à cette charte là et maintenant notre travail de 2012 va être de suivre les objectifs qu'on s'est fixé dans cet agenda 21, je vous rappelle que dans cet agenda 21, les objectifs chiffrés étaient des chiffres pour 2013 donc le travail va être de suivre ces chiffres et l'évolution de ces chiffres et bien sûr aussi de suivre toutes les actions je pense en particulier au centre de ressources, hier, on avait une petite réunion de travail pour valider des fiches ressources pour mettre des fiches de bonnes pratiques pour mettre sur le site donc ça fait partie des actions qu'on mène sur 2012 pour que ce centre de ressources fonctionne avant la fin de la saison 2012. On a mis en place aussi une formation développement durable, cette formation a été mise en œuvre pour l'ensemble des cadres fédéraux salariés et aussi pour les présidents de commissions nationales, tout le monde n'était pas forcément là aux réunions de commissions et je trouve cela un petit peu dommage, toujours est il que cette formation était bénéfique pour ceux qui l'ont suivie, on va la retranscrire et on souhaiterait faire surtout pour tous les référents du développement durable des ligues qui ont été identifiés, cela nous paraît important pour après adhérer à notre démarche sur l'agenda 21. Voilà, je voulais en terminer pour remercier l'ensemble des membres de la DTN et du siège fédéral qui permet à cette commission de fonctionner ainsi que tous les membres de la commission nationale qui m'aide dans cette aventure, merci à vous.

Philippe LESCURE :

Merci Jean Marc.

Y a t'il des questions ou des observations ?

Bien s'il n'y en a point, nous allons clôturer cette matinée.

Juste une information, Thierry DEKETELAERE, Triathlète Magazine souhaiterait faire une photo de l'ensemble des représentants ici présents donc nous allons la faire si possible maintenant devant le Conseil Régional.

Reprise des travaux à 13h45

Philippe LESCURE :

Je vous propose donc que nous poursuivions l'analyse et la lecture des différents rapporteurs des Commissions Nationales et nous en étions à la Commission Nationale de Discipline.

Pierre BIGOT et Christophe LEGRAND, qui vont, je crois, faire un duo puis Jean Michel BUNIET.

Pierre BIGOT :

On fera les 2 commissions en même temps, ça fera gagner du temps.

Et nos 25 pages de rapport ont été communiqués dans les 3 langues officielles de la Fédération Française de Triathlon qui sont forcément le créole, l'alsacien et le ch'ti !

Christophe LEGRAND :

Depuis 3 ans, nous officions : Pierre à la Commission Nationale d'Appel, moi à la Commission Nationale de Discipline et en grand superviseur Jean Michel BUNIET.

Donc sur les affaires disciplinaires comme toute affaire disciplinaire, quand on n'a pas besoin de nous c'est très bien, mais globalement quand on a besoin de nous, on œuvre. Juste pour info, en 2009, c'était 8 affaires, en 2010 pareil et en 2011, on a eu une petite accentuation nous sommes passés à 15 affaires. On se permet de relire ce que l'on a écrit. Donc on travaille dans le respect du code du sport bien entendu et nos dossiers sont souvent très juridiques, on s'est entouré de personnes bénévoles compétents en la matière : avocats, juristes, greffiers ou et également des membres du monde sportif : athlètes, responsables de club, nos commissions sont très diversifiées. On a pour rôle de maintenir l'ordre et l'équité dans notre sport et le fonctionnement de la F.F.TRI. Comme on le note, nous constatons que ces affaires sont souvent très futiles et bien trop passionnées dans le cadre d'une activité sportive de loisirs, je pourrais rajouter qu'on aimerait que la saisine de la commission discipline se fasse vraiment dans le domaine du sport et qu'on évite les contingences de règlement de compte personnel, quand il faut le faire on le fait mais c'est toujours un peu pénible d'en arriver là et comme le dit si bien Pierre, notre rôle est de juger mais également de prendre du recul aux différents acteurs et de faire preuve de pédagogie, et c'est ce qu'on fait à chaque fois que l'on est amené à avoir une commission.

Est-ce que vous avez des questions ?

François LHUISSIER :

En 2011, tu dis qu'il y a 15 affaires et quand on fait le décompte, ça fait 14 est-ce normal ?

Christophe LEGRAND :

Belle remarque, je te reconnais bien là. Pour information dans TRIATHLETE MAGAZINE, vous trouvez les sanctions qui ont été apportées donc actuellement si vous regardez la commission de la discipline, cette année en 2011, il n'y a eu qu'un rapport qui a été noté sur TRIATHLETE MAGAZINE, les autres affaires ont été conciliées, nous n'avons pas apporté de sanctions et un grand merci au conciliateur.

Pierre BIGOT :

Moi, je vais compléter le propos en remerciant tous les membres qui œuvrent pour la commission de discipline, c'est loin d'être le boulot le plus facile parce qu'on est tous triathlète plus ou moins, moi moins peut être en ce moment, ça se voit mais on se connaît tous dans nos milieux un peu fermé et il n'est pas facile de gérer les affaires disciplinaires quand on connaît relativement bien nos interlocuteurs, donc un grand remerciement à tous ceux qui œuvrent dans les ligues particulièrement les conciliateurs comme l'a dit Christophe, les instructeurs et les présidents de commission de discipline, le boulot n'est pas facile, merci aussi aux gens qui officient au niveau national, les conciliateurs comme Jacques LAPARADE, Bruno DAMIEN, les instructeurs que je ne citerai pas mais qui ont un énorme boulot à réaliser. Je pense qu'on devient de plus en plus indispensable, on le voit, le nombre d'affaires croît. Comme le disait Christophe, on aimerait bien avoir à traiter des affaires

concrètes. A l'heure actuelle on a pris des affaires disciplinaires qui étaient à la marge, qui étaient plus de la chamaillerie que réellement de l'affaire disciplinaire, ça nous pollue un petit peu, ça perturbe beaucoup de choses, on voudrait bien que ce genre de climat cesse dans certains cas et qu'on trouve le moyen de faire évoluer nos textes pour que ce ne soit plus le cas à l'avenir, c'est pour ça que vous verrez tout à l'heure quand on parlera en commission de discipline on va reporter une décision. Par contre, je voulais demander aux Présidents de Ligues que vous êtes, d'intervenir auprès de vos commissions de discipline pour sanctionner les faits réellement ne pas vouloir trop interpréter, on a eu des commissions de discipline qui sont traduits en appel parce que la commission de discipline a plus voulu juger les causes de l'affaire que l'affaire elle-même, quand un arbitre fait une erreur, c'est pas pour ça qu'on doit lui taper dessus, si je me fais bien comprendre, on ne doit pas être trop indulgent avec la personne qui a pu émettre, faire des voies de fait sur un arbitre parce que l'arbitre a fait une erreur, c'est pas pour autant qu'il faut laisser passer les choses. Demandez à vos commissions de discipline d'être assez rigoureux, on constate de plus en plus de violence, de voie de fait ou d'insultes envers les arbitres, il faudrait pas qu'on en vienne à ressembler à certains sports collectifs qu'on voit beaucoup à la télé un peu trop à mon goût et qui ont tendance à polluer l'esprit sportif.

Merci à vous.

Des questions ?

Jean Pierre CAMBOT :

Je comprends que c'est compliqué même au niveau des commissions de discipline de ligue, le seul bémol que j'émettrais c'est que lorsqu'il y a des sanctions qui se sont décidées et notifiées, que ces sanctions ne soient pas novembre, décembre, janvier. Je vous explique pourquoi : parce qu'on est sur le terrain après on s'en prend plein la tronche, je sais bien qu'on est les premiers fautifs, il y a quelque chose qui est monté en commission discipline nationale sur une erreur de procédure en Aquitaine mais au niveau national, ce qui est un peu dommage lorsqu'il y a une procédure concernant une suspicion de dopage que ça tombe pas en déchéance sous prétexte de défaut de procédure, c'est un peu dommage, je sais bien que c'est un peu compliqué.

Pierre BIGOT :

Je répondrais en première partie, la deuxième partie concernant le dopage, je souhaiterais que Marc FORTIER-BEAULIEU y réponde, c'est plus son domaine, mais concernant les sanctions, j'ai, cette année de mémoire, il y a eu une sanction qui a été donnée sur la saison hivernale en janvier, février et c'est une sanction qui se passait en Martinique donc on peut comprendre là bas en Martinique il n'y a pas beaucoup de différences entre l'été et l'hiver mais autrement pour tout le reste, je recommande aux commissions de discipline d'appliquer les sanctions sur les périodes de course, on ne sanctionne sur les périodes où ils ne courent pas parce que sinon on ne sanctionne pas.

D'autres questions ?

François LHUISSIER :

Je suis un peu surpris parce qu'on peut choisir la date d'application des sanctions ?

Pierre BIGOT :

Oui, c'est la commission de discipline qui définit la date de la sanction, c'est écrit dans les textes. Je recommande aux commissions de discipline de ne pas mettre de sanction immédiatement à l'issue, on ne dit « à partir d'aujourd'hui tu es sanctionné » parce que la personne a 15 jours pour faire appel donc il vaut mieux reporter d'un mois à un mois et demi la date de sanction que les délais d'appel soient passés pour lancer officiellement la procédure, et on peut reporter sur l'année suivante si on le souhaite, ça ne pose aucun problème mais une sanction disciplinaire doit être appliquée sur la période sportive sinon elle n'a aucune valeur.

Philippe LESCURE :

Merci de ces précisions.

Commission Nationale de Discipline de première instance de Lutte contre le Dopage : Marc FORTIER-BEAULIEU.

Marc FORTIER-BEAULIEU :

Juste une rapide présentation de notre mission qui explique peut être mais ça il faudra qu'on le vérifie, c'est ces problèmes de date de sanction. Notre mission donc consiste en l'application des règlements disciplinaires qui découlent des lois sur le dopage dans une espèce de délégation de services administratifs qui fait aussi de nous une mini juridiction et on a une obligation assez stricte d'obéir aux règles juridiques. On a 2 objectifs dans ces lois qui sont d'une part de garantir la santé des sportifs et d'autre part de garantir l'équité sportive et c'est clair que quand on prononce nos sanctions d'une part on tient compte de ça mais on a l'impression d'agir sur ces 2 facteurs. On est sous l'autorité ultime de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage avec qui on entretient d'excellentes relations, qui nous aide beaucoup, qui valide les candidatures fédérales par une enquête sur les candidats et on a pu le constater une vraie enquête assez intelligente et subtile, le dernier membre de la commission intervenait beaucoup sur un forum bien connu très intelligemment sur le dopage et les gens de l'AFLD ont dit « ah oui mais lui il a bien compris le problème donc on l'a validé très vite ». L'AFLD peut se saisir des dossiers mal traités ce qui ne s'est pas produit depuis longtemps grâce à l'excellent travail des cadres fédéraux qui instruisent les dossiers, je tiens à remercier Guillaume qui nous aide énormément. Je vérifierai cette histoire de date de mise en exécution des sanctions mais je ne pense qu'on a un peu moins de liberté que d'autres organes. Qu'est ce qui s'est passé cette année en 2011 ? On a traité 4 dossiers, 2 avaient des AUT et donc on a prononcé un classement après avis du médecin fédéral avec qui on travaille beaucoup et il y a eu 2 sanctions, 1 sanction de 6 mois pour usage de corticoïdes, on espère voir décroître un peu cette habitude de prendre des corticoïdes comme des bonbons qu'on voit un petit peu trop facilement en France, on avait agi pour promouvoir des règles de bonnes pratiques en cernant les médecins pour éviter d'utiliser ces médicaments sans jugement qui sont des médicaments dangereux qui sont d'authentiques dopants et qui peuvent ruiner la santé des sportifs de façon radicale et puis une sanction sévère de 2 ans pour un « forcené » qui a été pris aux anabolisants et aux amphétamines qui nous avait envoyé un magnifique courrier pour nous dire ce qu'il souhaitait à peu près comme sanction, que ça ne soit pas étendu à certains sports qu'il voulait continuer à pratiquer, que ça reste discret puisqu'il risquait de licencier tout son personnel, ça peut être parfois amusant l'exercice d'une commission disciplinaire. Notre activité pour conclure touche plus des triathlètes de bon niveau régional ou de petit niveau national que des sportifs de très haut niveau mais pour eux c'est les services de l'AFLD qui travaillent parce que là on n'est plus dans des domaines qui concerne les contrôles qui sont faits systématiquement comme des radars fixes et pour les avoir contacté je peux vous dire qu'ils travaillent très bien, ils sont en contact avec la magistrature, avec la gendarmerie, avec les douanes, ils ont des informateurs partout et ils organisent des opérations très ciblées, ils ne peuvent pas tout faire mais de ce côté là je pense que la lutte contre le dopage en France marche quand même assez bien. Voilà pour ce qui est des histoires de prise exacte, il faudra voir ça mais il me semble qu'on n'a pas toute liberté de ce côté là, on est dans un cadre légal plus strict puisque c'est une loi sur le dopage, c'est plus tout à fait des règlements de type sportif c'est un autre cadre légal.

Pierre BIGOT :

Pour compléter effectivement on a des délais à respecter, dès lors que le délai est dépassé, l'affaire est automatiquement reprise par l'AFLD, après des retards peuvent être dus aux licenciés en question qui traînent un petit peu les pieds, plein de choses peuvent se passer, on a 10 semaines pour la première instance et en tout 4 mois pour traiter l'affaire donc ça va assez vite.

Marc FORTIER-BEAULIEU :

L'AFLD apprécie qu'on travaille en temps et en heure parce qu'ils sont eux mêmes très débordés. Ils ont un budget qui n'est pas énorme et s'ils doivent traiter beaucoup d'affaires ça leur prend énormément de temps, je crois qu'on est assez bien vu de l'AFLD et donc on est obligé de fonctionner comme ça.

François LHUISSIER :

Guillaume, est-ce que tu confirmes, parce que Marc a l'air un petit peu surpris, aussi comme moi, en matière de lutte contre le dopage, est-ce qu'on peut reporter une date d'application de sanction ?

Guillaume FRITSCH :

Non. En fait ce qu'on fait c'est que quand les délais d'exécution sont courts, effectivement on les fait appliquer sur la période de course. Mais, en général, c'est pour les durées de moins de 6 mois, 6 mois maximum, sinon c'est à réception du courrier.

Philippe LESCURE :

D'autres questions ?

Olivier PETRONIO :

Je ne sais pas si c'est Marc ou plutôt Guillaume qui peut répondre. Pourquoi tant de discrétion sur le nom des personnes qui sont sanctionnées ?

Marc FORTIER-BEAULIEU :

Il n'y a aucune discrétion. C'est à dire que la personne qui nous a dit je voudrais que la décision soit anonyme parce que je dirige une petite entreprise, que je vais licencier tout mon personnel si ça se sait bref du gros chantage, on n'a pas le droit, la loi dit que les sanctions doivent être publiées dans les organes fédéraux et c'est même la plus grosse sanction c'est à dire que les gens ont peur, avant tout, que leur nom apparaisse dans TRIATHLETE MAGAZINE, sur les sites, enfin sur les newsletters, c'est absolument obligatoire d'afficher les sanctions avec les noms et les motifs.

Guillaume FRITSCH :

Il y a 2 cas de figure : effectivement c'est 1 la publication écrite qu'on fait dans TRIATHLETE MAGAZINE et TRI A LA UNE et celle qu'on peut faire sur Internet et là sur Internet, on a obligation de rendre les publications anonymes parce qu'on peut retrouver votre nom 20 ans après alors que votre sanction est bel et bien purgée.

François LHUISSIER :

Alors que, sur TRIATHLETE MAGAZINE, le nom est publié ? Entendons nous bien. Et sûrement sous un format PDF qui ne permettra pas de recherche par la suite sur Internet.

Guillaume FRITSCH :

Oui, le nom est publié dans TRIATHLETE MAGAZINE et il doit être retiré en cas de publication sur notre site Internet..

Philippe LESCURE :

Monsieur s'il vous plait, nous sommes en Assemblée Générale Fédérale, c'est pas le lieu de discuter ou même de rejurer ou même de contester quelques décisions, je vous ai laissé la parole, j'aurai pu dès le début vous demander de ne pas vous exprimer parce que ce sont des affaires jugées, ça va me donner l'occasion de préciser le contexte de nos juridictions. En tout état de cause, ce n'est pas le lieu ni le moment de porter quelques jugements que ce soit sur les sanctions qui, de manière tout à fait légale, dans les cadres appropriés, ont été prononcées, il y a tous les recours possibles et inimaginables dans le droit français, il vous appartient de faire valoir vos droits si vous pensez qu'au cas particulier ils n'ont pas été

suffisamment entendus ou exprimés même, mais en aucun cas ça ne peut être le lieu de l'Assemblée Générale de traiter dans le fond et même dans la forme les jugements qui ont été rendus par nos commissions. J'en profite d'ailleurs pour dire à cette assemblée que l'information qui est donnée au titre des différentes commissions et je pense qu'il faut que cette information soit donnée, elle est dans un cadre général, elle est dans un cadre informatif, un lieu de débat, tout cela est régit par des règles de droit et nous sommes très attentifs à ces règles de droit, donc ce n'est pas un moment de débat sur telle ou telle sanction ou disposition. Je tenais à le préciser d'autant qu'au titre de la fédération, je le rappelle, je m'interdis strictement en vertu de la règle d'éthique d'intervenir d'une manière ou d'une autre à quelque niveau que ce soit et quelque moment de l'instruction que ce soit, je n'interviens jamais et je pense que c'est très important que nous soyons tous très respectueux de nos fonctionnements en la matière. J'aurai pu saluer les travaux de toutes les commissions et je le fais bien volontiers, les travaux des commissions de discipline est un travail régit, encore une fois, par des règles strictes de droit et nous sommes très attentifs justement à ce que toutes les règles de droit soient respectées, nul n'est jamais parfait et nous pouvons être perfectif, néanmoins, nous sommes de plus en plus attentifs à tout cela. Donc je voulais clore le débat sur cette question. Je redonnerai la parole à Marc FORTIER-BEAULIEU s'il le souhaite.

Marc FORTIER-BEAULIEU :

C'est une fois de plus le problème d'une mauvaise compréhension de ce que sont des soins dans le cadre d'une activité sportive, on pourra en reparler effectivement on ne peut pas en parler en public ce n'est pas le lieu mais on pourra vous réexpliquer pourquoi on a fait ça.

Philippe LESCURE :

Je pense que c'est bien d'en rester là, vous êtes invités, en qualité d'auditeurs, et je vous invite à écouter les débats.

Jean Pierre CAMBOT :

Lorsqu'il y a des contrôles et c'est normal qu'il y en est et en Aquitaine, on en a, ça se multiplie par 2 en 2 ans, si ça pouvait continuer comme ça, ce sera très bien aussi, le seul problème qui va résider c'est la circulation de l'information après notamment lorsqu'il s'agit de titre de champion d'Aquitaine que nous mettons en réserve s'il y a un contrôle en cours et souvent le problème c'est qu'on n'a pas d'informations si ce contrôle est positif ou négatif et donc on attend, alors des fois j'appelle Guillaume ou j'appelle Christophe BASSON qui est quand même bien placé pour connaître les résultats mais disons qu'on n'a pas systématiquement une information et l'organisateur met lui aussi en réserve les cadeaux ou les lots qui sont donnés à ces personnes là, en attendant le résultat du contrôle. Donc est ce qu'il y a une possibilité d'information ou est ce que c'est régit par un secret autre mais c'est un petit peu dommage.

Marc FORTIER-BEAULIEU :

Il y a 2 aspects. D'une part, en tant que commission disciplinaire, nous ne sommes informés que des cas positifs, on ne reçoit pas la liste des contrôles qui ont été fait, donc éventuellement le mieux c'est de s'adresser peut être à l'AFLD parce que c'est eux qui ont la main sur les contrôles, c'est un organisme indépendant, c'est eux qui décident de quel contrôle ils font, ils s'appuient sur les recommandations de la DTN et ce qu'on peut leur dire mais c'est eux qui ont la haute main sur les contrôles, qui les organisent donc je pense que c'est à eux éventuellement qu'il faut s'adresser et d'autre part, l'AFLD est d'accord là dessus, on a été assez hostile à la publication de contrôle négatif parce qu'il y a trop de sportifs qui savent éviter les contrôles, ils se servent de ça pour dire : « oui mais regardez je n'ai jamais été contrôlé positif » ça ne veut rien dire, c'est comme en médecine, il n'y a que les épreuves négatives qui ont de la valeur.

Guillaume FRITSCH :

La rotation de personnels à la fédération a fait que certaines informations n'ont pas été passées en temps et en heure mais effectivement après chaque réception de contrôle antidopage qui ne donne lieu à aucune sanction disciplinaire, on doit faire savoir aux ligues qu'il peut être versé les prix ou attribué les titres, on a effectivement à s'améliorer sur ce point là pour l'an prochaine c'est censé être mieux que ça.

Michel BUNJET :

Je prends la parole pour confirmer ce que disait Guillaume sur les dates d'entrée en vigueur des sanctions. L'article 40 du règlement antidopage dit « les sanctions d'interdiction temporaire inférieure à 6 mois portant sur la participation des manifestations ne peuvent être exécutées en dehors d'une période de compétition, dans ce cas, la date en vigueur est fixée par l'organe qui a affligé la sanction ». Donc c'est clair, pour une sanction inférieure à 6 mois, c'est pour le cadre de la discipline et du dopage et dans le cadre de la discipline, il est précisé « l'organe disciplinaire fixe la date d'entrée en vigueur des sanctions et ses modalités d'exécution ».

Philippe LESCURE :

Merci pour ces précisions.

S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons passer au point suivant et au rapporteur qui doit nous présenter la Commission Nationale de la Formation et c'est Michelle MONSERAT.

Michelle MONSERAT :

Je vais vous présenter le rapport un peu plus synthétique que mon rapport comme tout le monde de la Commission Nationale de la Formation. La composition 2011 en rappel vous la connaissez. L'année 2011 nous a permis de concrétiser une partie des objectifs qui nous avons défini en début de notre mandat c'est à dire structurer une formation progressive et cohérente jusqu'en 2013, notre rôle étant avant tout de répondre aux besoins de formation des autres commissions. Nous avons axé nos travaux sur les dossiers en cours et notamment l'arbitrage, ce travail a été accompli en complète synergie avec la CNA afin de faciliter la mise en place du pôle des arbitres formateurs, c'est un dossier très important. Sur ce dossier, dans l'arbitrage de nouvelles propositions d'actions ont fait l'objet d'une priorisation et ont abouti à la mise en place de groupe de travail sur les sujets suivants : reconnaissance du statut d'arbitre formateur en préfiguration, certification et validation des formations d'arbitre traduisant une valorisation des compétences, identification du groupe formateur d'arbitre, formation continue des promotions d'arbitre formateur, nous avons pu commencer cette année. Cette première rencontre du groupe formateur issu des 2 premières promotions était organisée les 22 et 23 octobre en 2011 au CREPS de BOURGES. Je dois préciser que cette réunion a pu se faire grâce à l'effort de tous et notamment des déplacements en covoiturage donc on est dans le développement durable pour minimiser les coûts de cette formation, donc c'est vraiment une réussite à ce niveau. Les objectifs : élaboration des programmes de formations 2011/2012, construction d'outils à l'image du travail de rénovation du BF5, réalisation de module de formation, l'arbitrage travaille maintenant comme le fait la direction technique pour les contenus du BF5, l'idée c'est de coller complètement sur le travail de la DTN pour l'arbitrage pour ces formations. Référents de la formation d'arbitrage : l'objectif étant à terme que ce pôle arbitre formateur réponde aux différentes demandes de la CNA dans le domaine de la formation, mise en œuvre du plan d'action, collaboration entre les CRA et les CTL sur le module de formation, règle du jeu pour les BF5, la méthodologie se travaille, le centre national de formation et support technique du groupe de travail accompagné par Alexandre DODU, CTN référent. Programme des formations : troisième promotion d'arbitre formateur en décembre 2011 et début avril 2012, il y a un séminaire des arbitres formateurs sur le travail qui a été effectué en avril 2012. Actuellement les OPCA ne prennent en charge que les salariés de structure, nous continuons à travailler sur la recherche de financement avec ces organismes, ces différents organismes, on fera une formation demain au comité directeur parce qu'on vient

de recevoir les dernières directives du Comité Olympique justement sur les OPCA. Accompagnement des ligues dans l'aide des formations des dirigeants, un dispositif permettant de soutenir des actions de formation dans les ligues qui peuvent être défini comme tel à la marge, 5 ligues ont présenté un dossier, la ligue de Bourgogne, la ligue Ile de France, la ligue Cote d'Azur, la ligue d'Aquitaine et la ligue de la Réunion. Ce soutien donne l'opportunité aux ligues de financer des actions complémentaires, elle est reconduite en 2012 pour un budget identique c'est à dire 600 € par demande attribuée par dossier. La formation outremer : décentralisation des formations fédérales, le travail en cours avec les Seychelles, Madagascar et l'Ile Maurice ont une reconnaissance de tous les brevets fédéraux par l'ITU et l'ATU (l'Afrique), nous venons seulement d'obtenir la reconnaissance du BF5, une première formation BF5 a eu lieu au Maroc au mois de Décembre sur demande de la Fédération Marocaine, l'Ile de la Réunion est désignée « ligue pilote » pour mettre en place un BF4 outremer donc on pense pouvoir mettre en place début 2013, diplôme reconnu actuellement par les territoires Océan Indien. Afin de faciliter ces projets, nous devons prévoir la formation dans l'outremer, j'en parlais hier lors de la table ronde par l'intermédiaire d'une plateforme de formation organisée à distance en s'appuyant sur les ressources locales donc c'est le travail qui sera en cours sur la prochaine olympiade. Le CNOSF : nous participons aux différents travaux échanges initiés par le CNOSF. Le 02 mars 2011, nous avons eu une réunion sur les actualités échanges sur les certifications de qualification professionnelle : les CQP. Mise en œuvre de l'accord du 19 novembre 2009 avec les partenaires sociaux. Point d'information sur les groupes de travail de la commission professionnelle consultative, attestation d'expérience, appellation, prérogatif professionnel et condition d'exercice. Sur les CQP, la Direction Technique, le pôle formation travaille dessus pour effectivement une création dans un an, un an et demi. Le 27 mai 2011, thématique emploi formation sur la formation fiscalité des organismes de formation et leur fonction. 4 axes de travail ont été identifiés, l'information et le degré de financement des OPA, la formation axée des femmes et développement durable, la création et la mutualisation d'outils, de base de données, de référents, le lancement d'étude et de piste de réflexion sur la taxe d'apprentissage sur les dispositifs de VAE, sur le profil d'emploi dans les structures sportives, notamment les CQP sont concernés par ce profil d'emploi puisqu'on peut travailler avec un CQP de 8 à 10h par semaine, c'est un emploi qui peut être mutualisé au niveau des clubs, c'est une piste très importante. Sur l'emploi, politique publique en matière de professionnalisation et de financement des emplois. A noter que le pôle « emploi formation » qualification du CNOSF, fait un travail de qualité et est un soutien important pour les fédérations dans ce secteur, ces réunions ont permis d'apporter des éléments de réponses sur les besoins exprimés par les fédérations. Ces demandes sont liées aux collaborations entre les réseaux et l'identification des principaux acteurs de l'accompagnement. Les informations sont consultées sur le site Internet du CNOSF Anglais, Sport et Société, je vous ai mis l'onglet aussi car on parle de notre site Internet mais c'est un peu la problématique sur tous les sites, il faut trouver.

Développement Durable : comme chaque commission nous nous inscrivons dans cette démarche de travail, économie des coûts de nos formations, courriers, documents électroniques, réunion couplées, moins de déplacements, covoiturage. Le 10 septembre 2011 a eu lieu une formation pour les élus pilotée par Stéphane ZIMMER avec le support de SURFRIDER, formation de qualité mais peu de présents, c'est un projet qui permet de transmettre des valeurs éducatives fondamentales dans lequel nous, élus, nous devons nous impliquer, ces formations vont être reconduites.

Informations sur les projets et formations fédérales : développement du Centre Nationale de Formation en cours, véritable structure, ressource en partenariat avec le CREPS Sud Est site d'AIX EN PROVENCE. La création du poste administratif au mois d'octobre 2011 a été rendue possible grâce aux différents produits dégagés sur les formations F.F.TRI. Fédérales et d'Etat. Ces produits ont pu être augmentés grâce aux outils de financement mis en place tels que les OPCA ou la collecte de la Taxe d'Apprentissage. En cela, nos partenaires que sont le CREPS Sud Est et le CFA Futur au Sud, sont de précieux alliés dans la valorisation

de nos actions de formation. L'ensemble de ces outils est soumis à la convention entre les financeurs, les stagiaires de formation et la F.F.TRI. notamment les stagiaires en DEGEPS. Une réévaluation de l'offre de formation est actuellement engagée afin de rendre pertinente au regard du développement des pistes ouvertes aujourd'hui sur les diplômes qualifiants, ceci conduira à une présentation d'un projet d'offre de formation pour la prochaine olympiade. Pour mener à bien ce projet et répondre aux besoins des clubs, un questionnaire concernant l'emploi leur sera envoyé au mois de février, demande présidents de ligue relancer auprès de vos clubs parce que ce questionnaire est très important sur l'emploi et c'est de ce questionnaire et des réponses que sera décidé la création de ce CQP par rapport à ces besoins donc veiller à ce que ce soit bien rempli, je vous en remercie. Les réponses reçues permettront d'évaluer la pertinence de la création d'un CQP pour la mise en place possible en septembre 2014. Ce diplôme peut générer un nombre important d'emplois dans les associations sportives, comme je vous ai expliqué précédemment. La première formation du DEGEPS est terminée, 9 stagiaires ont obtenu leur diplôme et 2 diplômes de VAE ont été validés sur 3 déposés, des VAE il risque d'y en avoir de plus en plus. La cession suivante a débuté en septembre 2011 et se terminera en octobre 2012. Le temps de formation est plus court de 18 mois à 13 mois tout en gardant la double compétence, entraîneur de triathlon, agent de développement, 11 stagiaires sont actuellement en formation. C'était aussi un besoin au niveau des structures qui accompagnaient ces stagiaires, c'était très lourd pour les structures de 18 mois notamment pour les ligues ou les clubs. Au CREPS de VICHY, vient de s'ouvrir la première UCC TRIATHLON Activité Aquatique Compétence complémentaire du BF4 et qui enrichit l'offre de formation qualifiante sur le niveau 4 animateur, Franck vous en a parlé tout à l'heure. On a évoqué la possibilité hier lors de la table ronde d'Outremer d'ouvrir une UCC à la Réunion, ce qui serait très bien puisqu'il y a le BP activité aquatique ou sport pour tous, donc le Directeur du CREPS, Monsieur Régis BERTOLI a pris note et il y a cette possibilité. Deux tentatives avaient précédemment échouées dans la région Centre ainsi qu'à VICHY, ce serait en attendant si l'UCC se faisait une alternative à la formation BF4.

Aujourd'hui, l'objectif est de stabiliser les acquis, de finaliser l'offre de formation de la prochaine olympiade, il est nécessaire d'accompagner leur structure dans la professionnalisation par la formation, facteur de stabilité de notre discipline. Je remercie tous les membres de la commission qui contribue au développement du triathlon par leur travail et leur entière disponibilité ainsi que les conseillers techniques référents à la formation. Je remercie la DTN, on a 3 cadres maintenant et on voit la différence. Je vous remercie de votre écoute.

Si vous avez des questions ?

Denis MAIRE :

2 questions : les VAE, les Présidents de Ligue ne sont pas informés des VAE de leur ligue, est-ce normal ?

Michelle MONSERAT :

Ca peut être intéressant que les ligues soient au courant.

Frank GASQUET :

Oui, mais souvent dans le dossier de VAE, la ligue est associée puisque souvent il y a des documents à remettre, j'ai eu le cas d'un gars qui passait sa VAE et il demandait un certain nombre de documents de la ligue pour fournir son dossier de VAE.

Michelle MONSERAT :

Tout dépend du profit qu'il a d'origine, ce n'est pas obligatoire.

Denis MAIRE :

Merci. Seconde question : nous avons sollicité la fédération pour une aide sur la formation puisque nous avons une aide atypique innovante sur la région Bourgogne, l'aide demandée

m'a paru un peu faible. Je trouve que l'aide que vous donnez aux ligues sur la formation est assez rigide à savoir que vous avez une marche de manœuvre qui doit être de 600 € si ma mémoire est bonne et qu'importe le niveau du projet ou l'implication que la ligue peut donner à la formation. J'ai été un peu déçu de la réponse de la fédération quant à l'engagement vis à vis de l'action que nous avons menée cette année.

Michelle MONSERAT :

Effectivement, tu avais un dossier très important étant donné que ton projet qui dépasse effectivement le budget de financement largement étant donné que tu as eu beaucoup d'aide malgré tout, on a du mal à maintenir ce budget, je le dis, on le continue encore au niveau de la commission formation mais même au niveau des élus il n'y a pas la démarche voulue, parce qu'on pense que c'est du saupoudrage donc je le disais tout à l'heure effectivement ça peut aider des ligues sur des demandes de dernier moment ou des dossiers à la marge. Mais c'est pas dans le but de financer effectivement des gros dossiers comme tu as eu puisque de toute façon tu as eu les aides aussi, on est plus du tout dans le même budget, on est plus commission formation en accompagnement pour développer, il y a cette partie mais ceci dit ça doit pas trop manquer puisque au départ le budget était de 6000 € et je n'ai pas eu plus de monde donc c'est pour ça qu'on la baissé à 3000 €. Ce n'est plus des choses inattendues pour les ligues qui peuvent se faire au dernier moment que des dossiers comme le tien et que je comprends très bien mais que de toute façon on ne pourrait pas financer.

Denis MAIRE :

Rassures toi on te demandera une aide pour cette année puisque notre formation était sur l'année 2011 et 2012 donc attends toi à avoir un complément...

Michelle MONSERAT :

A condition qu'il n'y ai pas d'autres dossiers avant toi parce que tu n'es pas prioritaire comme tu as eu un dossier cette année.

Denis MAIRE :

J'aime moins ta dernière remarque. Ce que j'ai fait et j'en ai parlé avec certains Présidents de ligue, nous on a fait notre projet associatif accompagné par un cabinet privé par un DLA donc financé une bonne partie, un partenaire et on a fait aussi un accompagnement par un second cabinet privé, une OPCA sur laquelle on est quand même un complément financier conséquent, ce que j'ai fait, je crois, peu servir à toutes les ligues, on en parlera tout à l'heure dans l'aide à la professionnalisation et Cédric qui assiste à notre AG, pourra peut être en parler, ce document là il est pour tout le monde, donc je veux dire que le travail que j'ai fait qu'on a investi en nombre de journée de formation de congrès sur tous les bénévoles et que les bénévoles ont pu prendre parce qu'on a fait ça en semaine et pas en week end, je crois que c'est pas récompensé de la part de la fédération. Je reste déçu.

Michelle MONSERAT :

Oui, je t'ai répondu mais pour le moment je n'ai pas d'autres moyens.

Philippe LESCURE :

Merci de vos interventions.

S'il n'y en a pas d'autres, je vous propose de donner la parole à Dominique SAGARY pour la Commission Nationale des Grandes Epreuves.

Dominique SAGARY :

Je vais faire comme tout le monde, je ne vais pas vous relire les 32 pages de mon rapport d'activité, vous l'avez déjà tous lu, j'ai quelques pages supplémentaires par rapport à la Commission Internationale mais je sais que vous l'avez consulté. Donc je vais tenter modestement de vous parodier ce rapport d'activité en quelques lignes.

Mister President, ladies and gentlemen, members of the bureau on manager, ladies and men of President of the ligue, ladies and gentlemen, on est en année olympique, nous allons à LONDRES, je vais donc vous présenter tout cela en anglais, Président je m'en excuse, j'espère que tu comprendras, je plaisantais, c'était un petit clin d'œil.

Donc Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les membres du bureau et Comité Directeur, Mesdames Messieurs les Présidents des Ligues Régionales, Mesdames Messieurs.

Cette année encore quand l'assemblée générale approchait, je me questionnais sur ce que j'allais présenter voir mimer dans mon rapport d'activité dactylographié, alors je voulais jouer l'année dernière à St Raphael et ça avait fait beaucoup rire certains d'entre vous. Si je vous l'exprime comme l'exposé de course que j'ai présentée à AGADIR, le Directeur Général Bernard SAINT-JEAN dira que je vais fort. Alors je vais tenter de vous présenter ça simplement et globalement et presque sérieusement ces activités de la commission nationale des Grandes Epreuves.

Qu'est ce qu'on a pu faire cette année aux grandes épreuves ?

On a pas attendu que le temps passe, on a parfois amusé, distrait et par ma personne et je suis encore là mais ça c'est pour détendre l'atmosphère. Je vous rappelle que la mission globale aux Grandes Epreuves c'est d'élaborer le calendrier national des Grandes Epreuves et d'élaborer ce calendrier cela relève de la magie, je vous l'ai déjà expliqué c'est loin d'être simple et ça nous pose beaucoup de tracas, on est parfois prêt à tout pour avoir des candidatures mais globalement on arrive à établir un calendrier des Grandes Epreuves, le calendrier 2011 qui vient de défiler devant vous mais c'est quand même compliqué. Je vous rappelle que le calendrier des Grandes Epreuves c'est 27 organisations, 17 en Triathlon et 10 en Duathlon sur les 26 ligues de la Fédération, 22 ligues sont concernées par ce calendrier et en 2011, nous sommes accueillis dans 12 ligues d'accueil que je vais me permettre rapidement de vous présenter. Nous sommes allés sur 3 épreuves dans le Nord Pas-de-Calais, 1 épreuve en Champagne Ardennes, 2 épreuves en Lorraine, 1 épreuve en Franche-Comté, 2 épreuves en Bourgogne, 2 épreuves en Ile-de-France, 5 épreuves dans la ligue Centre, 5 épreuves dans la ligue Pays de la Loire, 2 épreuves en Poitou Charentes, 1 épreuve en Aquitaine, 1 épreuve en Midi Pyrénées, 1 épreuve en Languedoc Roussillon et enfin 1 épreuve en ligue Cote d'Azur. Voilà la situation géographique du calendrier des Grandes Epreuves en 2011 et je tiens à remercier toutes ces ligues et toutes ces organisations qui nous ont accueilli durant cette saison 2011. Un rapide podium des Grandes Epreuves : qui détient actuellement le podium ? C'est la ligue Centre avec 32 organisations depuis 10 ans suivi par le Pays de la Loire avec 29 organisations suivi par le Nord Pas-de-Calais avec 28 organisations, des épreuves organisées depuis 10 ans. Pour suivre ces 27 organisations, on fait appel à ce que l'on appelle des Délégués Techniques que je vous présente rapidement : Alexandre PY, Christophe LEGRAND qui s'est déplacé 4 fois à travers toute la France, moi même modestement 6 fois, Gérard VITRY qui détient le record de l'année avec 7 déplacements, François LHUISSIER avec 4 déplacements, Pierre ZIZINE qui en plus d'être Directeur des Grandes Epreuves est également Délégué Technique avec 6 déplacements et enfin Fabien CARCUAC avec 7 déplacements. Pour se déplacer, nous utilisons bien sur des moyens de transports usagers, l'avion, le train, la voiture et nous avons parcouru à peu près 55 000 km de déplacement et je regrette que nous avons consommé du CO2 à peu près en zone 3 et nous tenterons de faire moins l'année prochaine. Vous savez qu'aux Grandes Epreuves, on a des slogans, en 2009 je vous avais présenté CEDRIC, vous vous rappelez ce que cela voulez dire CEDRIC, qui voulait dire Contacter Ecouter Discuter Recommander Informer et Collaborer, CEDRIC en 2010 s'était mariée avec qui ? Avec PASCALE bien sur. PASCALE qui voulait dire quoi ? Prévoir comme toute femme, Anticiper comme toute femme, Suivre comme toute femme, Coordonner c'est moins sur, Appeler c'est sur, Lister et Etudier. Alors vous savez que quand il existe un couple comme ça bien souvent qu'est ce qu'il se passe ? Ils procréaient et ils ont procréé en 2011 CLAIRE, CLAIRE qui veut dire Cohésion, Limiter les problèmes, Agir, Identifier les difficultés, Réagir et surtout Elever le niveau de qualité comme dirait le Président se professionnaliser.

Qu'avons nous fait encore à la CNGE, on s'est occupé du chronométrage dans la labellisation des chronométrateurs, cette année 2011, il y avait 8 sociétés de chronométrage qui étaient labellisées, on a travaillé par rapport à leur cahier des charges et aussi par rapport à leur tarif. On a travaillé également sur la labellisation des animateurs, cette année en 2011 ils étaient 8, on a travaillé sur leur cahier des charges, sur le conducteur d'animation, sur ce qu'on leur demande et surtout sur leur tarif parce que certains d'entre eux pensaient que les organisateurs étaient devenus américains. Des travaux encore avec la CNS sur la validation des classements, les règles spécifiques de courses, les règlements sportifs et l'évolution des labels, il y a encore beaucoup d'autres points. Egalement avec nos amis de l'arbitrage sur la réglementation, l'évolution de l'arbitrage, etc. parce qu'on a un représentant de la commission à l'arbitrage. Nous avons beaucoup travaillé sur le nouveau dossier du triathlon de Nice et du triathlon de Paris, également nous avons construit le triathlon d'AGADIR pour accompagner nos amis marocains, tout cela a coûté à la fédération 139 700 €, donc c'est pas rien dont le détail des lignes est projeté ici et je suis à votre disposition pour donner plus amples renseignements sur ces lignes budgétaires.

donc je salue et remercie l'investissement collectif de la commission, Laurent, Jackie, Dominique, Carole, les arbitres nationaux pour le temps passé sur les travaux de tous ces dossiers.

J'évoquerai également ce que l'on n'a pas fait et ce que l'on avait dit de faire c'est la révision des cahiers techniques, les coûts des labels, des travaux encore en perspective pour la nouvelle olympiade si nous sommes encore là mais quand même nous sommes fiers et heureux d'avoir pu contribuer à (animation vidéoprojecteur Triathlon de Paris) ce que vous venez de voir en 1,30 mn.

Avant de terminer, je félicite Françoise et son équipe et les collectivités locales pour l'organisation de cette assemblée générale qui nous fait découvrir pour la plupart d'entre nous cette superbe région outre marine et qui nous incite à vous dire que nous sommes prêts à collaborer avec vous pour un label pourquoi pas international sur du longue distance dans la prochaine olympiade comme l'a fait Belfort dernièrement pour son Championnat de France car votre île semble avoir tous les atouts nécessaires pour réussir. Je généralise bien sur cet appel à toutes les ligues et tous les organisateurs présents et je sais que vous êtes à mon écoute.

Je clôture cette intervention en remerciant l'ensemble du Bureau, du Comité Directeur, Philippe LESCURE sur la confiance donnée pour notre mission et l'autonomie laissée pour la mener en lui signifiant fort qu'il peut compter sur nous pour la prochaine olympiade autour d'un projet fort, ambitieux, réfléchi, mesuré et obtenu.

Merci donc à toutes et à tous.

S'il y a des questions, je peux répondre.

Philippe LESCURE :

Y a t'il des questions à Dominique SAGARY ou des observations ?

Liala FOUMANN :

Je remercie Monsieur SAGARY. Je crois que c'est l'une des rares interventions qui me tient aussi longtemps éveillée. Je porte la candidature de la ligue Guadeloupe pour une grande épreuve.

Dominique SAGARY :

Alors, Mme FOUMANN, je suis ravi et ça fait très longtemps que je n'avais pas réussi à laisser éveiller une dame. Ca me rajeunit quelque peu même beaucoup, mais on serait heureux également d'accompagner toutes les ligues comme la Guadeloupe sur des épreuves internationales, nationales, cela me paraît un peu plus difficile mais en tout cas internationales.

Liala FOUMANN :

Cette année déjà on commence avec un Half qu'on fait le 25 février et nous avons invité pour cet Half, Laurent JALABERT, Yves CORDIER etc. Ils seront avec nous.

Philippe LESCURE :

Y a t'il d'autres questions ou interventions ?
Olivier PETRONIO.

Olivier PETRONIO :

Dominique, bravo évidemment pour ton power point, je plains celui qui va passer après toi. Juste une question, en 2011, tu étais venu en Languedoc Roussillon pour le Championnat de France des Triathlons des Neiges et c'est malheureusement une épreuve qui a du mal à se pérenniser donc je voulais savoir un petit peu les perspectives qui s'offraient sur cette discipline.

Dominique SAGARY :

A l'heure actuelle, le Triathlon des Neiges a beaucoup de mal à se mettre en place dans l'hexagone. Effectivement, il faudrait qu'on crée un groupe de travail dirigé vers ce triathlon des neiges. En 2012 par exemple, nous n'avons pas de championnat de France de Triathlon des Neiges. Peu de triathlètes, ce sont toujours les mêmes, se dirigent vers cette épreuve de championnat et si on regarde le classement des championnats de France depuis la dernière année, ce sont quasiment toujours les mêmes triathlons. Il faut voir sur la prochaine olympiade dans le projet politique et sportif de la nouvelle équipe qui sera mis en place est ce qu'on se dirige vers une évolution, une progression du triathlon des Neiges, c'est la question à se poser pour la prochaine olympiade.

Philippe LESCURE :

C'est un sujet qui touche aussi l'International puisque l'AITO souhaite développer et travailler, pour l'instant c'est un sujet qui est relativement ancien dans notre fédération et qui a connu certains succès mais c'est vrai qu'il est un petit peu orphelin et ça fera partie sans doute des axes non seulement de réflexion mais aussi de proposition pour la prochaine olympiade. Je ne voudrais pas vous priver de toute question et de toute intervention néanmoins, je regarde toujours la montre et notamment l'heure qui tourne et nous avons encore beaucoup de points à l'ordre du jour, je vous demanderais d'être si possible concis dans vos interventions de manière à ce que l'on puisse terminer nos rapports qui ont été riches et fructueux mais qui ont pris un certain temps.

Je remercie Dominique SAGARY, j'ai bien noté la naissance de CLAIRE et notamment cet enfant doit en permanence nous permettre d'élever notre niveau, ça va être difficile pour toi d'élever le niveau d'intervention tellement elle sera tendue et plus. Merci.

Pour la commission médicale : François LHUISSIER.

François LHUISSIER :

Tout d'abord je voudrais proposer une modification de l'ordre du jour pour les années futures. J'en ai marre de passer après Dominique donc on fera dans l'ordre inverse de l'ordre alphabétique pour l'année prochaine.

J'ai prévu de vous présenter rapidement les principales actions médicales de la fédération. Notre cher DTN en a fait à peu près la moitié ce matin, la grande majorité de nos actions sont incluses dans le rapport d'activité de la DTN, ce qui d'ailleurs explique que sur une de ses premières diapos ce matin, vous avez vu que l'action 3 de la DTN n'occupait que 1 % du temps de la DTN parce que ça occupe 99 % du temps du médical.

On a évidemment différentes missions, les 2 principales sont celles dont il vous a parlé : la surveillance médicale réglementaire qui est là et l'encadrement des équipes de France, action pour laquelle d'ailleurs on est subventionné quasiment à 100 % par le Ministère. Ce matin, il vous a présenté les résultats concernant la surveillance médicale réglementaire sous forme d'histogramme et là moi je l'ai mis sous forme de tableau car c'est le tableau que

nous demande de remplir le Ministère avec un indicateur qui est à mon sens pas très très bon mais ce matin, il a été relevé que le chiffre paraissait bizarre mais ce tableau vous dit qu'en haut 80 % des athlètes de haut niveau réalisent une surveillance réglementaire complète, c'est vrai, c'est le cas mais il faut comprendre ce que veut dire ce chiffre, en fait cela veut dire que 80 % d'entre eux réalise en gros la dizaine d'examen qui leur sont demandés mais ça veut dire aussi que si un athlète n'a réalisé que 9 sur 10 des examens, il ne rentre pas dans ce pourcentage, le pourcentage tombe très vite dès lors qu'un athlète ne réalise pas au moins un des examens. Par exemple, sur les 10 examens, on a 3 prises de sang, on est une des rares fédérations pour laquelle le Ministère demande 3 prises de sang au lieu d'1 et bien si sur les 3 prises de sang il en manque 1 seule, l'athlète n'est pas pris en compte dans ces 80 %. On pourrait faire plus mais on n'a pas réussi à progresser sur ce chiffre à quelques pourcentages près, c'est le chiffre qu'on avait déjà l'année dernière. Ce matin, tu as demandé Pierre si on était bon ou pas, je n'ai pas de classement exact, je ne peux pas dire si on est 3^{ème} ou 10^{ème} en France mais on fait parti quand même des meilleures fédérations en terme de réalisation de cette surveillance médicale réglementaire. Sur quoi a débouché cette surveillance médicale réglementaire en 2011 ? Pour 2 athlètes on a eu besoin de l'avis du cardiologue expert, on avait d'abord posé une contre indication mais très rapidement on leur a redonné l'autorisation de courir, on a de la chance d'avoir de bon rapport avec un très grand cardiologue qui donne son avis très rapidement sur les cas et puis on a toujours un patient qui est suivi pour une particularité cardiologique depuis 2010 donc on continue à le suivre un peu plus que les autres. Mais la surveillance médicale réglementaire c'est pas que la cardiologie et vous n'êtes pas sans savoir que quand on fait de la course à pieds et du triathlon, plus on est léger plus on court vite et ça peut amener certaines dérives, il y a une athlète pour laquelle on a été amené en raison de l'observation de cette surveillance médicale réglementaire du trouble de comportement alimentaire à mettre en place un suivi diététique. Pour l'anecdote, j'avais mis en bas sur la diapositive les carences en fer, c'est ce que l'on retrouve le plus lors de ces examens de surveillance médicale réglementaire et ça m'embête un petit peu, je ne suis pas tout à fait d'accord avec les examens qu'on réalise dans le cadre des bilans biologiques parce qu'en fait à chaque fois qu'on voit des carences en fer, ça correspond absolument pas à des états de fatigue ressentie par les athlètes et en revanche quand ils sont fatigués ils ne manquent jamais de fer, c'est un détail mais c'est une discussion qu'on a en ce moment entre médecins fédéraux pour savoir si ces dosages sont adaptés ou pas.

L'encadrement médical des équipes de France : cette mission est largement supportée par le Docteur Claude MARBLE qui est le médecin des équipes de France et dont je vous prie d'excuser l'absence aujourd'hui en tant que membre du Comité Directeur. Franck vous a dit ce matin que les déplacements des kinés et des médecins avaient représenté 201 journées de vacances pour les kinés et 57 pour les médecins, c'est des chiffres qui sont en augmentation simplement parce qu'on s'approche des Jeux Olympiques et que plus on s'approche des JO plus on encadre les athlètes. Cette présence est effective par des journées de vacances sur place mais également quand il n'y a pas de médecin qui se déplace ou parfois même pas de kinés sur certaines manches de Coupe du Monde par exemple, il y a toujours un médecin souvent Claude qui est joignable au téléphone pour répondre à tout problème médical. Evidemment l'encadrement des équipes de France ce n'est pas uniquement les suivre lors des déplacements ou lors des stages mais c'est aussi être disponible annuellement par téléphone pour régler n'importe quel problème médical et répondre aux attentes des athlètes le mieux possible. Il y a une attention particulière qui se porte sur les athlètes du groupe ambition 2012 avec la mise en place de moyen de prévention particulier, des bilans biologiques un peu plus poussés et des moyens de prévention pour les blessures locomoteurs. Evidemment, aujourd'hui je ne pouvais pas venir vous parler de la surveillance médicale des clubs de D1. Je commence par le bilan 2011, pas un seul athlète d'aucun club de D1 n'a réalisé des examens de cette surveillance médicale des clubs de D1 alors qu'il y avait quelques clubs qui l'avait fait en 2009 et 2010, 0 en 2011, je suppose qu'ils attendaient l'échéance de 2012 puisque je vous rappelle à tous qu'en 2012 pour les athlètes qui ne seraient pas à jour de cette surveillance médicale sur les

épreuves, des pénalités seront appliquées aux clubs et que cette surveillance médicale sera obligatoire à partir de 2013, c'est à dire qu'un athlète qui ne serait pas à jour ne pourrait pas prendre le départ d'une manche de D1. Je voulais vous parler aussi de l'IATE puisqu'en fait c'est une activité de la DTN qui est de plus en plus chronophage pour nous, que Gérard HONNORAT va devenir le fournisseur officiel de ma boîte mail, parce qu'il y a 4 stages par an d'abord et qu'avant chaque stage on fait un bilan médical à distance avec chacun des jeunes qui partent en stage et ils sont assez nombreux, ensuite, il y a un kinésithérapeute qui se déplace et qui est présent en permanence sur chacun des stages et en fonction des échanges qu'on a eu par mail soit avec moi soit sur place avec le kiné, on met en place des suivis pour essayer de coordonner un petit peu les examens et avis médicaux dont les jeunes ont besoin, ça fait beaucoup de jeunes et beaucoup de travail. Enfin, on a mis en place l'année dernière sur un des stages une intervention de prévention du dopage auprès des jeunes. On a continué cette année à participer aux échanges avec les différentes instances nationales et les autres fédérations notamment le CNOSF et l'AFLD, c'est des journées habituelles, la réunion annuelle des différents médecins de la médecine du sport en France mais cette année en particulier avec le CNOSF comme on est en année préolympique et qu'il y a eu la préparation des Jeux Olympiques, c'est Claude MARBLE et Thierry ANGEVIN qui sera le kiné qui ira sur les Jeux Olympiques qui sont impliqués là dedans et au niveau de l'Agence Française de la Lutte contre le Dopage, le point particulier cette année c'est qu'on a été choisi par l'AFLD, on est l'une des 3 fédérations qui travaillons avec eux sur un projet de mutualisation des moyens de surveillance biologique chez nos athlètes et les autres fédérations étant l'athlétisme et le cyclisme. Merci.

Philippe LESCURE :

Merci François.

Des questions ? des observations ?

Merci. Nous allons passer au point suivant avec la Commission Nationale de la Réglementation.

Jean Michel BUNIET :

Je pense que l'édition annuelle du livret de l'Assemblée Générale suffit au bilan de la Commission de la réglementation.

Philippe LESCURE :

Merci Jean Michel. Il est vrai que la réglementation générale fédérale alimente pratiquement tous nos comités directeurs, il y a aura encore des questions liées à celle-ci et son édition et sa présentation, sa réalisation est effectivement le meilleur compte rendu qui puisse y avoir. Commission Nationale Sportive.

Dominique FRIZZA :

Je vais vous lire l'excellent rapport annuel de la grande Commission Nationale Sportive qui est composée comme chacun sait d'Elisabeth BARRAUD au titre des Ligues Régionales, de Catherine GROSSETETE au titre de l'Arbitrage, de François LHUISSIER pour le médical, de Philippe GROS pour les Clubs de première division, de Thibaut MASSON pour les CTL, de Dominique SAGARY pour les grandes épreuves, de Jacky BAUDRAND au titre des organisateurs, de Frank BIGNET au titre de la DTN et moi même.

Nous avons considéré qu'il était intéressant d'y intégrer des athlètes d'ou la présence de Jessica HARRISSON et de Jordan ROUYER, le poste de représentation des clubs de première division de duathlon restant vacant suite à la démission pour des raisons très personnelles de Philippe BAILLY. Je vous remercie de m'avoir supporté pendant toute la saison et d'avoir traité avec beaucoup de recul et d'impartialité des dossiers épineux qui souvent font des contents et des mécontents. Quelques chiffres : 20 réunions téléphonées, 2 réunions physiques, nous avons dépensé 6 096,49 € pour un budget alloué de 7 000 €. En 2011, la CNS a traité 11 appels sur pénalité et 3 dérogations et nous avons également étudié 30 demandes de dérogation à distance. L'ensemble des décisions de la CNS ont été

adressées aux intéressés bien entendu mais également aux Présidents des Ligues Régionales concernés. Nous avons constaté et nous constatons que les enjeux sportifs et financiers des Championnats de France des Clubs augmentent d'année en année. Nous enregistrons un niveau d'exigence grandissant des clubs tant sur la qualité des grandes épreuves fédérales et plus généralement sur la prestation fédérale. Si chacun s'accorde à dire que la qualité de nos grandes épreuves s'améliore d'année en année, nous entretenons avec les clubs une relation sereine et constructive. Nous devons indéniablement professionnaliser nos procédures d'appel qui ne devraient plus faire l'objet d'approximation. En concertation avec les clubs de première division nous avons introduit sur le grand prix de la Lyonnaise des Eaux 2011 de nouveaux formats de course dynamiques spectaculaires et qui sortent le grand prix d'une certaine monotonie. L'analyse des réponses des questionnaires adressées aux clubs de première division de triathlon et duathlon, nous ont permis d'avoir un retour sincère et objectif du regard que portaient ces clubs sur notre discipline et de leurs attentes également. Les membres de la CNS sont très impliqués dans diverses commissions et groupes de travail ce qui permet d'avoir une vision transversale de la vie fédérale et des travaux en cours. Pour satisfaire une demande bien légitime de Jean Michel BUNIET, les propositions d'évolution de la RGF ont fait l'objet d'une réunion commune avec des représentants de la CNS, de la CRA, de la CNGE et de la CNR. Quelques pistes de travail pour 2012 : mettre à jour le règlement intérieur de la CNS il vous sera présenté en comité directeur afin que nous mesurions les incidences des différentes dispositions du règlement, sur les grands prix de triathlon et de duathlon afin que nous réfléchissions, adapter nos grandes épreuves fédérales aux orientations politiques, aux enjeux médiatiques et objectifs sportifs. Enfin il faudra que nous conduisions, nous allons faire en premier semestre 2012 une réflexion sur la mise en place d'entente de clubs. Je tiens à remercier Guillaume FRITSCH et Fabien CARCUAC pour leur grande implication et leur secours précieux aux travaux de la CNS. Mesdames Messieurs, je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Y a t'il des questions ? Des observations ?

Merci Dominique.

Et pour clôturer le tour de nos commissions nationales, je donne la parole à Françoise HUOT JEANMAIRE pour la Commission Nationale d'Outremer.

Françoise HUOT JEANMAIRE :

Je regrette que Monsieur CACHERA soit parti, sinon il saurait qui est la Présidente de la Commission Nationale de l'Outremer.

Quand j'ai écrit ce bilan il y a très peu de temps, je vous prie de m'excuser d'être bien en retard dans le timing quand je l'ai transmis ce qui m'a fait écrire notamment en accompagnant ce bilan que j'avais l'habitude de sauter la mer régulièrement et depuis quelques semaines j'avais plutôt la tête sous l'eau.

Réunis téléphoniquement le 1^{er} février 2011, les membres de la Commission Nationale d'Outremer ont peine à se réunir physiquement.

Alors que nous privilégions le Comité Directeur ouvert aux Ligues ou l'Assemblée Générale fédérale annuelle, force est de constater que nos 4 territoires ultramarins, et nos amis de Tahiti invités au titre de la convention signée avec la F.F.TRI. sont rarement tous représentés ensemble sur une même instance.

Et le problème ici n'est pas financier, les 4 Ligues fédérales étant prises en charge dans leur déplacement sur ces deux temps institutionnels.

L'évolution des T.I.C. nous donne heureusement la possibilité de créer du lien.

Nous communiquons ainsi essentiellement par e-mail, sur les thèmes que nous avons arrêtés et notamment le principe de « double appartenance », la formation, et la place des Ligues Outremer dans leur zone géographique.

- La « Convention de coopération entre des Clubs d'Outremer et de Métropole, et / ou une Ligue d'Outremer et un Club de Métropole » est en ligne sur le Site internet fédéral depuis octobre dernier.

Très attendue par nos Amis Ultramarins, j'espère qu'elle permettra à nos Athlètes « exilés » de porter plus souvent les couleurs de leur DOM-TOM-COM d'origine, et bien sur de valoriser les Collectivités locales qui participent à la promotion de notre sport, bien au delà des mers.

- Le Brevet Fédéral de niveau 5 a été reconnu par la Fédération Internationale cette année, et nos Cadres Techniques, en charge de ce dossier, travaillent sur la reconnaissance du Brevet Fédéral de niveau 4.

J'espère qu'il aboutira prochainement, permettant ainsi aux pays avec lesquels nous collaborons sur nos différents territoires, mais affiliés à d'autres Fédérations Continentales, de bénéficier de nos formations « made in France ».

- De façon transversale, au sein de la Commission Nationale de la Formation, nous avons un regard attentif, dans tous les projets (Arbitres, Dirigeants, Cadres techniques...) sur les spécificités de l'Outremer.

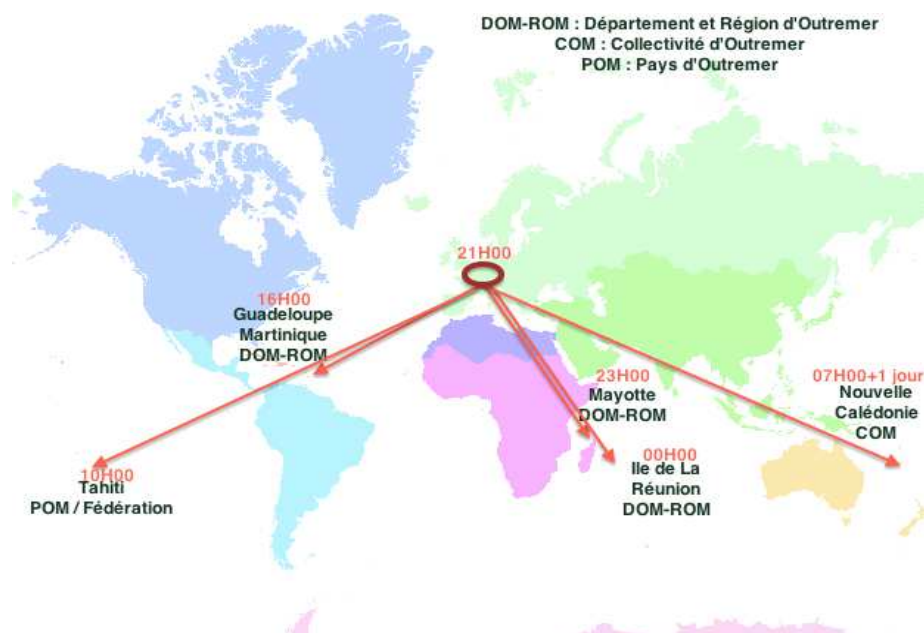
L'éternel frein à la formation des Ultramarins, quelque soit le domaine, reste celui des déplacements aériens.

Il se situe au niveau financier mais aussi dans l'investissement conséquent d'un capital temps que les bénévoles candidats aux formations n'ont pas toujours à disposition.

Si les référents fédéraux peuvent éventuellement se déplacer sur nos territoires pour encadrer des formations, afin de minimiser les coûts, il est absolument essentiel que nos Ligues d'Outremer, comme les Ligues métropolitaines d'ailleurs, utilisent leurs ressources locales, à chaque fois que possible.

Il nous appartiendra de travailler sur des maillages entre les ressources locales et les ressources fédérales, afin de mettre en place et optimiser des dispositifs de formation spécifiques pour l'Outremer, et plus réalistes.

Cette carte permet à elle seule d'illustrer notre réalité !!!



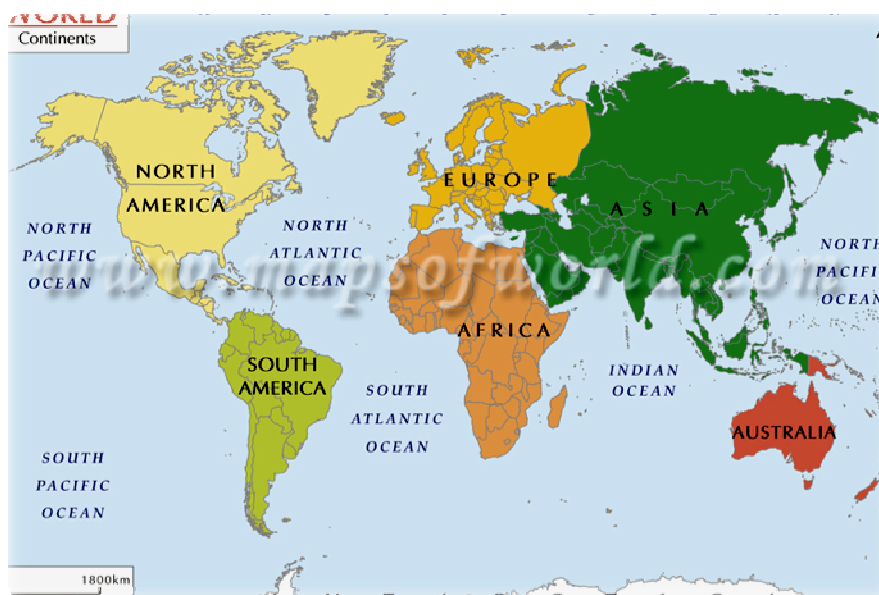
La venue du Directeur Général de la F.F.TRI. à La Réunion, en décembre dernier, nous a permis, outre de préparer cette Assemblée Générale, de nous rendre sur une Coupe d'Afrique, à l'île Maurice.

Ce déplacement concernait bien sur l'évolution des relations entre la Ligue Réunionnaise de Triathlon et ses « Iles Sœurs » (Ile Maurice, Madagascar, Mayotte, Seychelles), via l'ATU.

Mais nous avons aussi mesuré à quel point la Fédération Française de Triathlon pouvait participer au développement de notre discipline bien au delà du Continent Européen, et tisser du lien « autrement » entre les Fédérations continentales.

La situation de l'île de La Réunion (et de Mayotte), baignée en pleine Zone Océan Indien, plus proche de fait de la Fédération Africaine que de la Fédération Européenne n'est pas unique, ainsi nos Amis sont dans des positions similaires :

- La Guadeloupe et la Martinique avec la PATCO (Panamérican Triathlon Confédération)
- La Nouvelle Calédonie et Tahiti avec l'OTF (Océania Triathlon Fédération)



Si je puis me le permettre, je vous inviterai simplement à la méditation...

« Les Hommes et les Femmes sont au cœur des priorités du Mouvement Olympique qui œuvre en faveur du rapprochement et de la compréhension entre les peuples. Cette valeur renvoie à la volonté de bâtir un monde meilleur et en paix à travers la solidarité, l'esprit d'équipe, la joie et l'optimisme dans le sport. Les Jeux Olympiques inspirent l'humanité à dépasser les différences d'ordre politique, économique, racial, religieux ou de genre, et forger des amitiés malgré ces différences. Les athlètes expriment cette valeur à travers les liens durables qu'ils tissent avec leurs coéquipiers et leurs concurrents » (Musée Olympique – Le Mouvement Olympique).

Et je remercie pour leur collaboration précieuse mes collègues des Ligues de Guadeloupe, Nouvelle Calédonie, Martinique et de la Fédération Tahitienne de Triathlon, les membres des Commissions Nationales de Formation, de Développement des Activités Territoriales, les Cadres Techniques, le Personnel Fédéral.

Toutes celles et ceux qui participent au développement de notre sport au delà des Mers, des Océans et je vous remercie aujourd'hui d'être toutes et tous présents ici, à l'île de La Réunion.

Philippe LESCURE :

Merci Françoise pour ton rapport et merci encore d'avoir tant et tant œuvrer pour nous accueillir, tu nous as donné le meilleur de toi même et c'est d'ores et déjà une réussite.

Je vais laisser la parole un instant à Jean Michel BUNIET qui va vous donner quelques informations sur la situation de la Ligue de la Martinique qui était excusée, cette ligue de la Martinique puisqu'elle est dans une situation particulière. Jean Michel va vous donner quelques explications sur cette situation dont nous avons été amené à gérer les effets.

Jean Michel BUNIET :

La ligue de MARTINIQUE, l'année dernière, le climat était plus que tendu je dirai même houleux, j'étais intervenu en mission de conciliation au mois de mai qui je le reconnais avait échoué, il faut dire que quand je suis arrivé en Martinique au mois de mai tous les interlocuteurs que j'ai pu rencontrer, que ce soit les élus ou le monde sportif m'ont dit que ce serait plus que difficile. Cette situation s'est dégradée durant le deuxième semestre et a conduit certains clubs de la ligue de MARTINIQUE à demander une convocation d'Assemblée Extraordinaire pour destitution du Comité Directeur et mise sous tutelle de la Ligue par la Fédération. Le bureau s'est réuni téléphoniquement le 04 janvier pour étudier la situation et a accepté la mise sous tutelle éventuelle à la condition du respect de certains points. Donc je me suis rendu à la MARTINIQUE il y a un peu plus de 15 jours, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue et conformément à la demande des clubs, il y a eu destitution du Comité Directeur, mise sous tutelle de la ligue. Les points qui figuraient à l'ordre du jour complémentaire demandé par le bureau étaient la constitution d'un comité de pilotage ou était représenté chacun des clubs de la MARTINIQUE affiliée, la désignation d'un correspondant et la durée de la tutelle qui devait être fixé normalement à une année. Ces points ont été validés. Il a fallu ensuite rencontrer les élus sur place, j'ai rencontré le Président des Commissions Sport du Département, le Responsable du CROS MARTINIQUE, la DDJS, on s'est beaucoup réuni et la situation est telle que je vous l'ai décrite, donc la ligue est sous tutelle, on va tacher cette année d'assurer une formation des arbitres et je demanderai à la CRA pour se mettre d'accord sur une date, on va assurer la formation des BF5 cette année puisque les clubs en place veulent redémarrer une certaine dynamique et lors de ma rencontre avec la DDJS, le directeur et son adjoint nous ont proposé de travailler sur le plan de développement de la ligue et je souhaiterai que le cadre technique qui se déplace pour la formation des BF5, puisse en profiter pour travailler sur ce plan de développement avec moi et avec les représentants de la ligue. Je ne vous cacherais pas que c'est assez difficile car les deux présidents des commissions sport que ce soit région ou département sont tous les deux des autonomistes et il n'est pas évident d'expliquer à un élu autonomiste qu'on est venu sous tutelle la ligue. Quoi qu'il en soit, ceux ci ont bien compris et vous nous aider dans la gestion de cette tutelle, ils nous ont demandé quelle était l'avancée, j'y retourne au mois de mai et avec les élus on fera un point pour savoir ce qu'il en ait et je vous tiendrai au courant si vous le souhaitez. Des questions éventuellement sur ce point.

Philippe LESCURE :

Merci Jean Michel pour ces informations et ces précisions, un mot de complément pour répondre à une question qui m'est souvent posée : l'intervention de la fédération le cas échéant dans la vie des ligues régionales me donne l'occasion de préciser la position fédérale aux cas particuliers, nous ne sommes pas intervenus de notre propre chef, nous sommes intervenus suite à la demande tout à fait conforme à nos règles, à notre règlement et à notre réglementation générale fédérale, nous sommes intervenus dans ce cadre là et nous sommes intervenus à la demande des clubs. La position fédérale en tant qu'institution nationale est bien entendu de respecter totalement les ligues régionales dans leur prérogative, nous ne nous immisçons pas dans la vie des ligues régionales et si dans telle ou telle ligue, il y a tel ou tel problème, ces problèmes là doivent être réglés dans le cadre des institutions et du fonctionnement des ligues régionales et seulement dans ce cadre là, il y a des assemblées générales, des comités directeurs, des modes de fonctionnement prévu

pour chaque ligue pour que celle ci puisse gérer de manière totalement souveraine en délégation de la fédération, leurs activités. La limite étant le respect des textes, des réglementations pour lesquels nous avons délégation des services publics, lorsqu'on se retrouve dans une situation comme à la MARTINIQUE ou le comité directeur ne se réunit plus ou l'assemblée générale n'est pas tenue ou il y a une défaillance au niveau du fonctionnement alors à ce moment là nous sommes bien dans notre mission pour essayer pour une période donnée de faire en sorte que le fonctionnement normal comme toutes les autres ligues puisse être rétabli et nous intervenons uniquement dans ce cadre là, je tenais à ce que ce soit précisé pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté et que les choses soient extrêmement claires. Merci à Jean Michel pour mener cette mission et aussi à l'ensemble des rapporteurs de présentes commissions qui tour à tour nous ont donné un bilan extrêmement précis et exhaustif, cette fois je l'espère de la vie fédérale.

Nous allons voter pour le rapport d'activité. Ce rapport d'activité nous a été présenté par secteur, je le soumetts à votre approbation globale si vous êtes d'accord. Quels sont ceux qui sont contre le rapport d'activité ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Pas d'abstention, pas de vote contre. Je vous remercie très sincèrement pour votre soutien à l'ensemble des actions menées telles qu'elles vous sont présentées. Merci.

Je donne la parole à Denis JAEGER, Trésorier Général.

Denis JAEGER :

Cette ambiance détendue et le climat ensoleillé de ST DENIS ne doivent pas nous faire oublier que nous sommes ici pour des choses sérieuses et qui dit choses sérieuses surtout financières dit aujourd'hui agence de notation.

Les rapports les plus clairs n'étant pas forcément les plus longs, je vais de suite passer aux chiffres importants de l'exercice écoulé.

Le résultat net de l'exercice :

En raccourci le résultat net, c'est la différence entre nos recettes et nos dépenses après intégration des différents stocks, amortissements, taxes et dotations diverses. C'est le véritable témoin de la gestion fédérale.

Ce résultat net comptable est bénéficiaire de 33 976 euros. Ce chiffre est obtenu par un résultat comptable excédentaire de 134 000 € sur la gestion courante de la Fédération, duquel je déduis un déficit de 44.735 € sur le triathlon de Paris, un déficit de 9.973 € sur le triathlon de Nice, la créance Sportys de 36.442 € que nous n'allons pas recouvrer et ensuite je retranche encore diverses subtilités réglementaires et fiscales ainsi que 8.873 € d'impôt sur les sociétés. Ce qui nous donne un résultat, somme toute correct, de 33.977 €.

Je vous rappelle qu'au CD de juin dernier, j'étais assez alarmiste et que ce résultat de presque 34.000 € n'est dû qu'aux efforts que je vous avais demandé et que vous avez bien voulu mettre en œuvre.

33.977€, cela fait très exactement 0,8 % de résultat après impôts. En valeur absolue, ça reste correct, mais en % de résultat, c'est relativement faible et ça nous montre à nouveau qu'un équilibre budgétaire est très fragile et pas facile à réaliser.

Une glissade minimale de 1% aurait une incidence de plus de 40.000 € sur notre résultat.

Mais le plus important est bien que ce résultat soit une fois de plus positif et c'est bien là le plus important.

Le résultat cumulé ou fonds propres :

Le Comité Directeur vous propose d'affecter les 33.977 € au report à nouveau, ce qui aura pour effet de faire passer le résultat cumulé, que nous appelons aussi fonds propres, de + 339.673 € à la fin du dernier exercice, à + 373.650 €.

Près de 374.000 €, ce n'est pas négligeable, mais cela ne représente toujours que 34 journées de fonctionnement de la fédération, ce qui nous fait gagner tout de même 2 journées de réserve de fonctionnement de plus.

Encore quelques chiffres parlants :

Nos dépenses annuelles, hors échanges marchandises, s'élèvent à 4.051.746 € ce qui équivaut à une dépense journalière de 11 101 € en augmentation de 572 € soit + 5,1 % par rapport à 2010.

Nos recettes journalières se sont élevées à 11 194 € en augmentation de 614 €, soit +5,5 % par rapport à 2010.

Ce sont des chiffres importants car augmenter ses recettes et dépenses, donc son activité de + de 5% par an, cela n'est pas négligeable.

Je vous avais parlé lors de la dernière AG à St Raphaël d'une crise de croissance que nous devons financer, et rappelé que « Gouverner c'est prévoir ». C'est toujours d'actualité, mais grâce à l'anticipation dont nous avons tous fait preuve en acceptant des augmentations ciblées de certaines licences, nous devrions pouvoir maîtriser cette croissance... sans avoir la crise.

Merci.

Philippe LESCURE :

Y a t'il des questions au rapport financier du trésorier général ?

Denis JAEGER :

Nous allons visionner quelques graphiques rapidement. Tout d'abord les différents résultats nets sur les 20 dernières années effectivement nous avons eu 10 années de résultats positifs ensuite. L'évolution de ce résultat positif, la pente est ascendante et tout à fait sympathique. Plus de la moitié de nos recettes viennent de nos adhésions donc de nos licences, de nos clubs, de nos épreuves. Les subventions du ministère représentent moins de 20 % moins d'1/5^{ième}, le marketing à peine plus de 10 %. Le plus gros de nos dépenses plus du tiers va au développement, 1/5^{ème} à la performance donc aux équipes de France et 1/3 au fonctionnement de la fédération. Le dernier graphique suit la tendance de ces quelques dernières années : plus il y a d'épreuves en France, moins elles rapportent d'argent à la fédération, ce qui veut dire que les épreuves sont de moins en moins chères, c'est une tendance qui s'accroît et se confirme et qui va continuer à s'accroître avec l'introduction des nouveaux coûts.

Philippe LESCURE :

Y a t'il des questions ?

On va donner la parole à Mr THIBAUT David notre Commissaire aux Comptes et à l'issue du rapport du Commissaire aux Comptes, je vous proposerai de bien vouloir poser vos questions si vous le souhaitez.

David THIBAUT :

Bonjour à tous. Je souhaiterais au nom de toute l'équipe KPMG, l'ensemble des élus et des salariés qui nous ont réservé un accueil chaleureux et qui nous ont permis d'effectuer notre contrôle dans les meilleures conditions. Je vais donc vous présenter notre rapport sur les comptes annuels et j'ai le plaisir de vous dire que en application de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée que les comptes clos au 31 octobre 2011 ont été arrêtés par votre Comité Directeur et que nous les certifions de manière régulière et sincère et qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière des opérations réalisées pour l'exercice comptable de votre fédération. Les estimations comptables qui ont été retenues par la fédération dans l'annexe aux comptes annuels sont justifiées et au titre de nos contrôles nous avons procédé aux vérifications spécifiques du rapport présenté par votre trésorier général qui consiste à vérifier que les chiffres sont en concordance avec les comptes annuels et nous n'avons pas de remarques à formuler sur ce rapport. Concernant le deuxième rapport qui est le rapport spécial sur les conventions réglementées, on n'a pas été informé de conventions particulières conclues sur l'exercice et que les conventions conclues sur l'exercice précédent continuent à courir sur cet exercice.

Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Y a t'il des questions sur ce rapport financier?

Denis MAIRE :

Ce n'est pas une question. J'ai bien aimé les 3 graphiques présentés et je crois que la fédération devrait communiquer plus là-dessus, rien que ça, ça suffirait dans beaucoup de clubs, de ligues à apaiser les esprits de beaucoup, de remarques, d'attaques, de ceux qui s'interrogent sur le fonctionnement de la fédération.

Philippe LESCURE :

Je suis d'accord avec toi Denis, la communication est un art difficile, nous essayons, Frank l'a aussi signalé, je crois que nous progressons, en tout cas je l'espère mais dans un domaine comme celui-ci notamment nous avons essayé de communiquer peut être trop tard, pas assez, pas assez bien, probablement un peu de tout, néanmoins nous allons effectivement continuer et nous serons, je l'espère, de plus en plus efficaces pour donner les clés d'appréciation qui sont utiles, les graphiques, les éléments comme ça assez marquants en terme d'évolution. Nous serons attentifs à cela, je retiens cette observation parce qu'en de très nombreuses assemblées générales, les questions tournent souvent sur les questions financières, le prix des licences, des couts etc, nous devons être attentifs et le plus efficace possible pour que chacun ait connaissance du budget fédéral mais plus encore de la manière dont les fonds fédéraux sont utilisés et quels sont les évolutions.

Y a t'il d'autres questions ou d'autres observations ?

Olivier PETRONIO :

Ce matin il a été évoqué la possible acquisition par l'achat d'un bien immobilier. Est ce que l'actif dans l'hypothèse d'un achat serait utilisé pour ce futur investissement et à quelle hauteur ?

Denis JAEGER :

Très probablement parce que comme tu le sais nous sommes propriétaires de nos locaux, nous allons terminé de les payer cette année et ça dépendra de beaucoup de choses, du cout du local que nous allons acheter, du crédit, de l'apport etc. Mais très probablement nous allons revendre, on n'est pas encore au point car nous ne savons pas ce que nous allons acheter et à quel prix. Mais très probablement, nous devrions mettre cela en application.

Emmanuel CHABANNES :

C'est pour cela que c'est très important de renforcer nos fonds propres parce que pour toute acquisition d'un bien immobilier, il faut nécessairement faire un apport donc peut être qu'on pourra se passer de vendre notre bien immobilier si on avait un apport qui était suffisant tout simplement.

Philippe LESCURE :

Mais juste un complément. C'est toujours intéressant d'avoir une lecture mais l'acquisition il y a maintenant une dizaine d'année (en 2001) était effectivement un choix pertinent, il s'avère qu'aujourd'hui nous allons dans quelques trimestres être définitivement propriétaires puisque notre emprunt sera remboursé, cela va nous ouvrir d'autres possibilités. On est dans la prospective néanmoins, aujourd'hui, il faut que nous regardions attentivement toutes les possibilités de vente, d'achat, de location de nos locaux, toutes les hypothèses sont possibles, mais il va de soi que la situation financière actuelle est un élément qui est favorable à notre possibilité d'acquisition si telle était le cas.

Jean Marc GROSSETETE :

Dans le rapport, j'ai vu que pour le contrôle fiscal terminé, une transaction avait été signée avec l'administration, je voulais savoir simplement le montant de cette transaction ?

Denis JAEGER :

Le montant de la transaction se situe autour de 13 000 €, on n'a pas encore le montant totalement définitif puisque l'administration fiscale n'a pas fixé le montant mais par contre on a réussi à obtenir le fait, lors du contrôle ils nous avaient mis des pénalités, des majorations à hauteur de 40 %, tout cela est totalement abandonné puisque on a fait valoir notre bon droit et nous ne devons payer uniquement que les sommes que nous devons.

Philippe LESCURE :

De mémoire, la proposition initiale était autour de un peu moins de 50 000 €, elle est ramenée après discussion avec l'administration fiscale et le contribuable que nous sommes, cela est ramené aux alentours de 13 000 €, cela reste à finaliser dans les jours prochains lors d'un ultime rendez-vous. Je rappelle que nous avons une deuxième procédure qui était antérieure à celle dont nous parlons à la minute qui portait sur les années 2004 et 2005 et qui elle a suivi la procédure habituelle, contentieuse et Tribunal Administratif puis nous sommes au niveau de la Cour d'Appel sur ce premier contrôle fiscal qui lui est sur un montant de l'ordre de 13 000 € également. Nous avons deux procédures, une qui se termine par une transaction comme l'a dit Emmanuel CHABANNES, finalement le bon droit a prévalu, nous n'allons acquitter que des montants que nous devons acquitter pour des erreurs d'écriture essentiellement et pour la première, nous sommes en appel parce que nous considérons effectivement que sur ce points là notre position est recevable.

Y a t'il d'autres questions ?

Frank BIGNET :

Juste pour rapporter un complément d'informations que Denis justifiait en disant que la part du ministère n'était que de 18 %, 18 % c'est dans l'exercice comptable de la fédération, maintenant si on pose un regard plus large de la place de l'état, du ministère des Sports, aussi des ministères partenaires, de la Défense, de l'Education Nationale que l'on valorise le salaire de 20 agents de l'Etat placé au sein de la Fédération, du CNDS qui vous accompagne au quotidien, de l'aide aussi ponctuelle des Directions de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et puis à travers les CIP l'Education Nationale et l'Armée de Terre, on est plus sur un volume entre 3 000 000 et 3 500 000 d'euros.

Philippe LESCURE :

Merci Frank pour ces précisions. Y a t'il d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, je vais soumettre le rapport financier à votre appréciation. Qui est contre ce rapport financier ? Qui s'abstient ? Pas d'abstention, pas de vote contre, il est donc adopté à l'unanimité et nous vous en remercions.

Nous passons au budget prévisionnel et je donne la parole au trésorier.

Denis JAEGER :

Le budget prévisionnel que nous devrions adopter aujourd'hui c'est le même que celui que je vous ai présenté au Comité Directeur. Je n'ai pas prévu de rentrer beaucoup plus dans les détails puisque j'ai l'habitude de vous dire que le budget prévisionnel que nous adoptons à l'Assemblée Générale est un budget obligatoire mais provisoire puisque nous devons attendre la conclusion de la convention d'objectif avec le Ministère pour voir la dotation exacte de l'état et savoir comment elle se répartie donc nous aurons probablement au Comité Directeur du mois de juin une version 2 à valider. Quoiqu'il en soit, un petit commentaire rapide sur ce budget prévisionnel : nos recettes ont été estimées, évidemment avec le chiffre de nos licenciés, de nos épreuves 2011 en appliquant les tarifs 2012 et en escomptant une hausse de 1000 licences seniors - voilà ce qui nous amène au chiffre de 1 840 000 € escompté en 2012 de recettes de licences pour un total de ce bloc adhésion à 2 326 000 €. Pour les autres blocs, je n'ai pas trop de commentaires à faire. En ce qui concerne les charges, nous avons pour l'instant pu mettre au budget toutes les demandes des différentes commissions, il y a eu quelques petites retouches à la marge mais rien de

fondamental et nous avons donc pu pratiquement accéder aux demandes de toutes les commissions, DTN comprise.

Si vous avez des questions sur ce budget prévisionnel qui est présenté à l'équilibre.

Denis MAIRE :

La tendance pour le Ministère, elle s'oriente comment ?

Frank BIGNET :

Alors, la part du budget de l'Etat, qui est redistribuée via la convention d'objectif, est en baisse de moins 2,38 %. Mais ça devrait moins affecter les fédérations olympiques d'été.

Denis JAEGER :

Frank avait expliqué l'an dernier que le budget total alloué aux fédérations avait déjà été en baisse mais cela ne nous avait pas affecté vu l'excellent travail présenté par la DTN et la fédération, nous n'avons pas été touché par ces baisses de dotation.

Philippe LESCURE :

Non seulement nous n'avons pas été affecté, mais nous avons bénéficié d'une légère augmentation en pourcentage. Il faut rappeler que cette convention, qui est un outil est un travail très conséquent menée d'une part par la DTN essentiellement mais en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la vie fédérale, nous allons en discuter avec le Directeur Technique Nationale annuellement, c'est un moment très important parce qu'il permet aujourd'hui d'analyser très objectivement et de manière paritaire, le Ministère et nous, les objectifs annualisés et même qui se traduisent sur une olympiade et lors de notre dernière discussion de la convention d'objectif, c'est un point important, j'étais en train de le dire, nous avons par rapport aux indicateurs extrêmement précis, pratiquement sur tous les points aux objectifs que nous aurions du atteindre à la fin de l'olympiade sur une très grande partie.

C'était très satisfaisant et on nous l'a dit. On peut se réjouir que la fédération dans sa politique se traduise par des objectifs atteints bien avant le terme de l'olympiade dans la plupart des paramètres et des indicateurs qui fixent cette convention d'objectif. C'est un élément qui contribue au fait que dans un cadre restrictif au plan national, nous avons bénéficié malgré tout d'une situation satisfaisante de ce point de vue là. Pour 2012, le même scénario se reproduit, des orientations qui sont forcément en terme de dépenses publiques en diminution mais néanmoins il y a toujours des marges de manœuvres propres à chaque fédération et propres à chaque discussion. Nous ne sommes pas très inquiets mais les variations seront de toute manière limitées dans un sens comme dans l'autre.

D'autres questions ou remarques sur les finances ?

Je vais vous proposer le vote de ce budget prévisionnel : quels sont ceux qui sont contre ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Pas de contre, pas d'abstention. Je vous remercie.

Nous en sommes donc au point 8 qui va concerner la discussion et l'adoption des couts 2013.

Denis JAEGER :

Je vous rappelle le principe de réévaluation annuel des couts. Vous savez que les droits d'organisation et les droits d'affiliation licences et clubs ainsi que les tarifs de remboursement peuvent être annexé tous les ans sur la base d'un indice INSEE. En 2011, la hausse constatée est de + 2,18 %. Nous allons passer ensuite aux pass journées pour 2013, vous savez que ce sont des couts nouveaux, un projet qui a été discuté par les Présidents de Ligues en séminaire et qui a été rediscuté en Comité Directeur et l'objectif c'est d'avoir un prix uniforme sur tout le territoire par rapport à la petite centaine de couts différents que nous avons actuellement sur l'ensemble des ligues.

Les couts proposés seraient cela : pour les ligues conventionnées, la part fédérale étant identique, le tarif qui est présenté pour un sprint est de 2,50 €, pour un CD de 10 € par part et pour un LD de 15 €, pour toutes les autres épreuves de 1 € ainsi que pour la part

générale. Pour les ligues non conventionnées, il n'y a aucune part fédérale à valider parce que la part générale reste libre et à fixer par chaque ligue, le tarif serait de 2,50 € pour un sprint, de 20 € pour un CD, de 30 € pour un LD et de 1 € pour toutes les autres épreuves. Y a-t-il des questions ou des observations sur ce tableau?

Jean Marc GROSSETETE :

Je m'en étais exprimé au Comité Directeur, je suis effectivement pour la simplification de la facturation des pass journées concernant les 4 catégories, par contre, par rapport aux tarifs fédéraux, je ne suis pas d'accord pour qu'il y ait des tarifs différents sur la part fédérale entre la part conventionnée et la part non conventionnée : soit on dit que c'est sur les parties non conventionnées et on laisse les montants à 10 et 15 € comme sur la partie conventionnée, je ne comprends pas bien pourquoi on met ces montants là ? En sachant que nous, ligue Rhône Alpes, par rapport à ces pass journées, on a opté pour une politique de club donc on considère que des pass journées forts sur la partie CD et LD permet de protéger les clubs car un pass journée CD et LD faible ferait fuir un certain nombre de gens qui viennent dans les clubs pour ces raisons là.

Denis JAEGER :

Nous savons tous que dans ta ligue vous avez continué la politique que nous avons préconisé au départ, c'est à dire mettre des parts fédérales élevées pour empêcher la fuite des licenciés des clubs, au bout de quelques années, ça s'est régulé et il s'est avéré que les gens préféraient rester dans les clubs même si les tarifs clubs étaient élevés. C'est un risque que vous ne souhaitez pas encore prendre, vous êtes encore dans cet ancien système. L'objectif fédéral, à terme, c'est que toutes les ligues soient conventionnées, il faut donc que ce soit plus avantageux d'être conventionné que non conventionné. Ca se justifie encore d'avoir 2 tarifs différents.

Jean Michel BUNIET :

Concernant le point : pourquoi il y a une différence fédérale entre conventionné et non conventionné, je vais aborder dans le sens de ce qu'a dit Denis JAEGER : c'est pour adhérer au tarif conventionné tout simplement, une ligue conventionnée, la fédération fait le même effort et baisse les tarifs, pour les non conventionnées, si la ligue souhaite avoir un tarif élevé, la fédération l'accompagne dans ce sens là. Maintenant pour l'argument avancé, je l'ai connu pour l'avoir pratiqué à une certaine époque mais je ne suis pas convaincu que les tarifs bas sur les pass journées détournent les gens des clubs. Ma ligue pratique les couts des licences annuelles les plus élevés de France. Cette année la licence compétition est à 100 €, j'ai les tarifs pass journées très bas puisque je suis conventionné sur toute la ligue et la ligue Nord Pas de Calais progresse plus que la fédération en moyenne alors que certaines ligues qui ont des tarifs bas comme les tiens, progressent moins et d'autres aussi progressent beaucoup mais je ne pense pas que ce soit le tarif qui soit incitatif pour les gens à aller dans un club ou pas. Ce qui fait que les gens viennent dans les clubs c'est avant tout le travail accompagné dans les clubs, c'est parce que les gens ont besoin de s'entraîner, besoin des structures qu'on met à leur disposition.

Jean Marc GROSSETETE :

Je rappelle que la part Ligue qui a été votée effectivement par une AG il y a quelque temps, était là pour aider au développement des ligues et à partir de là, les ligues sont rentrées dans une politique de tarification en fonction de leurs objectifs. Aujourd'hui, nous avons pris une politique de protéger les clubs. Ce que je ne voudrais pas c'est qu'à partir de ces tarifs pass journée, on nous bride sur une politique dans laquelle on n'aura plus la main mise puisque si tout le monde devient ligue conventionnée dans 3 ou 4 ans, on aura plus la maîtrise de notre part ligue, elle sera figée et on ne pourra plus mettre de politique spécifique par rapport à cette catégorie de pratiquants.

Elisabeth BARRAUD :

La Cote d'Azur est une ligue conventionnée depuis des années mais je rentrerai dans le sens de Jean Marc parce que je pense qu'à un moment donné si on veut réduire la différence entre des ligues conventionnées et des ligues non conventionnées, au niveau des pass journées, je pense qu'un des moyens c'est déjà que la fédération fasse les mêmes prix que les pass journées. On essaye d'arriver un de ces jours au même tarif pour tous les pass journées, il faut commencer à baisser car plus les tarifs de la fédération sont hauts plus les pass journées des ligues non conventionnés seront hauts.

Denis JAEGER :

Les tarifs de la fédération ne sont pas hauts si c'est une ligue conventionnée. Si l'on baisse pour les ligues non conventionnées le tarif fédéral, il y a moins d'intérêt à conventionner.

Jean Michel BUNIET :

Comme on l'a dit au dernier Comité Directeur ouvert aux Présidents de Ligues, pour cette année on part sur cette base là je suis très favorable à ce que préconise Elisabeth. Les ligues non conventionnées quand elles descendront leur tarif et qu'elles arriveront à 20 €, le jour où elles descendront à 15 €, peut être qu'on se mettra au même niveau que la ligue, la fédération prendra 15 € si la ligue prend 15 € et on l'accompagnera dans la descente vers les 10 € sur un CD par exemple. Je pense que c'est la meilleure des politiques, c'est d'accompagner la ligue lorsqu'elle souhaite baisser.

Philippe LESCURE :

Juste pour préciser que le tarif des ligues non conventionnées tel qu'il est présenté, c'est le tarif existant, il n'a pas bougé. Il y a une proposition de conventionnement laissée au libre choix de chacune des ligues régionales et qui effectivement, elle, propose un tarif réduit de la part fédérale équivalent à celui de la part régionale fixe.

Andrée VIDIL :

Qu'elle est le laps de temps que la fédération va accorder aux ligues non conventionnées pour venir au même statut que les ligues conventionnées ?

Philippe LESCURE :

Le temps que vous voudrez bien accorder. Chaque année le cout des pass et de ce dispositif est rediscuté. Je suis favorable à ce que l'on soit dans une certaine continuité, on a fixé une direction qui est celle d'être incitatif vers le conventionnement. Tout cela sera traité avec sagesse et prospection.

Jean Claude ZIENKIEWICZ :

Je pense qu'il faut laisser une certaine liberté aux ligues car les ressources financières actuellement ne sont pas garanties au niveau des subventions, il y a des restrictions.

Philippe LESCURE :

Cette part ligue permet à chaque ligue de gagner en autonomie financière pour pouvoir mener des politiques adaptées à ces territoires. Je suis heureux que vous la défendiez aujourd'hui avec conviction.

Dominique FRIZZA :

Si je comprends bien les ligues ont toutes dispositions pour entrer ou sortir du conventionnement, ça veut dire que l'objectif d'harmonisation ne sera in fine jamais atteint.

Philippe LESCURE :

Je crois à la force de conviction. Je préconise avec certains d'entre vous qui ont suivi de près ces sujets, qu'on est une attitude positive et incitative, qu'on laisse la liberté actuellement nécessaire pour nos ligues régionales.

Jean Pierre CAMBOT :

En Aquitaine, nous nous sommes posés la question justement de nous déconventionner mais avant toute chose nous avons réfléchi que ce n'était pas forcément une solution et nous avons mis en place depuis 2 ans des délégués de ligue sur toutes les compétitions ou presque. Pour l'année 2011, nous l'avons mis à plein rendement. Par rapport aux statistiques fédérales, sur 10 ans on rentrait en moyenne 11 100 pass journées sur la saison, application de notre système de délégué de ligue, il y a 2 300 pass journées donc on contrôle à la table d'inscription et on fait un deuxième contrôle avec la liste départ et la liste arrivée voir si cela concorde bien, de manière à avoir un regard total sur les pass journées et on est passé de 4000 à 7000 euros tant pour la fédération que pour nous.

Jean Michel BUNNET :

Ce projet de décret de loi concernant l'autorisation des courses sur route. A l'heure actuelle, je rappelle qu'un préfet peut donner une autorisation à titre exceptionnel à un organisateur qui n'est pas affilié à une fédération sportive mais c'est à titre exceptionnel. Le projet de décret tel qu'il est écrit c'est que n'importe qui pourra organiser une épreuve, présenter un dossier à la fédération délégataire (F.F.TRI.), on est obligé de donner un avis sur l'épreuve. Faute de réponse sous un délai d'un mois, il est réputé favorable. Il présente son dossier à la Préfecture et le Préfet lui donnera automatiquement l'autorisation sans que vous ne puissiez en quoi que ce soit exiger une demande de paiement. On sera obligé d'inscrire cette épreuve à notre calendrier. Il faudra qu'on fasse 2 calendriers : le calendrier des épreuves qu'on a autorisé et le calendrier des épreuves agréées par la F.F.TRI..

Jean Marc GROSSETTE :

C'est par rapport à l'aide à l'emploi des ligues, j'espère qu'il n'est pas conditionné au conventionnement par rapport aux pass journées.

Denis JAEGER :

Il y a différentes possibilités d'accompagner les ligues et on souhaite accompagner les ligues encore un peu plus avec ce dispositif. Par contre, il y a d'autres orientations possibles pour inciter encore à aller vers ce système de conventionnement. Pour ma part, je pense que le double système existe, on le propose pour l'année qui arrive donc cela ne pose pas de problème pour l'année qui démarre. On peut, en plusieurs années, aller chercher des dispositifs pour retrouver d'autres financements également.

Philippe LESCURE :

Y a-t'il d'autres remarques ?

Je vous propose de passer au vote.

Quels sont ceux qui sont contre cette proposition ?

Nombre de voix : 46

Elisabeth BARRAUD : ligue Cote d'Azur

Jean Claude ZIENKIEWICZ : ligue de Lorraine

Jean Marc GROSSETTE : ligue Rhône Alpes

Daniel BAZOGE : ligue des Pays de la Loire

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Nombre de voix : 16

Ludovic MORIN : ligue d'Auvergne

Michel GRAZIETTI : ligue de Corse

Olivier PETRONIO : ligue de Languedoc Roussillon

Quels sont ceux qui sont pour ?

Nombre de voix : 141

Cette proposition est adoptée.

Denis JAEGER :

Les droits manifestations : ce sont des tarifs indexés avec les 2,18 %. Nous proposons simplement d'annuler la disposition qui prévoyait le droit de licence manifestation appliquée à toute épreuve nouvelle et réduit de 50 % : nous souhaitons abroger cette disposition ancienne car elle date de l'époque où les droits d'agrément étaient beaucoup plus élevés qu'actuellement, d'une époque où l'on avait beaucoup moins d'épreuves que maintenant. Les droits d'agrément ont énormément baissés. Ce demi tarif pour les épreuves nouvelles ne se justifie plus.

Est ce qu'il y a des commentaires.

Jean Marc GROSSETETE :

C'est toujours par rapport à cette abrogation de 50 %, c'est dommage, commercialement c'est bon pour les nouveaux organisateurs.

Patrick SOIN :

Qu'est ce qu'on entend par épreuve nouvelle ?

Est ce que c'est une épreuve qui n'était pas organisée N-1 sûrement qu'il y a des épreuves qui disparaissent et qui réapparaissent.

Denis JAEGER :

C'était compliqué par rapport à certains organisateurs et avec notre administration. Le plus simple étant que les droits ayant beaucoup baissés, on abroge cette disposition.

Philippe LESCURE :

On va voter cette proposition :

Qui est contre cette proposition ?

Nombre de voix : 15

Jean Marc GROSSETETE : ligue Rhône Alpes

Qui s'abstient ?

Nombre de voix : 9

Jean Claude ZIENKIEWICZ : ligue de Lorraine

Qui est pour ?

Nombre de voix : 179

Les autres ligues étant pour, cette disposition est adoptée.

Denis JAEGER :

Je propose de passer aux droits d'organisation pour la pratique compétition. Nous proposons la même abrogation du demi tarif pour les épreuves nouvelles. Nous pouvons passer au vote.

Philippe LESCURE :

Qui est contre cette proposition ?

Nombre de voix : 22

Jean Marc GROSSETETE : ligue Rhône Alpes

Philippe LANG : ligue Franche Comté

Qui s'abstient ?

Nombre de voix : 0

Pas d'abstention.

Qui est pour ?

Nombre de voix : 181

Cette disposition est adoptée.

Denis JAEGER :

Affiliation Club et licences annuelles : ce sont là aussi des couts qui sont indexés. Une nouveauté : nous proposons la suppression de la licence catégorie junior pour la cumuler avec la catégorie cadet et + jeunes. La licence junior était précédemment à 35 € le nouveau tarif de la licence junior et de la catégorie cadet et + jeunes seraient désormais de 25 €. Tous les autres couts sont indexés normalement. Y a t'il des observations ?

Jean Pierre CAMBOT :

Je remercie d'avoir mis paratriathlon et d'avoir tenu compte que les jeunes parathriatlètes passent dans la catégorie jeune. Je pense que le Président de la Commission Paratriathlon sera très heureux de cette mesure.

Denis JAEGER :

C'était une précision qui était utile.

Olivier PETRONIO :

Pourquoi l'indexation ne s'applique pas sur l'affiliation club lors d'une création ?

Denis JAEGER :

C'est une volonté historique. Nous n'avons pas voulu dépasser le tarif symbolique de 99 € pour une création. C'est pour cela qu'il est à ce tarif depuis le départ.

Philippe LESCURE :

Qui est contre cette proposition ?

Nombre de voix : 0

Qui s'abstient ?

Nombre de voix : 0

Qui est pour ?

Nombre de voix : 203

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

Denis JAEGER :

Mutations : une petite phrase a été rajoutée dans le texte concernant les droits de mutations. Les tarifs ne changent pas. Je propose qu'on vote cette proposition et qu'on passe après aux droits de formation.

Andrée VIDIL :

Pour les frais de mutations qui sont adressés à la fédération, est-ce qu'il ne serait pas judicieux que les ligues aient une petite part, pas 20 € mais qu'on puisse rajouter une part ligue aussi ?

Denis JAEGER :

C'est une possibilité qu'il ne faut pas exclure mais pour cette année, c'est un peu tard. Nous pouvons passer au vote.

Philippe LESCURE :

Qui est contre cette proposition ?

Nombre de voix : 0

Qui s'abstient ?

Nombre de voix : 0

Qui est pour ?

Nombre de voix : 203

Ces droits de mutations sont adoptés.

Denis JAEGER :

Rappel des droits de formation 2012.

Jean Michel BUNIER :

Sur les droits de formation 2013, sur la grande partie du projet c'est Frank qui pourrait en parler mais c'est ce qui vous a été présenté au Comité Directeur. On souhaite que les droits de formation rentre dans la réglementation de manière à ce que plus personne nous dise « on était pas au courant ». On s'est aperçu qu'il y a quelque chose que nous devons enlever ce sont les années, les dates parce que c'est sujet à problème. On propose de faire évoluer le texte pour dire que c'est de catégorie minime à sénior 2, on rajoute une année pendant laquelle les droits sont exigibles tout simplement. Y a t'il des questions sur ce point ? Je vous rappelle que dans la réglementation, la seule page ou figure des dates c'est la première page qui définit les catégories, on peut toujours se référer à cela pour éviter tout problème de rédaction. Le deuxième point reprend cette partie là concernant les athlètes U23.

Philippe LESCURE :

Y a t'il des questions ou des précisions sur cette proposition de modification ? S'il n'y en a pas, je le soumetts à votre approbation. Quels sont ceux qui sont contre ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Cette proposition est adoptée.

Dominique FRIZZA :

Je voulais saluer la qualité du travail qui avait été fait par la DTN sur l'évolution de ces droits de mutations notamment par Mickaël AYASSAMI.

Denis JAEGER :

Chapitre 8 : Tarifs de remboursement de frais. Lecture des tarifs. Y a t'il des questions ?

Philippe LESCURE :

S'il n'y pas de questions ou d'observations, nous le soumettons à votre approbation. Quels sont ceux qui sont contre ?

Elisabeth BARRAUD :

Je repose la même question qu'au Comité Directeur : pourquoi existe t'il un plafonnement pour les billets pris individuellement et pas de plafonnement pour les billets pris par la fédération ?

Denis JAEGER :

Parce que s'il n'y a pas de règles d'établies, il peut se passer n'importe quoi. Et quand il se passe n'importe quoi on peut se référer à une règle.

Elisabeth BARRAUD :

C'est une très belle phrase. Maintenant je vais vous dire comme pour les pass journées. A partir de demain tous mes billets seront pris par la fédération et ça coutera trois fois plus chère que ce que ça coute actuellement. Je ne vois pas pourquoi on s'y prend à l'avance

pour avoir des billets moins chères alors que si c'est la fédération qui les prend au dernier moment, n'importe comment ils seront remboursés.

Denis JAEGER :

La fédération ne les prendra plus au dernier moment, ce n'est pas pour rien qu'on vous demande de les commander 5 semaines avant. Le problème vient souvent de ce que vous demandez trop tard. Le délai de 5 semaines n'a pas été mis au hasard, il n'est peut être plus d'actualité, les délais de réservation des billets ont évolué.

Elisabeth BARRAUD :

Le plafonnement pour les billets individuels ne me dérange pas, je souhaiterai qu'il y ait le même plafonnement pour les billets pris par la fédération.

Jean Michel BUNIET :

Si on trouve un billet qui ne trouve pas de place en dessous du plafonnement par exemple pour une réunion de commission, on annule la réunion puisqu'on peut plus déroger à la règle puisque la fédération ne pourra pas elle même déroger à la règle.

Elisabeth BARRAUD :

Je pense que si on s'y prend 5 semaines à l'avance, tu trouves toujours des billets dans ces tarifs là.

Philippe LESCURE :

Je rappelle pour la forme que les propositions qui vous sont présentées sont celles présentées par le Comité Directeur Fédéral et que c'est sur celles ci que nous votons. Alors on peut être pour, on peut être contre, on peut s'abstenir mais c'est sur celles ci que nous votons.

Dominique FRIZZA :

Je voulais commander un travail à notre trésorier suite à la demande d'Andrée VIDIL puisque ces droits de mutations de 20 € cela revient sur le tapis tous les ans, pourrais tu au prochain Comité Directeur évaluer ce que cela coûterait à la fédération si nous les réduisions de moitié par exemple pour que les ligues puissent conserver une part.

Denis JAEGER :

Ce n'est pas très compliqué puisque dans nos statistiques, il devrait y avoir le nombre de mutations.

Patrick SOIN :

Je pense effectivement que le trésorier pourra faire ce travail mais je vous rappelle que tout à l'heure nous avons dit que nous restions sur la proposition et qu'elle a été retenue et que ce sera pour l'année suivante.

Philippe LESCURE :

Est ce que l'on peut voter sur la proposition des différents points de remboursement qui vous ont été présentés ? Y a t'il d'autres interventions ?
On la soumet au suffrage.

Quels sont ceux qui sont contre ?

Nombre de voix : 10

Elisabeth BARRAUD : ligue de COTE D'AZUR

Qui s'abstient ?

Nombre de voix : 0

Qui est pour ?

Nombre de voix : 193

Ces remboursements divers et variés sont adoptés.

Nous allons poursuivre par le point N° 9 qui concerne la nomination d'un Commissaire aux Comptes pour la période 2012-2017.

Denis JAEGER :

Le mandat de notre Commissaire aux Comptes KPMG arrive à échéance. C'était un mandat de 6 ans et KPMG est notre Commissaire aux Comptes depuis 1993. Comme à chaque fois, au renouvellement du mandat nous faisons un appel d'offres, nous avons eu 4 propositions. Après avoir examiné les différentes propositions, le bureau directeur vous propose de retenir l'offre du cabinet de Philippe DEPARIS de Paris pour 7000 € par an.

Philippe LESCURE :

Cette proposition vous est faite par le Bureau Directeur Fédéral qui, après avoir examiné les différentes offres et après analyse de nos trésoriers notamment, s'est positionné pour vous faire la proposition du Cabinet Philippe DEPARIS, c'est donc la proposition que nous soumettons à vos suffrages en répondant si vous le souhaitez à toutes questions. Je voulais en profiter pour dire un mot à l'attention de THIBAUT David qui représente ici le Cabinet KPMG, il ne s'agit de notre part en aucun cas d'une défiance à l'égard des travaux que votre cabinet a mené et KPMG est une grande maison qui effectue un excellent travail. Il n'y a pas de problème de quelque nature que ce soit avec le Cabinet KPMG. Ce qui a présidé à notre proposition devant cette Assemblée Générale, c'est la volonté d'un regard nouveau et d'une coopération qui sera renouvelée. Après 18 ans de travail, il nous a paru pour notre fédération de proposer un nouveau Commissaire aux Comptes. Nous avons regardé également les positions tarifaires qui sont un élément notamment non négligeable d'appréciation.

Olivier PETRONIO :

Les offres N°1 et N°2 sont au même montant : est ce que le choix a été uniquement un critère géographique ou dans les prestations proposées il y avait une plus value sur le Cabinet retenu ?

Denis JAEGER :

Les prestations étaient similaires, c'est effectivement les critères géographiques qui ont prédominés puisque les frais de déplacement ne sont jamais compris dans ses déplacements donc les frais de déplacement du Cabinet de BERGERAC auraient été plus importants que celui de PARIS donc nous avons opté pour économie.

Philippe LESCURE :

Y a t'il d'autres questions ?

Je vais soumettre à votre appréciation et à votre vote la proposition à l'Assemblée Générale de nommer comme Commissaire aux Comptes Philippe DE PARIS domicilié à VINCENNES pour les exercices clos en 2012 jusqu'à 2017 inclus.

Quels sont ceux qui sont contre ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Je vous remercie de cette adoption.

Y a t'il d'autres questions, d'autres interventions sur le domaine financier ?

Pas d'autres questions ou d'autres interventions : nous pouvons aborder le point suivant qui concerne le problème de la modification du règlement intérieur.

Jean Michel BUNIET :

Je vais commencer par les statuts.

Nous souhaitons retirer à terme dans le règlement intérieur les statuts types des ligues et comités départementaux, ne garder ceux ci en précisant seulement que les ligues sont tenues de respecter les statuts types. La proposition que l'on vous fait dans les statuts, c'est que les modèles d'un statut soient apposés et qu'ils prévoient notamment la position des Assemblées Régionales et Départementales, les modalités d'élections des Comités Directeurs et Départementaux ainsi que la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes régionales et départementales.

Deuxième point sur les statuts : il est prévu dans nos statuts que pour être membre du Comité Directeur il faut être licencié à la date de l'élection, on n'a jamais précisé qu'il fallait être licencié pendant toute la durée de l'élection, ce qui allait bien sans le dire mais qui ira mieux en le disant puisque on s'est aperçu en regardant les listings que certains membres du Comité Directeur et même certains membres de ligues passaient la date limite de prise de licence et avaient oublié de prendre leur licence, ils ne pouvaient plus occuper leur fonction.

Je précise également que lorsque vous venez à l'Assemblée Générale Fédérale, vous devez être mandatés par votre ligue pour y siéger et je ne suis pas persuadé que tous les représentants des ligues ici aient été ici désignés par leur assemblée générale pour y siéger. Concernant les propositions de statuts telles qu'elles vous sont proposées là, elles ont été retouchées suite aux remarques qui ont été faites au Comité Directeur.

Concernant les statuts, y a t'il des objections ? Des abstentions ?

Je vous remercie.

On va passer au règlement intérieur.

Pour mémoire, il est rappelé que le traitement des demandes de mutations est géré par la FFTRI, on va le supprimer puisque ce n'est plus vraiment vrai, une partie est faite par les ligues. La suppression des points 3.1.6, 3.1.7 et 3.1.8 Composition des assemblées générales, comité directeur et bureau directeur de la ligue ainsi que les points 3.2.4, 3.2.5 et 3.2.6 normalement pour les comités départementaux seraient supprimés et on reprend la phrase qui était précisée au niveau des statuts.

Pour ces points là, y a t'il des questions ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Je rappelle qu'un petit groupe de travail réduit travaillera sur des nouveaux statuts des comités départementaux et des ligues. Sont conviés à ce groupe de travail Jean Pierre CAMBOT et Elisabeth BARRAUD qui étaient volontaires tous deux. Le but est de simplifier et de clarifier le fonctionnement des assemblées générales et de définir quels sont les votes obligatoires lors d'une assemblée générale, quels sont les documents à valider, les couts par exemple sont obligatoirement votés en assemblée générale.

Dernier point : proposition de modification du règlement disciplinaire. Nous avons contacté le ministère pour lui proposer ces modifications. On n'a pas eu de refus de sa part, on a eu une recommandation, celle de revoir la philosophie de notre règlement disciplinaire sur 2 ou 3 points. Pour le barème type ils ne sont pas opposés à ce que l'on fasse évoluer le barème des sanctions : passer de 1 ou 2 mois à 4 mois pour les 2 premiers niveaux de sanctions, par contre pour la partie qui concerne le plaignant... ils souhaitent revoir car c'est de l'interprétation de texte à ce niveau là et d'un juriste à l'autre l'interprétation qui peut être fait varie, on a changé d'interlocuteur au niveau du ministère et on a changé notre façon de voir, on doit reprendre contact avec le ministère début avril pour retravailler dessus.

Pour ce barème type, qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci Jean Michel pour cette présentation et l'adoption de ces modifications.

Nous arrivons donc au dernier point de notre ordre du jour de cette Assemblée Générale Fédérale avec les questions diverses.

Quelques questions nous sont parvenues par écrit.

Nous avons reçu des questions de Monsieur Olivier PETRONIO pour la Ligue de Languedoc Roussillon et des questions de la ligue Ile de France.

Je vous laisse la parole.

Thierry SAMMUT :

C'est compliqué de récupérer les licences une par une par internet, y aurait il un moyen technique pour qu'on puisse les avoir d'une façon groupée ?

Patrick SOIN :

Effectivement, les clubs peuvent être amenés à imprimer les licences d'un grand nombre de leurs adhérents voir tous. Nous avons étudié cette problématique et nous avons demandé dans ce sens un devis pour une modification qui permettrait aux clubs d'imprimer toute une liste de leurs adhérents. Si le devis est raisonnable c'est une des modifications que nous mettrons en œuvre pour la rentrée prochaine.

Thierry SAMMUT :

Est il possible que la fédération impose les tarifs pour systématiquement les championnats nationaux, y a t'il moyen de faire en sorte que chaque organisateur ne varie pas dans ses tarifs d'une façon parfois importante ?

Philippe LESCURE :

C'est une question que nous nous sommes posées, qui mérite réflexion, pour l'instant elle a été tranchée en n'imposant pas de tarifs nationaux. Pour l'international, c'est simple cela ne relève pas de la fédération. Pour les tarifs nationaux sur les championnats de France, cela a été abordé plusieurs fois et la réponse qui a été formulée c'était de dire que les droits d'inscription sont libres, néanmoins nous regardons attentivement ces droits d'inscription dans la mesure où ils engagent la fédération et qu'il y a une convention puisque la fédération délègue à un organisateur l'autorisation de développer les championnats de France. Dans le cadre du cahier des charges que nous signons avec chaque organisateur que la fédération ait connaissance de ces droits et qu'effectivement elle les agrée d'une certaine manière en confiant les championnats de France.

Dominique FRIZZA :

La CNGE va entreprendre réflexion sur le montant des droits des Grandes Epreuves Fédérales avec bien une orientation politique du bureau du comité directeur. Il est possible que dans cette réflexion nous puissions y inclure le montant des inscriptions aux Grandes Epreuves.

Dominique SAGARY :

Le passé me fait dire qu'aux Grandes Epreuves, il est vrai que ces tarifs sont libres de droit mais nous tentons de sensibiliser les organisateurs sur ces tarifs. Je pense que globalement nous y arrivons, c'est toujours un échange.

Philippe LESCURE :

D'autres questions ?

Olivier PETRONIO :

Pour ma part, j'ai 2 questions qui ne sont pas liées l'une à l'autre.

La première c'est au regard des licences manifestations, sur l'assurance des véhicules suiveurs.

A ce jour, cette garantie est seulement proposée en option aux organisateurs, pour un coût forfaitaire de 140€.

Il faut savoir que de par le fait que nos épreuves sont organisées dans un contexte défini, les propriétaires de ces véhicules n'ont pas la possibilité, à titre individuel ou dans le cadre de leurs associations quand elles interviennent dans ce cas, de contracter une extension de garantie.

En Languedoc-roussillon, de nombreux organisateurs ne souscrivent pas cette garantie facultative.

Compte tenu du fait qu'hormis de rares épreuves (aquathlon, bike and run), beaucoup d'organisateur utilisent des véhicules sur leurs épreuves (pour l'arbitrage, la presse, pour ouvrir des parcours...), je propose que cette garantie soit incluse dans "l'offre de base", afin d'éviter des situations problématiques à l'avenir. Il est possible d'imaginer, dans le cadre d'une négociation portant sur l'ensemble des épreuves, et de par le faible taux d'incident, de voir le coût de cette prestation diminuer.

Philippe LESCURE :

L'assurance « véhicules suiveurs » a été volontairement exclue du contrat d'assurance de base car :

- d'une part elle ne fait pas partie des couvertures assurance que la F.F.TRI. a l'obligation de souscrire,
- d'autre part en segmentant les contrats, nous en maîtrisons davantage les coûts : un taux de sinistre « véhicule » élevé ne permet pas d'augmenter la cotisation du contrat « de base ».

Pour ces raisons, l'assurance « véhicules suiveurs » n'est proposée qu'en option.

Olivier PETRONIO :

La deuxième question est sur le congé de représentation.

Il est instauré, pour tout salarié du privé et du public, un congé de représentation afin de bénéficier d'autorisations d'absences de la part de leur employeur pour siéger au sein des instances dont ils sont responsables.

A l'heure où le bénévolat est difficile à pérenniser, où le renouvellement de responsables s'avère difficile, cette mesure, trop méconnue, n'est pas assez utilisée pour un domaine où l'utilité publique est reconnue.

L'appui de ces demandes auraient d'autant plus d'effets si elles émanaient de la fédération, ou du CNOSF.

Comment peut-on organiser de manière efficace ces demandes afin qu'elles soient prises avec autant de considération que nécessaire ?

Philippe LESCURE :

D'une durée de 9 jours ouvrables par an, le congé de représentation est accordé aux salariés membres d'une association déclarée (loi 1901) ou inscrite au registre des associations (droit local d'Alsace-Moselle), qui sont désignés comme représentant de cette association **pour siéger dans une instance, consultative ou non, instituée par une disposition législative ou réglementaire auprès d'une autorité de l'État à l'échelon national, régional ou départemental, ou d'une collectivité territoriale.**

La liste des instances mentionnées ci-dessus, relevant du ministère chargé des sports et du haut-commissaire chargé de la jeunesse, est fixée par l'arrêté du 14 mai 2009, publié au JO du 26 mai 2009. (cf ci-dessous).

L'employeur n'ayant pas l'obligation de maintenir le salaire durant les périodes d'absence du salarié (sauf dispositions conventionnelles plus favorables), ce dernier peut recevoir de l'Etat ou de la collectivité territoriale une indemnité forfaitaire. Si l'employeur décide de maintenir celle-ci en totalité ou partie, au-delà de l'indemnité compensatrice, les sommes versées peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale, dans les conditions fixées à l'article 238 bis du code général des impôts (Code du travail, art. L 3142-51).

Arrêté du 14 mai 2009 fixant la liste des instances mentionnées à l'article L. 3142-51 du code du travail relatif au congé de représentation en faveur des associations relevant du ministère chargé des sports et du haut-commissaire chargé de la jeunesse

Exemple d'associations concernées :

Au titre des sports

Comité consultatif de l'enseignement sportif de la plongée subaquatique

Commission consultative des arts martiaux

Commission nationale du sport de haut niveau

Conseil supérieur des sports de montagne

Conseil d'administration du Centre national pour le développement du sport (CNDS)

Comité de programmation du Centre national pour le développement du sport (CNDS)

Commission nationale de sécurité des enceintes sportives

Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage

Conseil d'administration de l'Institut français du cheval et de l'équitation

Conseil d'administration de l'Institut national du sport et de l'éducation physique

Conseil d'administration de l'Ecole de voile institué

Conseil d'administration de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme

Conseil d'administration du Musée national du sport

Commission d'habilitation

Commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation

Les fédérations sportives et le CNOSF ne font pas partis de cette liste. La participation à l'une de leur instance (AG, conseil d'administration) ne permet pas d'obtenir de congé de représentation.

Y a t'il d'autres questions diverses ?

Jacky BAUDRAND :

Elle n'a pas été posée par écrit, c'est juste une interrogation par rapport à un récent PV du dernier bureau directeur en date du 9 et 10 décembre 2011. Par rapport au projet dont vous avez parlé plusieurs fois ou il est dit qu'il y a 2 propositions de coopération PCA et NEWPORT : quelques interrogations par rapport au point d'avancée et par rapport au choix qui me semble orienté à ASO donc c'est plutôt une question générale : quand vous dites sur une réunion récemment de D1 « les télés vont nous suivre », le Grand Prix ne sera pas affecté par des choix qui peuvent être fait, c'est plus une interrogation sur, demain sommes nous en position de force si nous laissons ASO maître de cette situation ou devons nous poursuivre les échanges avec les 2 autres sociétés ? Ma question est surtout par rapport à cette notion de force qui m'interpelle aujourd'hui par rapport à ce que j'ai cru comprendre par rapport à l'avancée des travaux.

Philippe LESCURE :

Je te remercie de poser la question. C'est un point qui sera abordé demain en Comité Directeur de manière plus détaillée. Mais je peux d'ores et déjà apporter un certain nombre d'éclairage. Nous avons effectivement eu une sollicitation du groupe AMAURY pour l'organisation, ASO, bien connu dans le milieu sportif pour être les organisateurs du Tour de France et de la plupart des grandes épreuves internationales de vélo sur route plus récemment du Bike & Run, du Marathon de PARIS également groupe de presse par le PARISIEN, l'EQUIPE... récemment retenu par le CNOSF comme éventuel candidat pour la chaîne TNT 100% SPORT, donc cette proposition émane du groupe ASO depuis plusieurs mois, elle est discutée, réfléchi avec la plus grande attention, la plus grande vigilance. Nous avons eu à peu près simultanément 2 autres propositions qui émanent de Patrice CLERC Associés, c'est un homme bien connu dans le mouvement de l'organisation d'évènement sportif car il a été le patron de Roland Garros, Président chez AMAURY SPORT

ORGANISATION. Il y a également une société basée à LIMOGES qui s'appelle NEWSPORT qui a fait également des propositions. Il y en a même une 4^{ème} il y a quelques jours encore.

Nous avons choisi comme de regarder prioritairement, sans nous priver de regarder attentivement les autres propositions, la proposition initiale faite par le groupe AMAURY nous semblait de part la nature de cette proposition plus appropriée. Il n'y a rien de cacher derrière quelconque proposition, c'est un choix d'orientation.

Y a t'il d'autres questions diverses ?

Je vous propose de donner la parole à Françoise HUOT-JEANMAIRE pour un mot de clôture avant que moi même je ne mette un terme à nos travaux.

Françoise HUOT-JEANMAIRE :

Merci Philippe.

Merci à tous et à toutes d'être là, d'avoir fait un si long voyage.

Demain une petite animation est proposée, un run & bike par les clubs. Si vous pouvez être présents, ça serait sympa. J'espère que ça s'est bien passé et que vous passerez une agréable soirée, ce soir c'est un repas de gala auquel quelques personnes vont se joindre à nous au niveau local.

Philippe LESCURE :

Aux quelques mots de conclusion que je voulais prononcer, j'ajouterai simplement que vous connaissez mon aversion pour les voyages notamment lorsqu'ils sont aériens, Françoise me disait qu'elle le faisait X fois par an mais ils doivent être conséquents pour être présente dans les responsabilités qui sont les siennes d'élue au Bureau Directeur et Comité Directeur Fédéral.

Nos travaux ont été longs mais fructueux, riches et très intéressants. Je voulais juste souligner, année après année, la qualité de ceux ci, c'est ce que je perçois. Les différents intervenants ont présentés des rapports de grandes qualités avec beaucoup de sérieux, parfois avec des notes d'humour qui vont bien, j'ai trouvé dans nos travaux la traduction d'une certaine maturité de notre fédération dans son évolution et vous ne pouvez pas savoir à quel point je m'en réjouis.

Maintenant nous allons nous tourner vers 2012, nous y sommes déjà. La spécificité de notre sport c'est son dynamisme, son authenticité, cette novation qui a fait 20 ans de la vie fédérale, je suis sur que nous serons encore capables de la porter ensemble. 2012 sera une année pour mettre en gestation les projets que nous porterons pour la prochaine olympiade et pour l'avenir du triathlon français.

Je vous remercie d'y avoir participé très activement tout au long de l'année et d'y participer très activement dans l'année qui va se dérouler maintenant.

Merci et bonne soirée.